

**Briser le silence**  
**Disparitions et meurtres des femmes et des filles**  
**autochtones, représentation médiatique des violences**  
**Analyse des images et des textes associés dans les médias**  
**autochtones**

**Amélie Mathé**

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa  
dans le cadre des exigences du programme Maîtrise ès arts en criminologie,  
option thèse, et  
Master en criminologie de l'Université catholique de Louvain

Département de criminologie,  
Faculté des sciences sociales,  
Université d'Ottawa

## **Plagiat et erreur méthodologique grave**

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 107 à 114 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation\*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

\* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

## **Engagement d'intégrité – Travaux écrits et mémoires d'étudiant.e.s**

Je reconnais avoir pris connaissance des règles d'or de l'honnêteté intellectuelle ainsi que des Lignes directrices sur l'usage responsable des outils d'intelligence artificielle de l'UCLouvain (disponibles sur le site [www.uclouvain.be/drt](http://www.uclouvain.be/drt) - page "règlements") et je m'engage à respecter les valeurs d'intégrité et d'honnêteté qui fondent les règles et recommandations adoptées au sein de la communauté universitaire.

En particulier :

### **Engagement sur l'authenticité de mon mémoire/travail écrit**

- Je déclare sur l'honneur que j'ai préparé et rédigé moi-même ce mémoire/travail écrit.

### **Reconnaissance du plagiat comme faute**

- Je suis conscient·e que le plagiat consiste à réutiliser d'autres documents et sources, même partiellement, sans mentionner le nom de l'auteur ni/ou de la source. Reproduire littéralement des passages d'un autre document, éventuellement traduits, sans les placer entre guillemets, même si l'auteur et la source de cette œuvre sont mentionnés, constitue également un plagiat.
- Je reconnais que le plagiat constitue une faute grave qui entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du Règlement général des études et des examens (RGEE).
- Je m'engage à ce que mon mémoire/travail ne constitue pas une reprise, même partielle, d'un autre document publié ou non, attribué à une personne ou anonyme.

### **Engagement à citer mes sources**

- Je m'engage à attribuer à leur(s) auteur(s) toutes les idées, informations, données sur lesquelles je m'appuie. Je m'engage à référencer tous les emprunts intégrés au mémoire/travail (sous la forme de phrases, graphes, cartes, schémas, tableaux, etc.). Les références (par exemple, en note de bas de page) sont conformes aux exigences académiques et scientifiques (telles que présentées dans les cours de méthodologie, les séances de formation liées au Séminaire d'accompagnement des mémoires en Master et les guides de citation).

### **Engagement quant à l'usage d'outils d'intelligence artificielle (IA) générative**

- Je m'engage à utiliser les outils d'IA générative, en particulier les générateurs de textes, de manière responsable, comme complément de mon apprentissage et sans chercher à contourner les exigences académiques.
- Je m'engage à respecter les Lignes directrices relatives à l'usage responsable de l'IA générative. Elles m'obligent notamment à référencer adéquatement les outils d'IA lorsque je reprends de manière littérale les contenus qu'ils ont générés. En revanche, certains usages de ces outils, par exemple comme assistant linguistique (pour corriger l'orthographe, la syntaxe ou le style), ne doivent pas être mentionnés.
- Je suis conscient·e que les contenus générés par ces outils d'IA ne reflètent pas nécessairement les faits/sources et je m'engage donc à toujours vérifier l'exactitude de ces contenus dans une démarche scientifique.
- Je m'engage à respecter toutes les consignes spécifiques pour le travail/mémoire, ainsi que les exigences de transparence et de documentation du processus ayant abouti au travail/mémoire, notamment en sauvegardant les conversations avec ces outils d'IA.
- Je m'engage à fournir, sur demande, des explications sur la manière dont j'ai utilisé ces outils.
- Je reconnais que le non-respect de ces exigences et de l'intégrité académique peut constituer un abus et être considéré comme une irrégularité au titre des articles 107 et suivants du RGEE et entraîner des sanctions telles que prévues aux articles 111 et suivants du RGEE.

## RÉSUMÉ

Le silence entourant les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones révèle un système discriminatoire colonial entraînant un enchaînement de violences à leur encontre. Marginalisées par les instances gouvernementales et judiciaires, les femmes et les filles autochtones sont invisibilisées dans les médias de grand public.

En mobilisant la théorie intersectionnelle, l'analyse fondée sur les médias autochtones, et plus particulièrement sur leurs presses numériques, apporte une nouvelle perspective de compréhension dans la représentation de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. En s'intéressant aux images médiatisées et aux textes associés, relevant des marches commémoratives pour les femmes du 14 février, les presses numériques autochtones se sont consacrées à dénoncer les violences issues du système discriminatoire colonial à l'appui d'une stratégie orientée vers la décolonisation.

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce présent mémoire a été rendue possible grâce au concours de plusieurs personnes qui ont, de près ou de loin, contribué à l'avancement de mon travail.

Je souhaiterais, tout d'abord, remercier mes promoteurs qui m'ont suivie, encouragée et rassurée durant ce travail. Madame Fabienne Brion m'a fait part de ses précieux conseils à distance, lorsque j'ai eu l'opportunité d'étudier à l'Université d'Ottawa dans le cadre du double diplôme en criminologie, proposé par l'Université Catholique de Louvain.

Monsieur Xavier De Weirt, en reprenant la promotion de mon mémoire à la suite de Madame Fabienne Brion, m'a fait confiance et a été à l'écoute, durant les derniers mois, de l'avancement de mon travail.

Monsieur Bastien Quirion, intéressé par mon sujet dès mon arrivée à l'Université d'Ottawa, a été d'un fort soutien durant cette période intense. Enthousiasmé par l'originalité de mon projet de recherche, il a su me conseiller dans l'orientation de mon mémoire et m'a proposé à maintes reprises des pistes de réflexion.

Je tiens également à témoigner ma gratitude envers l'École de criminologie qui m'a permis d'entreprendre des études interdisciplinaires et ouvertes à l'humain, d'enrichir mon parcours académique français, et de découvrir des enseignements internationaux.

J'aimerais aussi remercier mes proches, en commençant par mes amis. Ils ont su être un soutien durant les séances de relecture, ils m'ont rassurée lors des moments difficiles, et ils m'ont confortée dans le développement de nouvelles idées.

Enfin, je remercie mes parents qui m'ont permis d'entreprendre le Master. Ils ont su m'aider dans les finalisations du mémoire.

Qu'il s'agisse d'un soutien dans les instants de doutes, d'incompréhension, ou d'une aide attentive au développement de mes réflexions tout au long de ce travail, je présente mes sincères reconnaissances et respects aux présentes personnes susvisées.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

2ELGBTQQIA	Identités bispirituelle, lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer, en questionnement, intersexe et asexuel
AFAC	Association des Femmes Autochtones du Canada
AMMSA	Aboriginal MultiMedia Society of Alberta
CRPA	Commission Royale sur les Peuples Autochtones
DPCP	Directeur des poursuites criminelles et pénales
DTES	DowTown EastSide
ENFFADA	Enquête Nationale des Femmes et des Filles Disparues et Assassinées
ESEPP	Enquête sur la Sécurité dans les Espaces Publics et Privés
FFADA ou FADA	Femmes et Filles Autochtones Disparues et Assassinées
FAQ	Femmes Autochtones du Québec
GDT	Grand Dictionnaire Terminologique
GRC	Gendarmerie Royale du Canada
INM	Indigenous News Media
MMIWG ou MMIW	Missing and Murdered Indigenous Women and Girls
MMIWGT2S	Missing and Murdered Indigenous Women, Girls, Trans and Two-Spirit
NAJA	Association des journalistes amérindiens

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PROPOS INTRODUCTIFS.....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : EXPOSITION DU PROBLÈME DE RECHERCHE – REVUE DE LITTÉRATURE.....</b>	<b>8</b>
1. LA REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE DES DIVERSES VIOLENCES RELATIVES AUX DISPARITIONS ET AUX MEURTRES DES FEMMES ET DES FILLES AUTOCHTONES .....	9
<b>1.1 La violence exercée sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, un processus de victimisation .....</b>	<b>9</b>
<b>1.2 Le traitement médiatique des disparitions et meurtres des femmes et filles autochtones.....</b>	<b>13</b>
<b>1.3 Le processus de victimisation multiple dans le traitement médiatique des disparitions et des meurtres, conclusion sur un contexte négligé.....</b>	<b>18</b>
2. UNE COMPRÉHENSION INTERSECTIONNELLE DES DISPARITIONS ET DES MEURTRES DES FEMMES ET DES FILLES AUTOCHTONES.....	19
<b>2.1 L’intersectionnalité entre le genre et la race et la théorie intersectionnelle .....</b>	<b>20</b>
<b>2.2 Une histoire intersectionnelle entre la race, le genre et la colonisation dans la vie des femmes et des filles autochtones... 23</b>	<b>23</b>
<b>2.2.1 Un régime assimilationniste colonial exercé sur le quotidien des Autochtones.....</b>	<b>24</b>
<b>2.2.2 La stigmatisation des femmes et des filles autochtones</b>	<b>27</b>
<b>2.3 Le maintien d’un cycle de violence intersectionnel.....</b>	<b>29</b>

2.4	<b>Une action de décolonisation face aux disparitions et aux meurtres .....</b>	<b>33</b>
2.5	<b>Conclusion de la théorie intersectionnelle dans la compréhension des violences subies par les femmes et les filles autochtones</b>	<b>36</b>
3.	<b>SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE PARTIE : L'ANALYSE INTERSECTIONNELLE, VECTEUR DE COMPRÉHENSION.....</b>	<b>36</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE : PROPOS MÉTHODOLOGIQUES .....</b>		<b>39</b>
1.	<b>LES IMAGES MÉDIATISÉES DANS LES PRESSES NUMÉRIQUES AUTOCHTONES, DONNÉES DU CORPUS D'ANALYSE.....</b>	<b>40</b>
1.1	<b>La méthodologie qualitative de la recherche, une analyse des images médiatisées dans les presses numériques autochtones retenue .....</b>	<b>40</b>
1.2	<b>La constitution du corpus d'analyse .....</b>	<b>43</b>
1.2.1	<i>Les composantes du corpus d'analyse .....</i>	<i>43</i>
1.2.2	<i>La méthodologie de collecte des images médiatisées et des textes associés .....</i>	<i>43</i>
1.2.3	<i>Le contenu détaillé du corpus d'analyse .....</i>	<i>45</i>
1.2.4	<i>La couverture médiatique spatio-temporelle des marches commémoratives du corpus d'analyse .....</i>	<i>48</i>
1.3	<b>Conclusion de la méthodologie sur la collecte des donnée</b>	<b>50</b>
2.	<b>LA GRILLE ANALYTIQUE PAR AXES THÉMATIQUES.....</b>	<b>51</b>
2.1	<b>Le processus de thématisation, définition.....</b>	<b>51</b>
2.2	<b>Les thèmes saillants de l'intersectionnalité et du processus de victimisation multiple.....</b>	<b>52</b>
2.3	<b>Les axes thématiques de la grille d'analyse .....</b>	<b>52</b>
2.4	<b>La mobilisation de la grille d'analyse .....</b>	<b>53</b>
2.5	<b>Conclusion sur la méthodologie de la grille d'analyse.....</b>	<b>54</b>

3.	LES LIMITES DE LA MÉTHODOLOGIE ET LES ASPECTS ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE .....	55
3.1	Les limites dans la collecte des données du corpus d'analyse....	55
3.2	Les limites de la constitution de la grille d'analyse.....	56
3.3	La subjectivité au regard des aspects éthiques soulevés par la recherche .....	57

**TROISIÈME PARTIE : ANALYSE DES IMAGES MÉDIATISÉES ET DES TEXTES ASSOCIÉS.....59**

1.	L'ANALYSE DES DONNÉES, UNE ASSOCIATION DES IMAGES MEDIATISÉES ET DES TEXTES AUX AXES THÉMATIQUES .....	60
1.1	Le contexte socio-économique violent.....	61
1.2	Le manque de reconnaissance publique des problématiques.....	63
1.3	Les discriminations par les instances judiciaires .....	65
1.4	La marginalisation par les médias de grand public.....	67
1.5	Le colonialisme.....	68
1.6	Le patriarcat .....	71
1.7	Les violences structurelles.....	73
1.8	Les violences institutionnelles .....	74
1.9	Les violences familiales .....	74
1.10	Les violences personnelles.....	75
1.11	La décolonisation .....	77
2.	DISCUSSION DES RÉSULTATS OBTENUS À L'APPUI DES APPORTS THÉORIQUES, TROIS CONSTATS MAJEURS .....	84
2.1	La représentation des discriminations raciales et genrées à travers le prisme de l'intersectionnalité.....	84
2.2	La représentation des violences, résultat du processus de victimisation multiple .....	87

2.3	La décolonisation et les symboles de résistance .....	91
3.	RÉPONSE À LA QUESTION DE RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES LIMITES DE L'ANALYSE.....	93
3.1	La représentation de la violence et ses formes de résistance, réponse à la question de recherche .....	93
3.2	Les limites de l'analyse dans les résultats obtenus.....	95
	<b>PROPOS CONCLUSIFS .....</b>	<b>97</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>101</b>
	<b>ANNEXES : CORPUS D'ANALYSE.....</b>	<b>116</b>

## **PROPOS INTRODUCTIFS**

« *Break the silence, end the violence* » – « *Brisez le silence, mettez fin à la violence* » [traduction libre] (Shepel, 2024, 15 février). Ces mots ont retenti le 14 février 2024 dans les rues du quartier DownTown EastSide (DTES) de Vancouver (Colombie Britannique, côte Ouest du Canada). Ils ont été prononcés lors de la marche commémorative annuelle en l'honneur des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées<sup>1</sup>.

Cette marche a été organisée pour la première fois en 1992, en l'honneur de Cheryl Ann Joe, femme autochtone de la Nation Shíshálh (Sechelt) de la Sunshine Coast en Colombie-Britannique, retrouvée assassinée le 20 janvier 1992 dans le quartier DTES de Vancouver. Prévus originellement comme un rassemblement modeste et ponctuel, la marche s'est transformée en une véritable manifestation rassemblant des milliers de personnes chaque année à travers le Canada (Conn, 2020). Le 14 février est alors devenu le jour national de sensibilisation et d'action pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (*Native Hope*<sup>2</sup>, s. d.-b). Le mouvement s'est répandu par la suite aux États-Unis (Conn, 2020). Le meurtre de 1992 de la jeune femme a indigné les femmes et filles autochtones du pays, les poussant à affirmer haut et fort qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé, comme le démontre les statistiques disponibles.

Le recensement de 2021 dénombre 1,8 million de personnes identifiées Autochtones, soit 5 % de la population totale du Canada (Statistique Canada, 2023c). De même, « 5 % de la population féminine du Canada s'est déclarée autochtone en 2021 » (Statistique Canada, 2023a, 2023b, 2023c). Cependant sur la période de 2011 à 2021, « 21 % des homicides liés au genre<sup>3</sup> ont été commis contre des femmes et des filles autochtones » (Statistique Canada, 2023a, 2023b, 2023c).

---

<sup>1</sup> Femmes et filles autochtones sont ici considérées en référence à la vision holistique des Autochtones afin de représenter l'ensemble des victimes directes et indirectes des violences subies par les femmes et filles autochtones. L'association *Femmes Autochtones du Québec (FAQ)* inclut notamment dans ces termes les enfants filles et garçons, les familles et les proches autochtones (FAQ, 2022).

<sup>2</sup> *Native Hope* a été créée en 2015 pour dénoncer les injustices vécues par les Autochtones dans le Nord de l'Amérique du Nord et guérir les traumatismes passés. Leur mission est d'être à l'écoute des besoins des communautés autochtones afin d'y répondre de manière collective. L'association cherche à sensibiliser le public sur la lutte contre les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones par des outils, des plateformes ou encore des ressources. (*Native Hope*, s. d.-a).

<sup>3</sup> Les homicides des femmes et filles autochtones liés au genre concernent « les homicides résolus commis par un auteur présumé de genre masculin qui était un partenaire intime ou un membre de la famille de la victime, qui a infligé des actes de violence sexuelle à la victime lors du meurtre, ou qui a tué une femme ou une fille identifiée comme une travailleuse du sexe. Les homicides non liés au genre sont tous ceux qui ne répondent pas à ces critères, mais qui ont été commis contre une personne autochtone. » (Statistique Canada, 2023b).

Les taux de ces disparitions et assassinats ne sont pas anodin. Ils interviennent au sein d'un schéma plus global de violence. L'Aperçu opérationnel national de 2014<sup>4</sup> de la Gendarmerie Royale du Canada<sup>5</sup> (GRC), ou encore l'Enquête sur la Sécurité dans les Espaces Publics et Privés (ESEPP)<sup>6</sup> ont mis en évidence des violences tant physiques que sexuelles entourant les disparitions et les meurtres dans la vie des femmes et des filles autochtones.

L'enchaînement des violences pouvant conduire aux disparitions et aux meurtres doit aussi se comprendre au sein d'un contexte « *d'extrême précarité et de vulnérabilité* » (Journée-Duez, 2019 ; p. 6). Les facteurs de risque inhérents aux femmes et aux filles autochtones sont notamment liés à la situation d'emploi, à la consommation de substances intoxicantes et à l'implication dans le commerce du sexe (GRC, 2014).

La victime Cheryl Ann Joe n'échappe pas à cet état d'extrême vulnérabilité. Le quartier dans lequel son corps a été retrouvé est avéré être un lieu d'usage de drogues, de prostitution et de criminalité (Conn, 2020 ; p. 2). La jeune femme autochtone de 26 ans, mère célibataire de trois garçons, avait rencontré des problèmes de logement, d'argent et d'alcoolisme l'entraînant, par défaut, à la prostitution dans le quartier où elle a été retrouvée morte (Conn, 2020 ; p. 3). Elle cherchait notamment à relever son niveau de vie financier afin de rencontrer deux de ses enfants hébergés chez leur père en Alberta (Conn, 2020 ; p. 3). Ses problématiques de vie et sa triste fin ont marqué les esprits. L'hommage commémoratif de la vie de la jeune femme a mis sur le devant de la scène les

---

<sup>4</sup> L'Aperçu opérationnel national, intitulé *Les femmes autochtones disparues et assassinées*, a été organisé par le Commissaire de la GRC en vue d'entreprendre une étude sur les cas, recensés par les services policiers, des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées au Canada (GRC, 2014 ; p. 3). La GRC a déclaré 1 181 cas de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées entre 1980 et 2012 (GRC, 2014 ; p. 3). Cette période a été sélectionnée afin de comparer les résultats et de s'aligner à la campagne *Sœurs par l'Esprit* de l'Association des femmes autochtones du Canada, qui sera décrite plus loin dans le texte de la recherche (GRC, 2014 ; p. 7). L'étude avait constitué pour cette période l'analyse statistique la plus importante au sujet des disparitions et des meurtres des femmes et filles autochtones déclarés par la police (GRC, 2015).

<sup>5</sup> La Gendarmerie Royale du Canada (GRC), service de police national pour assurer la sécurité des Canadiens et des intérêts du Canada, depuis 1873, a pour missions la prévention de la criminalité, l'application de la loi, l'enquête sur les infractions, l'intervention en cas d'urgence ou incidents. Elle s'exerce aux échelles communautaires, provinciales, territoriales et fédérales. Elle partage ses expertises au niveau international. La GRC est responsable pour l'ensemble des services de police contractuels et autochtones, pour la police fédérale et les services de police spécialisés. (Gouvernement du Canada, GRC, s. d.).

<sup>6</sup> L'ESEPP a recolté des renseignements au sujet des expériences de violence vécues (à partir de l'âge de 15 ans) par la population canadienne au cours de la vie et au cours des douze mois précédents l'enquête (Heidinger, 2022 ; p. 4).

problématiques<sup>7</sup> auxquelles les femmes et filles autochtones font face. Les disparitions et les meurtres de ces dernières relèvent d'un enchaînement de violences et de difficultés dont elles font l'expérience au cours de leur vie.

Malgré l'ampleur de la problématique, un lourd silence pèse autour des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones. Ce lourd silence se manifeste de différentes façons. L'association *Femmes Autochtones du Québec (FAQ)*<sup>8</sup>, créée en 1974 et exclusivement féminine, représente les femmes autochtones vivant dans un milieu urbain, et les femmes des Premières Nations du Québec. Elle explique, en deux points, le tabou sur la violence au sein des communautés autochtones qui renferme les victimes dans leurs problématiques (2015 ; p. 27)<sup>9</sup>. D'une part, le silence se met en place en raison de la crainte d'entraîner un désordre dans l'harmonie de la communauté (*FAQ*, 2015 ; p. 27). D'autre part, le silence est cultivé par l'indifférence des services de police et des autorités gouvernementales à l'égard des victimes autochtones (*FAQ*, 2015 ; p. 28).

La sphère médiatique entretient, elle aussi, ce tabou du silence. En effet, la réalité des disparitions et des meurtres des femmes autochtones est « *largement occultée de l'espace politique et médiatique canadien et québécois* » (Boivin, 2017 ; p. 239). La couverture médiatique des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones du Canada a d'ailleurs été traitée par les mémoires de Carol-Anne Vallée (2017) et de Pénélope Hubert (2020). La première avait analysé les pratiques discursives des médias dans le traitement des articles discriminatoires pour les familles des femmes et des filles autochtones (Vallée, 2017). La seconde a examiné le rôle des médias dans la représentation discursive des violences subies par les femmes et les filles autochtones (Hubert, 2020). La représentation de ces violences ne se limite pas uniquement aux discours médiatiques. Les médias publient également des représentations imagées pour

---

<sup>7</sup> Le terme « problématiques » se veut synonyme de l'ensemble des violences et des conditions de vie violentes (sociales, économiques, physiques, sexuelles, politiques, etc.) vécues par les femmes et filles autochtones. Ce terme sera employé de cette façon tout au long du mémoire.

<sup>8</sup> L'association *FAQ* a son siège à l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (à l'Est du Québec). L'association a également une place au conseil d'administration des Services parajudiciaires autochtones du Québec et dans de nombreuses commissions et comités autochtones et non-autochtones. *FAQ* vise l'égalité et l'impartialité juridiques, la lutte contre la violence, la revendication des voix des femmes autochtones, et l'amélioration des relations intra-Nations. L'association a déjà œuvré pour la création de maisons d'hébergement, l'épanouissement de la jeunesse, le développement de la recherche avec la participation à des enquêtes, l'offre de formations, et l'implication dans les débats internationaux. (*FAQ*, 2018).

<sup>9</sup> *FAQ* a produit une enquête exploratoire sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées du Canada en 2015. Le ministère de la Justice du Québec et du Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones a financièrement contribué à l'enquête. (*FAQ*, 2015).

parler des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (Gilchrist, 2010). Le silence pesant dans la représentation médiatique de ces violences interroge alors un processus de victimisation multiple<sup>10</sup>. Les femmes et filles autochtones sont tout à la fois confrontées aux violences entourant les disparitions et les meurtres ainsi qu'au manque de reconnaissance de leurs problématiques.

Face à ces constats, on comprend mieux les enjeux sous-jacents aux marches commémoratives du 14 février. En affirmant qu'il ne s'agit pas de cas isolés, l'un des premiers enjeux est de lutter contre l'ensemble des violences faites aux femmes et aux filles autochtones, et plus particulièrement celles exercées à l'encontre des disparues et assassinées. Cette lutte nécessite une prévention contre l'état de vulnérabilité dans lequel celles-ci vivent. Il est alors indispensable de sensibiliser la société au manque de reconnaissance de ces problématiques par les autorités judiciaires et politiques, lui-même renforcé par le rôle des médias. Les médias sont, en effet, présents sur tous les sujets sociétaux et exercent une influence importante dans la diffusion d'information. Les Autochtones ont donc accès aux informations médiatiques. Partant de l'hypothèse que ces derniers portent un regard propre sur les violences faites aux femmes et filles autochtones disparues et assassinées, la question de recherche est ainsi formulée :

Comment la violence faite aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées au Canada est-elle représentée par les presses numériques autochtones dans leurs images et textes associés relatifs aux marches commémoratives du 14 février ?

Cette question de recherche définit l'objectif principal de ce travail qui vise à examiner les représentations médiatisées des violences issues du processus de victimisation multiple subies par les femmes et filles autochtones. Pour y répondre, l'étude a été délimitée aux images médiatisées et aux textes qui les accompagnent, publiés dans les presses numériques autochtones, c'est-à-dire les presses numériques créées par des Autochtones. Le champ de recherche circonscrit les images médiatisées et les textes associés relatifs aux marches commémoratives annuelles du 14 février.

Les mots choisis dans la question de recherche sont clairs et explicites. L'adverbe « comment » interroge la manière dont la violence est représentée. Il questionne le

---

<sup>10</sup> Le processus de victimisation multiple doit s'entendre, dans ce mémoire, comme le fait pour une personne, en l'espèce les femmes et les filles autochtones, d'être victimes sur plusieurs niveaux de violence. La victimisation désigne le processus par lequel une personne ou un groupe est perçu, ou se perçoit, comme une victime. (Grand Dictionnaire Terminologique, GDT, 2021).

processus lié à cette violence. Le verbe « représenter » renvoie à la façon dont la violence est rendue perceptible, visible, que ce soit par une figure, un signe, ou encore un symbole. Les « presses numériques autochtones » suggèrent le recours à un média créé par des Autochtones, publiant des images et des articles à des fins de communication d'information.

Qui plus est, la pertinence de la recherche se situe dans l'originalité de la méthodologie. Celle-ci repose sur l'analyse des images médiatisées et des textes associés des presses numériques autochtones pour examiner les violences faites aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. Centrer cette recherche autour des médias conçus par les communautés autochtones implique de laisser de côté les médias non-autochtones, ceux qui ne sont pas publiés par des personnes ou des associations affiliées aux communautés autochtones. Les mémoires de Carol-Anne Vallée (2017) et de Pénélope Hubert (2020) ont d'ailleurs été échantillonnés autour de presses canadiennes, principalement francophones dans leur contenu discursif. Ces mémoires ont enrichi le questionnement relatif au choix du champ médiatique pour cette recherche. En couvrant les images médiatisées, en plus des textes associés, publiées par les presses numériques autochtones, la recherche diffère de ce qui a déjà été produit dans la littérature scientifique. Elle accorde une place aux voix des communautés autochtones trop longtemps négligées et interroge le rôle de la représentation imagée dans les couvertures médiatiques. L'étude des médias autochtones pourra ainsi apporter une information sur la façon dont les Autochtones sont sensibilisés à leurs contenus. Ils apporteront des indications sur le quotidien des communautés, en particulier, sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Enfin, la facilité d'accès aux données des presses numériques autochtones délimitées en temps et en lieu par les marches annuelles du 14 février rend la présente recherche aisément réalisable.

La recherche utilise une méthodologie qualitative excluant ainsi toute donnée quantitative dans l'échantillon.

Une recension des écrits scientifiques est menée afin de mieux comprendre le contexte dans lequel sont produites ces représentations sociales. Ces écrits s'inscrivent plus particulièrement dans les perspectives sociologiques et anthropologiques. Les thématiques sont notamment rattachées au genre, à la sexualité, à l'ethnicité et à

l'historicité. Des articles périodiques enrichissent également la constitution du corpus d'analyse, en l'espèce les images médiatisées et les textes associés.

Une approche sociohistorique permet de mieux comprendre le contexte d'émergence des violences exercées sur les femmes et les filles autochtones. Plus particulièrement, elle contribue à présenter les processus sociétaux ayant conduit à la problématique des femmes et des filles disparues et assassinées. Afin de cerner les dynamiques de ces processus dans la singularité des histoires de ces femmes et de ces filles, une interaction entre les dimensions identitaires est envisagée par la théorie de l'intersectionnalité (Bilge, 2009). Des pistes de solutions, à l'appui des approches de décolonisation, sont également mobilisées.

Le cadre théorique est utile, en tant que support scientifique, dans l'établissement de la grille d'analyse. Celle-ci sert à l'examen associatif des images médiatisées, et des textes qui les accompagnent, aux axes thématiques correspondants en vue de répondre à la question de recherche.

Ainsi, il implique, dans un premier temps, d'établir une revue de littérature rendant compte des problématiques des femmes et des filles autochtones (première partie). Dans un deuxième temps, des précisions méthodologiques dans la constitution du corpus des images médiatisées et des textes associés, et de la grille d'analyse sont explicitées (deuxième partie). Dans un troisième temps, une analyse thématique suivie d'une discussion à l'appui des apports théoriques afin de répondre à la question de recherche est ensuite réalisée (troisième partie). Enfin, des remarques finales reprenant le déroulement de l'étude, indiquant les réponses majeures à la question de recherche, et ouvrant sur de nouvelles perspectives d'analyse, concluent le présent mémoire.

**PREMIÈRE PARTIE :**  
**EXPOSITION DU PROBLÈME DE RECHERCHE – REVUE DE**  
**LITTÉRATURE**

Dans un premier temps, la recherche s'intéresse à la représentation médiatique des diverses violences relatives aux disparitions et aux meurtres des femmes et des filles autochtones (chapitre 1). Le deuxième temps se penche sur la théorie intersectionnelle dans la compréhension des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones (chapitre 2). Enfin, un dernier temps fait la synthèse de la première partie afin de valider l'apport du cadre théorique à la question de recherche (chapitre 3).

## 1. LA REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE DES DIVERSES VIOLENCES RELATIVES AUX DISPARITIONS ET AUX MEURTRES DES FEMMES ET DES FILLES AUTOCHTONES

Comme la présente recherche vise à examiner les représentations médiatiques des formes de violences qui s'exercent dans la vie des femmes et des filles autochtones, et plus particulièrement des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, il convient tout d'abord de définir les violences associées aux disparitions et meurtres au travers du processus de victimisation multiple. La représentation de ces violences est ensuite étudiée dans leur couverture médiatique, avant de conclure ce chapitre.

### 1.1 La violence exercée sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, un processus de victimisation

Les formes de violences subies par les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées sont diverses et nombreuses. L'introduction a notamment permis d'éclairer le fait que « *les femmes autochtones sont surreprésentées parmi les femmes disparues et assassinées au Canada* » (GRC, 2014 ; p. 3). L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC)<sup>11</sup>, grâce à l'initiative *Sœurs par l'esprit*<sup>12</sup>, a déclaré que les disparitions et les meurtres touchent plus particulièrement les femmes autochtones, dont les jeunes femmes et filles, de toutes les provinces canadiennes, et d'une majorité de familles

---

<sup>11</sup> L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est une organisation, créée en 1974, qui regroupe des femmes autochtones de toutes les régions du Canada. Elle a pour objectif de contribuer à la vie des femmes autochtones dans les sphères économiques, culturelles, personnelles et politiques dans la société canadienne. (AFAC, 2010).

<sup>12</sup> *Sœurs par l'esprit* est une initiative de recherche démographique et statistique qui vise à sensibiliser et élaborer des politiques pour répondre au nombre inquiétant des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées du Canada. Financée par Condition féminine Canada, *Sœurs par l'esprit* a permis d'enrichir les connaissances de l'AFAC pour comprendre les causes des violences raciales et sexuelles exercées sur les femmes et filles autochtones. L'AFAC cherche à trouver de meilleures solutions pouvant être mises en place pour répondre à ces violences. Elle vise également à honorer la vie des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées ainsi que leur famille. (AFAC, 2010).

autochtones (AFAC, 2010). Puisque les violences subies soulèvent des enjeux en matière de discrimination et qu'elles impliquent des victimes collatérales (familles et communautés autochtones), elles concernent largement la société canadienne.

De plus, ces disparitions et ces meurtres s'ajoutent plus amplement à d'autres formes de violences. Les femmes et les filles autochtones sont plus susceptibles de subir des violences au cours de leur vie en comparaison aux femmes non-autochtones (Heidinger, 2022 ; p. 6). Durant la période 1980 à 2012, la GRC, dans son Aperçu, a déclaré que 32 % des femmes et des filles autochtones assassinées sont décédées à la suite de coups, tandis que seulement 17 % des femmes non-autochtones assassinées sont décédées à la suite de coups (GRC, 2014, p. 11)<sup>13</sup>. L'Enquête sur la Sécurité dans les Espaces Publics et Privés (ESEPP)<sup>14</sup> montre qu'une majorité de femmes et filles autochtones (plus de 6 sur 10) ont déjà subi des violences physiques ou sexuelles au cours de leur vie (Heidinger, 2022 ; p. 5)<sup>15</sup>. Ces violences-ci sont accompagnées par des violences psychologiques de la part du partenaire intime de la femme autochtone (Heidinger, 2022 ; p. 8).

La disparition et l'assassinat des femmes et des filles autochtones est un phénomène qui doit donc être analysé dans le contexte plus global de la reproduction de la violence. Celui-ci est notamment dénoncé par différents événements commémoratifs tels que la journée nationale du 4 octobre de commémoration pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles<sup>16</sup> autochtones disparues et assassinées, ou encore la Journée de la Robe Rouge du 5 mai (Gwiazda, 2022). La marche annuelle commémorative du 14 février, intéressée dans la présente recherche, participe également à cette dénonciation. L'ambition de ces marches ne s'arrête pas là. Elles cherchent aussi à interpeller la société sur le manque de reconnaissance des violences subies par les femmes et filles autochtones. En effet, l'étude de l'auteure McNeill a mis en lumière les différences de

---

<sup>13</sup> La GRC appelle donc à des analyses complémentaires pour mieux comprendre la différence importante des causes de décès entre ces deux catégories de victimes (2014).

<sup>14</sup> L'ESEPP a récolté des renseignements au sujet des expériences de violence vécues (à partir de l'âge de 15 ans) par la population canadienne au cours de la vie et au cours des douze mois précédents l'enquête (Heidinger, 2022 ; p. 4).

<sup>15</sup> L'ESEPP a montré que 63 % des femmes et filles autochtones ont subi des violences physiques ou sexuelles par un partenaire intime ou une personne autre telle qu'un collègue, une connaissance ou un étranger, au cours de leur vie (Heidinger, 2022 ; p. 5). Pour les femmes non-autochtones, ce taux est de 45 % (Heidinger, 2022 ; p. 5).

<sup>16</sup> La bispiritualité est utilisée par les personnes autochtones pour désigner leur propre communauté LGBTQ. La bispiritualité permet de décrire l'identité de genre, l'identité sexuelle ou encore l'identité spirituelle des personnes autochtones (Western Québec, 2022, Juin 28).

visibilité sociale de deux commémorations publiques de deuil (2008). L'auteure a comparé les commémorations des tueries de l'École Polytechnique de Montréal perpétrées par le tueur en série Marc Lépine et celles des meurtres en série, appelés « *Missing Women* », de Robert Pickton dans le quartier de Vancouver (McNeill, 2008 ; p. 377). D'un côté, les premières commémorations ont reçu une couverture médiatique et une réaction collective fortes. De l'autre, les secondes commémorations ont suscité une réaction sociale plus restreinte parce que les femmes assassinées étaient travailleuses du sexe, consommatrices de drogues, et majoritairement autochtones. On peut donc y voir des formes de non-dits s'installant dans le cas de victimes femmes et filles autochtones. Le silence pesant sur ces actes et sur la reconnaissance des problématiques de ces victimes, il est alors possible de considérer qu'il constitue une forme de violence dans la vie des femmes et filles autochtones.

La violence du silence est également observée dans le traitement judiciaire des affaires de disparitions et de meurtres des femmes et des filles autochtones. Dans son rapport de 1993, la Commission Royale sur les Peuples Autochtones (CRPA) a comparé l'attention des services de police entre les collectivités non-autochtones et les communautés autochtones (citée dans Jacobs & Williams, 2008 ; p. 150). Elle a affirmé que « *les communautés autochtones reçoivent en proportion beaucoup plus d'attention des services de maintien de l'ordre et, proportionnellement, moins de services de maintien de la paix et d'autres types de services* » (citée dans Jacobs & Williams, 2008 ; p. 150). Les problématiques des femmes et des filles autochtones sont alors traitées avec moins de sérieux par les autorités. Les proches ont notamment exprimé leur méfiance dans leurs témoignages auprès de l'AFAC (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 152). Par exemple, une mère autochtone en a eu « *assez de l'inaction de la police* » après la disparition de sa fille depuis deux semaines (AFAC, 2010 ; p. 7). Elle a alors été dans l'obligation de se déplacer jusqu'au poste de police pour convaincre les agents que sa fille avait bel et bien disparu (AFAC, 2010 ; p. 7). Un autre exemple rend compte de la carence des services de police envers les problématiques des femmes et filles autochtones. À la suite du traitement de l'affaire de disparition de Sindy Ruperthouse au Val d'Or au Québec, de nombreux témoignages de femmes autochtones sur les abus de pouvoir des policiers de la Sûreté du Québec ont été rendus publics (Hubert, 2020 ; p. 38). En novembre 2016, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a ainsi rendu un rapport à la suite de plaintes déposées par celles-ci (Perreault, 2017 ; p. 19). Le rapport n'a pu porter des accusations

criminelles envers les policiers en raison du manque de preuves, en l'état du droit canadien, même si le DPCP a affirmé que les allégations n'étaient pas pour autant fausses (Perreault, 2017 ; p. 19). Chargée pourtant de la sécurité et de la protection, la police perpétue les discriminations subies par les femmes et filles autochtones en questionnant leur parole (Perreault, 2017 ; p. 19).

L'indifférence des services de police quant à la gravité des actes commis s'illustre également dans les chiffres concernant les poursuites judiciaires. Sur les 582 cas femmes et filles disparues et assassinées, sur les vingt dernières années précédant le 31 mars 2010, 115 cas (20 %) concernent des disparitions et 393 cas (67 %) des homicides (*AFAC*, 2010 ; p. 19). Parmi ces meurtres, des accusations ont été portées pour 53 % des cas (*AFAC*, 2010 ; p. 29). Cela signifie que l'affaire peut être considérée comme résolue car un individu a été accusé. Or, ce taux est bien différent du taux moyen de classement des homicides du Canada. Statistique Canada parle d'un taux moyen de 84 % en 2005 (citée dans *AFAC*, 2010 ; p. 29). Il reste alors encore 155 cas non-résolus (40 %) d'homicides des femmes et des filles assassinées (*AFAC*, 2010 ; p. 29). De même, dans l'Aperçu opérationnel national de 2014, présenté en introduction, 225 cas de disparitions et de meurtres, sur les trente dernières années précédant 2012, ne sont toujours pas résolus (GRC, 2014).

La différence de traitement des disparitions et des assassinats des femmes et des filles autochtones contribue au manque de reconnaissance de la gravité de leurs problématiques. S'opère alors un processus de victimisation multiple subi par ces victimes. D'une part, les violences entourant les disparitions et les meurtres forment une première source de violence comme les violences physiques, sexuelles, et psychologiques. D'autre part, l'absence de reconnaissance de ces problématiques dans la société constitue une seconde source de violence davantage subtile et invisible.

Il s'avère donc nécessaire, pour l'étude, de faire émerger l'ensemble des violences subies dans la vie des femmes et des filles autochtones. Le silence doit être brisé pour une meilleure prise en charge des affaires de disparitions et de meurtres des femmes et des filles autochtones. Lever ainsi ce voile permettra d'alerter la société sur la gravité du processus de victimisation multiple. Pour ce faire, examiner la manière dont les médias informent la société sur ces violences s'impose. Constituant une source de communication première dans la transmission des actualités, participent-ils aussi à

l'établissement du manque de reconnaissance des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées ?

## **1.2 Le traitement médiatique des disparitions et meurtres des femmes et filles autochtones**

L'analyse des images, et des textes associés, des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones publiés par des médias créés par les Autochtones nécessite de s'attarder sur la définition d'un média et sur ce qui l'entoure.

Au sens large, le média est un moyen de diffusion de l'information, établi « *de manière multiséculaire comme la presse, de manière séculaire comme la radio et la télévision, ou de manière récente comme les médias natifs du Web (presse numérique, médias audiovisuels en ligne tel Netflix) ou les médias sociaux (médias diffusant via Facebook par exemple)* » (Lafon, 2019 ; p. 9). Les médias natifs du Web seront le support du champ de recherche, particulièrement les presses numériques créées par les Autochtones.

L'article 16 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones reconnaît leur « *droit d'établir leurs propres médias dans leur propre langue et d'accéder à toutes les formes de médias non autochtones sans discrimination aucune* ». Les médias autochtones servent donc à enrichir « *la société avec des informations sur les questions et les événements autochtones, mais surtout avec des voix autochtones sur les affaires courantes et sur une variété de sujets, ce qui permet aux autochtones de faire partie des conversations nationales* » (UNESCO, 2023a ; p. 2)<sup>17</sup>. Ils « *facilitent ainsi la participation civique et le débat pluraliste* » (UNESCO, 2023a ; p. 2).

De leur côté, les médias non-autochtones canadiens, locaux ou nationaux, sont considérés comme des « *médias dominants (mainstream media)* », des « *médias de masse (mass media)* » ou encore des « *média de grand public* » (Rigoni, 2012 ; pp. 97, 100). Niklas Luhmann affirme que les médias de masse répondent à la demande d'attention sociétale afin de construire une réalité de la société (cité dans Bourgne, 2017 ; pp. 496-497). Ces médias sélectionnent donc leur contenu en fonction des actualités qui méritent

---

<sup>17</sup> L'UNESCO, en partenariat avec le Commission nationale canadienne pour l'UNESCO, l'Association des journalistes amérindiens (NAJA), et Whakaata Māori (télévision Māori), a créé un événement multipartite sur les médias autochtones, intitulé *Créer un environnement favorable pour des médias communautaires autochtones libres et indépendants*, le 18 avril 2018. Il s'est effectué en marge de la 22ème session de l'Instance permanente des Nation Unies sur les questions autochtones. (UNESCO, 2023a ; p. 1).

selon eux d'être exposées (Jiwani, 2006 ; p. 38). Il ne s'agit plus alors de communiquer en toute neutralité de l'information mais plutôt de déterminer ce qui est légitime ou non de devenir une information (Luhmann cité dans Bourgne, 2017 ; p. 497). Par exemple, les crimes graves, dont les assassinats et les homicides à connotation sexuelle, touchent plus particulièrement la société lorsqu'il s'agit de femmes victimes blanches. Certaines histoires relatées par les médias amplifient même les risques de ces crimes encourus par les femmes blanches aisées (Reiner cité dans Gilchrist, 2010 ; p. 375). Qu'en est-il alors de la médiatisation des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées ? Est-elle présentée différemment que pour les femmes non-autochtones disparues et assassinées ?

Diverses auteures se sont intéressées au manque de traitement médiatique concernant les violences faites aux femmes et filles autochtones disparues et assassinées (Gilchrist, 2010 ; Jiwani, 2009 ; Jiwani & Young, 2006 ; Vallée, 2017 ; Hubert, 2020 ; Jewkes, 2004). Leurs recherches ont notamment comparé la médiatisation des disparitions et des meurtres des femmes et filles autochtones avec celle des femmes non-autochtones. Par exemple, plus d'une trentaine de femmes et de filles autochtones ont été portées disparues ou assassinées sur l'Autoroute des larmes (portion d'autoroute d'environ 800 kilomètres en Colombie Britannique) depuis la fin des années 1960. Ce n'est seulement qu'en 2002, après la disparition d'une jeune femme blanche de 25 ans, que les grands journaux canadiens s'y sont intéressés (HabiloMédia, s.d.-b).

Certaines femmes victimes seraient alors plus dignes d'être sauvées, et donc de relater leur histoire, comme les « *mères, les femmes, les filles – ou traditionnellement les femmes « vertueuses »* » [traduction libre] (Jiwani & Young, 2006 ; p. 900). Les femmes blanches, hétérosexuelles, de classe moyenne correspondent à cette description. Elles sont façonnées par le stéréotype de la femme pure et innocente (Gilchrist, 2010 ; p. 375). Tandis que les femmes autochtones sont synonymes de déviance et sont souvent affiliées au commerce du sexe et à la consommation de stupéfiants (Jiwani & Young, 2006 ; p. 900 ; Vallée, 2017 ; p. 140). Lorsque ces dernières sont victimes de violence, elles sont blâmées pour avoir adopté des comportements les conduisant dans des contextes à risque de violence (commerce du sexe, consommation d'alcool et de stupéfiants...) (Jiwani & Young, 2006 ; p. 901 ; Vallée, 2017 ; p. 140). Elles seraient alors considérées comme responsables des actes de violence exercés à leur encontre.

De plus, l'étude de Kristen Gilchrist (2010), sociologue et anthropologue, a comparé le traitement médiatique de trois femmes blanches disparues et assassinées et de trois femmes autochtones disparues et assassinées, ayant un même profil. Toutes avaient un bon parcours professionnel et étaient proches de leur famille. Aucune ne consommait de drogue, ni se prostituait. L'auteure a conclu sur le maintien de la marginalisation des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées même lorsqu'elles n'étaient pas impliquées dans le commerce du sexe et qu'elles ne consommaient pas de drogues (2010 ; p. 385). Les femmes blanches ont été décrites dans les presses comme légitimes d'être innocentes, tandis que les femmes autochtones ont été ignorées malgré leurs réussites professionnelles et personnelles (Gilchrist, 2010 ; p. 385). L'étude a également montré que les médias avaient mentionné 3,5 fois plus les trois femmes blanches que les trois femmes autochtones (Gilchrist, 2010 ; p. 379). Les médias ont aussi réussi à entraîner des réactions sociétales très empathiques pour les femmes blanches, et très indifférentes pour les femmes autochtones (Gilchrist, 2010 ; p. 385). Comment s'explique cette différence de traitement médiatique alors que ces femmes blanches et autochtones bénéficient des mêmes conditions sociales ?

Yvonne Jewkes, professeure en criminologie, affirme que la mobilisation des médias pour couvrir une disparition de femme s'évalue selon les antécédents de celle-ci, c'est-à-dire selon son identité, sa race, sa classe sociale, son physique etc. (Jewkes, 2004 ; p. 70). Même dans les cas de soupçons d'enlèvement ou de meurtre, les médias vont d'abord chercher à savoir si la femme est blanche, jeune, attirante, et de classe moyenne (Jewkes, 2004 ; p. 70).

En empruntant ce code moral qui indique quelle femme doit être sauvée, les médias reproduisent les définitions des personnes dites conformes à l'ordre social et celles des personnes dites déviantes (Jiwani, 2013 ; p. 116). Ils hiérarchisent la violence faite aux femmes en perpétuant la dichotomie entre les femmes non-autochtones innocentes et les femmes autochtones coupables (Jiwani & Young, 2006 ; p. 900). Les articles de presse mettent alors au second plan, dans des textes plus courts, les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Tandis que les femmes blanches disparues et assassinées se retrouveront plus aisément en couverture de première page (Gilchrist, 2010 ; p. 380).

De plus, les auteures Carol-Anne Vallée (2017) et Pénélope Hubert (2020) ont démontré que les médias brossent le portrait des violences faites aux femmes autochtones

comme des actes isolés qui peuvent se résoudre par une solution individuelle, soit la condamnation du coupable. Les médias occultent ainsi le contexte colonial raciste qui explique ces violences et discrimine ces femmes (Vallée, 2017 ; pp. 140-141, Hubert, 2020 ; p. 96). Le maintien des préjugés racistes et sexistes envers les femmes autochtones conditionne leur représentation dans les médias qui privilégient certaines femmes plutôt que d'autres (Jiwani & Young, 2006 ; p. 912). En effet, le discours médiatique délimite ces violences uniquement sur les caractéristiques des auteurs qualifiés de monstres pathologiques masculins commettant des actes sexuels ignobles (Jiwani & Young, 2006 ; p. 905 ; Vallée, 2017 ; p. 140). Les médias mettent notamment l'accent sur la réponse judiciaire comme unique solution aux problématiques des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (Vallée, 2017 ; p. 141). Les policiers sont décrits comme une autorité incontestable dans la détermination de la vérité des histoires de ces femmes et dans la résolution des violences qui leur sont faites (Vallée, 2017 ; p. 141). L'état mental des auteurs, combiné à l'absence du contexte social, économique et politique menant à ces actes de violences, est ciblé en vue de justifier l'inaction et l'atténuation de la responsabilité sociétale (Jiwani & Young, 2006 ; p. 905 ; Hubert, 2020 ; p. 96).

Les stéréotypes racistes et coloniaux produisent aussi un contraste dans les médias entre « *invisibilité et hypervisibilité* » [traduction libre] sur certains aspects des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (Jiwani & Young, 2006 ; p. 899). D'une part, ces dernières sont invisibles en tant que victimes de violence dans la couverture médiatique car leurs histoires ne constituent pas des actualités méritant d'être publiées (Jiwani & Young, 2006 ; p. 899 ; Jewkes, 2004 ; p. 70). Leur invisibilité est accentuée par la reproduction des discours coloniaux dans les médias plaçant les femmes autochtones au bas de l'échelle (Jiwani & Young, 2006 ; p. 912). La violence à laquelle elles font face est ainsi banalisée par la société qui insinue que leurs expériences ne sont pas assez horribles pour faire l'objet d'une médiatisation (Gilchrist, 2010 ; p. 385 ; Vallée, 2017 ; p. 141). D'autre part, leur corps est hypervisible car il est considéré comme déviant en raison de leur race, de leur genre et de leur classe sociale (Jiwani & Young, 2006 ; p. 899). L'hypersexualisation du corps des femmes autochtones amplifie la banalisation de la violence exercée sur elles (Jiwani & Young, 2006 ; p. 901). Les auteures Jiwani et Young concluent que le discours médiatique des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, oscillant entre cette invisibilité et cette hypervisibilité, perpétue leur

marginalisation (Jiwani & Young, 2006 ; p. 912). Ce discours n'est, pour autant, pas l'unique élément contribuant aux préjugés subis par ces femmes et ces filles autochtones.

Dans son étude, Gilchrist a remarqué que les photographies des femmes autochtones disparues bénéficient d'une couverture moindre que celles des femmes blanches disparues (2010 ; p. 382). Les premières montrent moins de détails, d'images de proches ou encore de l'enfance de la femme autochtone. Les secondes sont plus grandes, plus nombreuses, centrées dans le texte et exposant la vie de la femme blanche et de ses proches (Gilchrist, 2010 ; p. 382). Elles présentent également des portraits des suspects ou encore des cartes détaillées des zones de recherche (Gilchrist, 2010 ; p. 382). La politologue Graber a démontré que les images accolées au texte dans les médias permettent au lecteur de faire le lien entre l'histoire qui est racontée et la photographie (1996 ; p. 90). L'attention du lecteur est ainsi ciblée pour engager ses émotions (Graber, 1996 ; p. 90). Le lecteur a l'impression de vivre ce qui est dans l'image ou du moins d'être témoin de ce qui s'est passé (Graber, 1996 ; p. 87). Les photographies des femmes blanches disparues incitent ainsi davantage le lecteur à éprouver des émotions relatives à l'histoire de ces femmes. Tandis que la réduction des photographies des femmes autochtones joue alors un rôle dans la participation (et son manque) du lecteur à s'engager émotionnellement dans l'histoire.

Ainsi, les médias de grand public maintiennent les stéréotypes ambiants sur les femmes et les filles autochtones dans la représentation des disparitions et des meurtres. La différence de traitement médiatique entre les femmes autochtones et les femmes blanches est flagrante. Elle renforce les préjugés sur les disparitions et les assassinats des femmes et des filles autochtones en les catégorisant comme des actes isolés commis par des fous monstrueux. L'absence de considération du contexte social, économique et politique influence l'inaction de la société et réduit sa part de responsabilité dans la perpétuation de ces crimes. En jouant sur le contraste invisible/hypervisible, les médias renforcent la marginalisation des femmes autochtones. La mise en forme photographique et les articles attribués à ces dernières révèlent l'attention des médias sur ce qu'ils considèrent comme une information suffisante à transmettre à la société.

La littérature scientifique relative à la couverture médiatique ne s'est pas intéressée aux médias autochtones, considérés dans la présente recherche. Les médias autochtones ne sont, pourtant, pas récents. Si les colons ont été les premiers à publier des

articles sur le quotidien des Autochtones, dès 1885 un média a été créé à Hagersville, en Ontario par des Autochtones pour les Autochtones. Intitulé *The Indian*, il a été suivi du *Wawatay News*<sup>18</sup>, dans le Nord de l'Ontario, et du *Windspeaker*<sup>19</sup>, à Edmonton. *IndigiNews*<sup>20</sup> est également un média local répandu en Colombie-Britannique à destination des communautés des Métis, des Inuits et des Premières Nations. Il a été lancé grâce à la collaboration de *The Discourse*<sup>21</sup> et *Aboriginal Peoples Television Network (APTN)*, géant du réseau télévisuel financé par le gouvernement fédéral. Il « se présente lui-même comme le quatrième plus grand réseau pan-canadien » (Aubin, 2012 ; p. 19). Les médias autochtones sont donc cruciaux dans la promotion des voix autochtones et dans la participation au débat national. Ils permettent d'éclairer la société sur les problématiques des femmes et des filles autochtones, et plus particulièrement en ce qui concerne leurs disparitions et leurs meurtres. Ils ouvrent des pistes dans la représentation des violences issues du processus de victimisation multiple.

### **1.3 Le processus de victimisation multiple dans le traitement médiatique des disparitions et des meurtres, conclusion sur un contexte négligé**

Comme il a été décrit dans ce chapitre, les marches commémoratives pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées mettent en lumière le processus de victimisation multiple. Les marches dénoncent toutes les violences liées aux disparitions et aux meurtres, et condamnent le manque de reconnaissance des problématiques par la société dans les événements commémoratifs. Ces victimisations influencent le traitement différencié des affaires de disparitions et de meurtres chez les

---

<sup>18</sup> *Wawatay News* est un média créé en 1974 par une organisation autochtone à destination des Premières Nations et des communautés de la Nation Nishnawbe Aski, dans le Nord de l'Ontario. Il sert à la préservation et à l'enrichissement des langues et des cultures autochtones. Il se compose d'un journal mensuel, de programmes radiophoniques quotidiens, de productions télévisuelles, et d'un site Internet multimédia (mis en ligne en mai 2007). (*Wawatay News*, s. d.).

<sup>19</sup> Le média *Windspeaker*, créé en 1983, est détenu et géré par *Aboriginal MultiMedia Society of Alberta (AMMSA)*. Il s'agit d'un média journalistique, en majorité à destination des communautés autochtones au Canada qui veut transmettre de l'information du point de vue autochtone. Il a d'abord été initié en tant que presse imprimée, puis il s'est élargi en 2016 à un site Internet multimédia. (*Windspeaker*, s. d.-a, s. d.-b).

<sup>20</sup> *IndigiNews* est un média journalistique géré par des Autochtones. Créé en 2020, en partenariat avec *Aboriginal Peoples Television Network (APTN)* et *The Discourse*, son objectif principal est de relater les histoires des communautés autochtones (Sample, 2020, Avril 26 ; *IndigiNews*, s. d.).

<sup>21</sup> *The Discourse* est un média créé en 2014 ayant pour objectif d'effectuer un journalisme pour tout le monde et servir diverses communautés. Il souhaite rompre avec la production d'articles sensationnels et raconter en détail l'histoire des personnes afin d'exercer une influence dans la piste de résolutions des problèmes rencontrés par les communautés. Ce média reste à l'écoute de la population et est ouvert aux collaborations en vue de construire continuellement un discours transparent et évolutif. (*The Discourse*, s. d.-a, s. d.-b).

femmes et les filles autochtones par les autorités se reproduisant dans leur couverture médiatique. En effet, la littérature scientifique a montré le maintien des stéréotypes chez les femmes et les filles autochtones dans les rares représentations de leurs disparitions et de leurs meurtres par les médias de grand public. En vue de réduire les actes commis à des caractéristiques individuelles et décontextualisées, une hypersexualisation de leur corps, considéré déviant, est opérée.

Le contexte politique joue un rôle dans l'explication des diverses formes de violences vécues par les femmes et les filles autochtones et leur reproduction dans les médias. Plus spécifiquement, les préjugés coloniaux et racistes semblent justifier l'absence de responsabilité sociétale dans la perpétuation de ces violences. Afin de briser le silence entourant le processus de victimisation multiple et d'engager la société dans la prise en considération des problématiques des femmes et des filles autochtones, le contexte doit être explicité à des fins d'explications sociohistoriques de leurs problématiques. L'approche intersectionnelle (Bilge, 2009) permettra d'identifier les interactions entre les dimensions identitaires des femmes et des filles autochtones dans l'enchaînement des violences qu'elles subissent au sein de la société canadienne.

## 2. UNE COMPRÉHENSION INTERSECTIONNELLE DES DISPARITIONS ET DES MEURTRES DES FEMMES ET DES FILLES AUTOCHTONES

Les Autochtones sont les premiers peuples du territoire aujourd'hui appelé Canada. Les Premières Nations, les Métis et les Inuits composent les Autochtones du Canada (Heidinger, 2022 ; p. 4). Chaque communauté autochtone bénéficie de cultures, traditions, langues, pratiques et croyances spirituelles différentes (Heidinger, 2022 ; p. 4). Bien qu'on ne puisse réduire les Autochtones à un groupe homogène, ils ont tous subi à des degrés différents les conséquences du colonialisme (Monture, 2017 ; pp. 18-19). Les politiques coloniales les ont soumis à un système d'oppression visant à éradiquer leurs cultures, leurs langues, leurs pratiques, leurs histoires. Sur plusieurs générations, les terres autochtones et les Autochtones eux-mêmes ont été divisés, déplacés, exploités, catégorifiés et ont subi les effets dévastateurs de la colonisation (Heidinger, 2022 ; Mamdani, 2020 ; Delâge, 2012 ; Jacob & Williams, 2008 ; Anderson, 2003 ; Perreault, 2015, Cumes, 2017).

Tel que mentionné plus haut, les Autochtones sont surreprésentés parmi les victimes de violence au Canada (Heidinger, 2022 ; p. 4). Les femmes autochtones ont particulièrement été touchées dans le passé et sont encore confrontées à un taux élevé de violence (Heidinger, 2022 ; p. 4). La théorie intersectionnelle est mobilisée afin d'analyser les représentations imagées des violences subies par les femmes et les filles autochtones.

Dans un premier temps, il convient de définir la théorie intersectionnelle et son champ d'application dans la société coloniale canadienne. Dans un second temps, les effets persistants du système colonial dans la société contemporaine sont présentés. Enfin, dans un dernier temps, des pistes de résolutions des problématiques des femmes et des filles autochtones, notamment celles proposées par la décolonisation, sont traitées avant de présenter la conclusion de ce chapitre.

## **2.1 L'intersectionnalité entre le genre et la race et la théorie intersectionnelle**

L'approche sociologique intersectionnelle est requise ici pour le traitement des images médiatisées, et des textes associés, relevant des disparitions et des meurtres des femmes et filles autochtones du Canada. Le concept d'intersectionnalité a été développé dans les années 1980, dans la mouvance des Critical Race Theories. Ce concept a permis de repenser la combinaison entre le genre et la race en vue d'apporter une meilleure compréhension des systèmes discriminatoires subis par les femmes racisées. Kimberley Crenshaw s'est opposée aux théories antiracistes et féministes qui ne considèrent pas la complexité et l'interconnectivité des catégories sociales telles que la race et le genre (Crenshaw, 1991). Le féminisme qui n'implique pas les questions de race, tendra toujours, dans ses stratégies de résistance, à reproduire des modes de subordination par les personnes blanches sur les personnes de couleur (Crenshaw, 1991 ; p. 1252). La lutte antiraciste, quant à elle, échoue à prendre en compte l'influence du patriarcat dans la subordination des femmes racisées (Crenshaw, 1991 ; p. 1252). Pour expliquer ces analyses, Crenshaw s'est notamment intéressée aux difficultés des femmes noires victimes de discrimination dans l'établissement des faits et la démonstration des preuves devant les instances juridiques américaines. Certaines affaires, décrites par l'auteure (Crenshaw, 1989 ; pp. 58-64), ont montré les obstacles à la reconnaissance d'un statut particulier et discriminatoire pour les femmes noires devant les juges. Les juges décidaient de statuer, soit, sur la catégorie minoritaire de femme, soit, sur la catégorie minoritaire noire. Ils refusaient de considérer les discriminations des victimes en tant que

femme et personne noire. Les discriminations de genre étaient fixées sur les expériences des femmes blanches de classe moyenne, tandis que celles de la race étaient fondées sur les expériences des hommes noirs (Crenshaw, 1991 ; p. 1298). La dichotomie des catégories sociales entre le sexe et la race a été délimitée au détriment des femmes noires. L'existence même de la séparation entre ces catégories représente dès lors un obstacle à la compréhension de problématiques sévères telles que la violence conjugale ou encore le viol. Les violences subies par les femmes noires s'expriment donc au travers d'autres aspects identitaires comme la race, le genre ou la classe (Crenshaw, 1991 ; p. 1242). Ces problématiques doivent être mieux entendues au sein d'un système social de domination (Crenshaw, 1991 ; p. 1241).

En approfondissant les réflexions relatives à l'intersectionnalité entre la race et le genre de Crenshaw (1989, 1991), cette perspective théorique permet de rapprocher les catégories sociales et les dimensions identitaires diverses en vue de répondre aux discriminations subies par les femmes racisées. En l'occurrence, l'intersectionnalité apporte une analyse propre aux histoires de vie des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Les travaux de Sirma Bilge, professeure titulaire en sociologie à la faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, s'intéressent aux rapports entre le genre, la race, la sexualité, le nationalisme ainsi qu'aux relations postcoloniales et ethniques. Malgré l'absence de consensus dans le domaine, elle propose néanmoins une définition assez complète de l'intersectionnalité :

*« L'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories des sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle [...] et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales. »* (Bilge, 2009 ; p. 70)

L'intersectionnalité peut alors être mobilisée à une échelle à la fois micro et macro sociale. Le niveau microsocial explique que les structures d'inégalités produisent diverses catégories sociales. Ces structures sociales inégales dévoilent les rapports de pouvoir et leurs effets sur le quotidien des individus produisant des histoires de vie uniques (Bilge, 2009 ; p. 73). Au niveau macrosocial, les rapports de pouvoir contribuent à l'analyse des modes de « *production, [d]'organisation et [de] maintien des inégalités* » (Bilge, 2009 ;

p. 73). Ainsi, l'intersectionnalité appréhende la singularité des catégories sociales en tant qu'élément à part entière des structures sociales et des rapports de pouvoir dans la production d'inégalité (Bilge, 2009 ; p. 73).

Les désaccords sur la définition de l'intersectionnalité reposent notamment sur l'importance qui doit être accordée aux analyses micro ou aux analyses macro sociales. La psychologue danoise, Dorthe Staunaes, préfère accentuer son analyse intersectionnelle sur la subjectivité des identités et de leurs effets dans l'inégalité des rapports de pouvoirs (2003 ; p. 105). Patricia Hills Collins, auteure importante des théories féministes noires, quant à elle, déplore l'accent mis sur les identités et privilégie l'examen des structures sociales dans la production des inégalités (2009 ; pp. ix-x). Elle est d'ailleurs l'une des premières à évoquer l'intersectionnalité comme paradigme (citée dans Bilge, 2009 ; p. 71).

De plus, les points de vue divergent également entre pays. Les pays scandinaves s'attachent aux approches poststructuralistes et intersubjectives de l'intersectionnalité, tandis que les pays de l'Amérique du Nord se focalisent plus particulièrement sur l'examen structurel des inégalités (Bilge, 2009 ; pp. 76-77).

Néanmoins, la sociologue Bilge considère que la multiplicité d'application de la théorie permet son « *autonomie relative des systèmes d'inégalité sociale* » (Bilge, 2009 ; p. 85). Elle s'appuie pour cela sur la théorie de la sociologue britannique, Sylvia Walby, qui propose d'étudier chaque axe identitaire (la classe, le genre, et l'ethnicité) sur un même pied d'égalité dans les structures de pouvoir telles que le politique, l'économie, et la société civile (2007 ; pp. 454-455). Les travaux théoriques de l'intersectionnalité de Walby s'articulent également avec ceux de Stuart Hall même s'ils n'y réfèrent pas directement. Le sociologue Hall, auteur-clef des théories post-coloniales, a participé à l'explication des rapports de pouvoir entre identité et culture dans les *Cultural Studies* (cité dans Kien, 2007 ; pp. 164-165). De la même manière que pour l'intersectionnalité, il se réfère aux catégories identitaires de race, de classe et de genre pour expliquer leur relation dans la production des inégalités. Il a plus particulièrement mis en lumière le processus sociohistorique du croisement des catégories sociales de classe, de genre et de race avec les divisions de production des inégalités (l'économie, le politique, la culture) (cité dans Bilge, 2009 ; p. 83 ; Hall, 1985 ; p. 96). Hall articule les structures de pouvoir dans une « *autonomie relative* » des systèmes identitaires (cité dans Bilge, 2009 ; p. 83 ; Hall, 1986 ; pp. 10, 25). Il propose ainsi une analyse des particularités sociohistoriques

ayant produit chaque catégorie identitaire en vue d'examiner leurs rapports interdépendants (Hall, 1985 ; pp. 94-96). À défaut, l'intersectionnalité courrait le risque de décontextualiser historiquement les relations sociales et les rapports de pouvoir (Bilge, 2009 ; p. 79 ; Hall, 1985 ; p. 96).

Finalement, Bilge conçoit l'intersectionnalité comme un « *méta-principe devant être ajusté et complété en fonction des champs d'études et des visées de la recherche, et d'en accepter les mises en application plurielles* » (2009 ; p. 85). Ce cadre théorique peut être utilisé pour mieux analyser le traitement médiatique des disparitions et des assassinats des femmes et des filles autochtones. L'intersection entre le genre et la race de Crenshaw (1989) est la première étape pour expliquer les problématiques vécues par les femmes et les filles autochtones. Cette intersection, complétée par les travaux de Sirma Bilge (2009), permet de couvrir la compréhension de la représentation des violences par les images médiatisées et les textes associés. La construction des rapports inégalitaires envers les femmes et les filles autochtones est, dans la suite du mémoire, étudié dans un processus sociohistorique (Hall, 1985 ; p. 96 ; Hall cité dans Bilge, 2009 ; p. 83). Les structures de pouvoir ont ainsi joué sur chaque dimension identitaire afin d'exercer des violences sur les femmes et les filles autochtones qui sont encore maintenues dans la société contemporaine.

## **2.2 Une histoire intersectionnelle entre la race, le genre et la colonisation dans la vie des femmes et des filles autochtones**

En partant du processus sociohistorique, par le passé colonial, d'une part, et l'évolution actuelle du quotidien des femmes et des filles autochtones, d'autre part, l'intersectionnalité permet de repenser l'analyse de leur expérience. Mahmood Mamdani, anthropologue, a d'ailleurs présenté dans ses travaux la nécessité d'analyser le processus historique pour comprendre l'évolution des sociétés colonisées (2004, 2020). Ses travaux se sont centrés sur les études coloniales, anticoloniales et de décolonisation. Le retour au passé, ainsi envisagé par Mamdani, appréhende une réflexion sur l'histoire coloniale en Amérique du Nord et les effets persistants du colonialisme dans la société canadienne contemporaine (Mamdani, 2020). L'anthropologue, Aura Cumes, Maya-Kaqchikel, a aussi analysé la réalité des Autochtones en tant que société formée par un « *processus historique* » (2017 ; p. 49).

Le colonialisme s'est imposé sur les communautés autochtones par l'intermédiaire des politiques d'assimilation et d'appropriation européennes. Si on ajoute aux conséquences du colonialisme, celles produites dans la mouvance du patriarcat, les femmes et les filles autochtones se sont retrouvées assujetties, simultanément, à plusieurs systèmes de domination. Afin de mieux comprendre la portée de cette domination, il convient de s'attarder quelques instants sur les effets du régime colonial à l'encontre des Autochtones, pour ensuite mesurer les conséquences de la double marginalisation raciale et genrée sur les femmes et les filles autochtones.

### *2.2.1 Un régime assimilationniste colonial exercé sur le quotidien des Autochtones*

La venue des colons sur les territoires autochtones a d'abord constitué une stratégie économique. L'exploitation et l'appropriation des terres se sont ensuite déployées, confrontant les Autochtones aux politiques d'assimilation à la vie européenne. La Loi sur les Indiens, au Canada, ou encore les « *domestic dependant nations* » aux États-Unis (Mamdani, 2020 ; p. 42), avaient pour objectif de maintenir les Autochtones dans un statut juridique restreint, soit celui de l'*Indien*<sup>22</sup>. Seuls ceux répondant aux critères, essentiellement basés sur les liens de sang et définis par les colons européens, pouvaient être considérés comme des *Indiens*. Le statut, utilisé par les auteurs de l'époque comme Tocqueville ou encore Gallatin, a notamment permis d'infantiliser les Autochtones en vue d'exécuter plus aisément la mission d'assimilation culturelle (Delâge, 2012). En 1850, la législation du Bas-Canada<sup>23</sup>, régie par la Confédération<sup>24</sup>, a défini juridiquement pour la première fois ce qu'est un *Indien* (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 140 ; Du Québec À Trois-Rivières & Du Québec À Trois-Rivières, s. d.). Une

---

<sup>22</sup> La formulation en italique du terme « indien », dans ce mémoire, vise à marquer la connotation négative qui a été définie et utilisée par les colons afin de stigmatiser et marginaliser les Autochtones. La professeure des études autochtones de descendance Mi'kmaq et anglaise, Bonita Lawrence, a d'ailleurs expliqué la nécessité de rompre avec le vocabulaire établi durant la colonisation, dont le terme d'*Indien*, pour repenser le système dans son intégralité (2003 ; p. 21). Ce vocabulaire reste une forme de contrôle de la société dominante blanche pour décider et distinguer qui est *Indien* et qui ne l'est pas (Lawrence, 2003 ; p. 23). Il n'est pas inscrit en italique lorsque le terme est utilisé par des règlements, des lois ou des traités juridiques qui ont des noms officiels, même s'il s'avère à connotation négative.

<sup>23</sup> En 1791, *L'Acte constitutionnel*, adopté par le Parlement Britannique, a divisé la province du Québec en deux : le Haut-Canada et le Bas-Canada ayant chacune une assemblée législative distincte. Il s'inscrit dans le processus de réorganisation de l'Amérique du Nord britannique en marche vers la Confédération. (Tousignant, 2006). En 1841, le Haut-Canada et le Bas-Canada se sont unis au sein d'une même assemblée législative pour former la province du Canada (Ouellet, 2013).

<sup>24</sup> La Confédération a réuni les colonies de l'Amérique du Nord britannique pour former le Dominion du Canada en 1867. En 1999, les autres provinces du Canada se sont jointes pour former le Canada actuel. (Waite, 2013).

restructuration des espaces publics et privés dans les communautés autochtones a été conduite afin d'ériger un ordre social basé sur l'idéologie coloniale européenne (Cumes, 2017 ; p. 54). La femme autochtone a été marginalisée dans ces espaces alors qu'elle jouait des rôles centraux dans les domaines décisionnaires, politiques, et traditionnels (Larocque, 1994 ; p. 75 ; Perreault, 2015 ; p. 45 ; Bruneau, 2017 ; p. 106). Pour ce faire, les politiques d'assimilation ont instauré, d'une part, un régime juridique qui, d'autre part, combiné au système patriarcal, a assujéti les femmes et les filles autochtones à la société coloniale.

L'assimilation a alors consisté en l'établissement d'un système de pensionnats, administré par les institutions religieuses, créant ainsi une rupture des liens familiaux et communautaires chez les Autochtones. Les enfants autochtones, déplacés de force dans ces pensionnats, étaient soumis au contrôle des directives des colons visant à « *éradiquer leurs cultures et leurs droits* » (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 139). La rupture des liens a privé les jeunes autochtones de l'usage de leurs langues, de leurs traditions ainsi que de leurs cultures spirituelles. Les femmes autochtones qui avaient pour tâche de transmettre l'héritage culturel aux enfants se sont retrouvées privées de leur rôle traditionnel (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 146). Par ailleurs, les enfants autochtones ont rencontré de nombreux problèmes dans les pensionnats associés à des abus sexuels et physiques (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 145). Les agressions au cours de l'enfance ont entraîné des répercussions plus larges :

« à l'âge adulte à des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie, au sentiment d'impuissance, à la dépendance, à la dévalorisation de soi, au suicide, à la prostitution, à la dépendance du jeu, à la clochardise, à l'abus sexuel, à la violence, et [...] à la disparition et à l'assassinat de femmes » (Jacobs & Williams, 2008 ; pp. 145-146).

L'oppression exercée sur les enfants autochtones les a donc affectés jusque dans leur vie d'adulte. Les filles autochtones n'ont pas été épargnées. Les conséquences ultimes sont illustrées par leur état de grande vulnérabilité, qui a conduit entre autres aux disparitions et aux meurtres des femmes et des filles autochtones.

Ces conséquences néfastes ont été accentuées par les règlements relatifs au statut d'Indien. D'une part, l'*Acte pour encourager la Civilisation graduelle des Tribus*

*sauvages en cette Province*<sup>25</sup> de 1857 a organisé une division de position juridique entre les hommes et les femmes autochtones (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 140). Il a ouvert, aux hommes autochtones, le choix de s’émanciper du statut d’*Indien*, et ne l’a pas étendu aux femmes autochtones. Ce choix était conditionné au respect de critères précis comme l’âge, l’éducation, la capacité d’écrire et de parler les langues française et anglaise, la stabilité financière etc. Cette loi visait à encourager les hommes autochtones à abandonner leur identité autochtone et à endosser la culture et les valeurs de la société coloniale allochtone (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 140). D’autre part, *l’Acte pourvoyant l’émancipation graduelle des Indiens* de 1869 a accéléré le processus d’assimilation (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 140). La loi a renforcé les inégalités juridiques entre les hommes et les femmes autochtones au sein de leur communauté d’origine. Les femmes autochtones avaient moins de droits que les hommes autochtones dans leur même communauté d’origine (Jacobs & Williams, 2008 ; pp. 140-141).

Ainsi, le mécanisme de qui pouvait être *Indien* et qui était non-*Indien* a émergé, discriminant davantage les femmes autochtones, notamment par la loi sur les Indiens de 1876 (Lawrence, 2003 ; p. 7). Cette loi visait à contrôler les structures politiques, sociales et spirituelles des Autochtones. Elle a concrétisé le statut d’*Indien* dans l’ensemble du Canada en délimitant les conditions à remplir pour devenir *Indien* sur la lignée patrilinéaire (du chef masculin de la famille autochtone). Or, traditionnellement un « *bon nombre* » de communautés autochtones était basé sur la lignée matrilineaire, soit sur la mère autochtone (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 141). Les femmes autochtones qui prenaient un allochtone comme conjoint perdaient automatiquement leur statut d’*Indien*. Elles perdaient également leurs droits dans leur communauté d’origine dans le cas où elles se mariaient à un *Indien* d’une autre communauté et devaient répondre aux règles communautaires de leur mari (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 141). Ce processus a eu pour effet de diminuer le pouvoir des femmes autochtones au sein même de leur communauté et de rendre donc plus difficile pour elles de défier le système (Lawrence, 2003 ; p. 8). On constate, dans ces règles destinées aux Autochtones, les effets du système patriarcal européen soumettant les femmes au contrôle de leur père et mari. Les femmes et les filles autochtones ont ainsi subi les choix imposés par leur père ou mari quant à leur statut d’*Indien* et à leurs droits (Jacobs & Williams, 2008 ; p.142). En les privant de droits et de

---

<sup>25</sup> Cette loi législative avait pour objectif de contrôler le quotidien des Autochtones afin d’éliminer leur culture (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 140).

libertés, le contrôle exercé a renforcé les stéréotypes et a entraîné des formes de dominations patriarcales et de coercition sur leur corps.

### **2.2.2 *La stigmatisation des femmes et des filles autochtones***

Au-delà des aspects juridiques nuisibles sur leur vie, les femmes et les filles autochtones ont été stigmatisées jusque dans leur corps même. Pour rappel, les terres autochtones ont été exploitées et appropriées par les colons. Afin de contrôler le corps des femmes et des filles autochtones, les colons ont assimilé leur corps aux terres des Autochtones (Perreault, 2017 ; p. 47). Les dimensions sexuelles et raciales liées aux violences de genre ont défini un mythe impur autour du corps de la femme autochtone, appelé « *squaw* » (Larocque, 1994 ; p. 76 ; Perreault, 2015, p. 96). Son corps était considéré comme un produit commercial pouvant être approprié et exploité de la même manière que les terres autochtones (Perreault, 2017 ; p. 47). Une déshumanisation des femmes et des filles autochtones a été ainsi dressée autorisant tout autant leur domination que celles des territoires autochtones (Stewart-Harawira, 2007 ; p. 8).

Julie Perreault, professeure en études féministes, a théorisé la synergie entre le colonialisme, le racisme et le sexisme, et a défini le rôle du patriarcat européen dans cette déshumanisation des femmes autochtones (2015, 2017). Le patriarcat y est abordé en tant que « *système hiérarchique de domination fondé réciproquement sur le genre et sur l'entretien de la soumission et de l'infériorité d'un Autre, qu'il s'agisse d'une personne, d'un groupe ou d'un peuple* » (Perreault, 2015 ; p. 45). Selon l'auteure Silvia Federici, le patriarcat doit être historicisé afin de saisir sa complexité au sein des structures de pouvoir et des formes de domination (citée dans Cumes, 2017 ; p. 48). En effet, le système patriarcal a consolidé les discriminations sexistes et raciales subies par les femmes blanches européennes, contrevenant à la société dominante blanche, sur les femmes autochtones (Lawrence et Anderson, Green citées dans Bruneau, 2017 ; p. 106). Plus particulièrement, à l'époque de la colonisation de l'Amérique du Nord, se déroulait en Europe une chasse aux sorcières ciblant les femmes qui usaient de méthodes médicinales (telles que les sage-femmes, ou les guérisseuses) et qui transgressaient l'ordre patriarcal établi (Bruneau, 2017 ; p. 106 ; Cumes, 2017 ; p. 48). Pour mémoire, les femmes autochtones jouaient un rôle important dans l'enseignement des traditions et de la spiritualité (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 146). En menaçant le pouvoir colonial, l'usage de l'idéologie de la chasse aux sorcières a été récupéré dans la stratégie d'élimination des femmes autochtones de la vie socio-politique (Cumes, 2017 ; p. 53). Elles ont ainsi été

exclues des instances décisionnelles, politiques, et spirituelles, renforçant celles déjà effectuées par les politiques d'assimilation (Larocque, 1994 ; p. 75, Perreault, 2015 ; p. 45, Bruneau, 2017 ; p. 106). La contribution des idéologies patriarcales européennes a donc soutenu les stéréotypes sur les femmes et les filles autochtones (Perreault, 2017 ; p. 44). Les discriminations ainsi subies se sont inscrites en tant que violence de genre les réduisant à des objets appropriables (Perreault, 2015 ; pp. 45-46) et les assujettissant au sein de la société coloniale (Green citée dans Serier, 2022 ; p. 26).

En additionnant la hiérarchisation raciale et genrée de la Loi sur les Indiens aux autres règlements précédemment cités, le colon mâle blanc a pu s'autoproclamer supérieur aux autres groupes. Les femmes et les filles autochtones se sont alors retrouvées en bas de l'échelle (Cumes, 2017 ; p. 53). Ces dernières ont été subordonnées à leurs pairs masculins, qui étaient eux-mêmes soumis aux colons européens. Pour réaffirmer leur position, les hommes autochtones ont redirigé la violence qu'ils subissaient sur les femmes et les filles autochtones (Cumes, 2017 ; p. 54 ; Perreault, 2015 ; p. 47). En d'autres termes, les Autochtones masculins ont intériorisé le portrait négatif colonial sur les peuples autochtones. En ajoutant une haine patriarcale, ils ont exprimé leur haine des colons sur les femmes autochtones (Perreault, 2015 ; p. 47). L'État dominant est alors devenu surpuissant puisqu'il n'était plus l'agent direct de la violence au sein des communautés autochtones qui s'autodétruisaient.

En somme, l'idéologie coloniale-patriarcale et ses politiques assimilationnistes ont radicalement bouleversé le mode de vie des Autochtones. La restructuration des systèmes chez les Autochtones, accompagnée par une domination et une subordination des femmes et des filles autochtones, a donc été rendue possible par trois grands instruments : la loi, la religion, et la violence intersectionnelle (Cumes, 2017 ; p. 52). Les femmes et les filles autochtones ont été doublement marginalisées. Elles ont été racisées au regard de leur statut d'*Indien* (catégorie race), et ont été discriminées au regard de leur position de femme (catégorie sexe/genre). Les femmes et les filles autochtones se sont alors retrouvées dans des rapports inégaux avec les hommes autochtones et le reste de la société dominante. En envisageant seulement l'une ou l'autre des catégories, la race ou le genre, on néglige la complexité de cette double marginalisation et les violences qui en découlent, sur les victimes femmes et filles autochtones. Pour mieux la comprendre, l'intersectionnalité explique l'interaction entre la race et le genre dans les processus d'inégalité vécus par ces victimes au sein des structures de pouvoir. Ces processus

sociohistoriques inégaux pourront servir comme fondements d'analyse des représentations médiatisées des violences issues de la double marginalisation vécue par les femmes et les filles autochtones. Les processus sociohistoriques inégaux sont encore profondément marqués dans les mentalités et les instances juridico-administratives actuelles maintenant ces violences subies.

### **2.3 Le maintien d'un cycle de violence intersectionnel**

Le projet de loi C-31 de 1985, adopté par le gouvernement fédéral, a modifié la Loi sur les Indiens pour qu'elle devienne conforme à la Charte canadienne des droits et des libertés (Jacobs & Williams, 2008 ; p.143). Le droit à l'émancipation a été aboli et le statut d'*Indien* pour ceux et celles qui l'avaient perdu a été rétabli. Néanmoins, le projet de loi C-31 reste discriminatoire, plus particulièrement envers les femmes et les filles autochtones (Jacobs & Williams, 2008 ; p.143 ; *FAQ*, 2021, p. 3<sup>26</sup>). La rupture des liens « géographiques » ou « d'appartenance » des femmes et des enfants autochtones, par les politiques coloniales a été maintenue ou a engendré d'autres divisions parmi les Autochtones concernant les critères d'admissibilité et d'enregistrement à une communauté (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 145). À ce sujet, les discriminations ont été conservées selon le degré de sang *Indien* et selon le genre (Lawrence, 2003 ; p. 14). *FAQ* souligne de surcroît l'enchaînement des disparitions des femmes et des filles autochtones liées aux politiques coloniales d'effacement et d'assimilation (2015 ; p. 59). Leur assassinat illustre la forme ultime de ces disparitions. De plus, parmi les personnes ayant retrouvé leur statut d'*Indien* sous la loi C-31, certains enfants des femmes autochtones, qui avaient perdu leur statut d'*Indien*, ne souhaitaient pas retourner dans leur communauté d'origine (Lawrence, 2003 ; p. 14). Leur réintégration a été difficile car le stigmate de l'ancien statut non-*Indien* des précédentes politiques est resté ancré dans les mentalités (Lawrence, 2003 ; p. 15).

Par ailleurs, les femmes et les filles autochtones sont sujettes à d'autres problématiques au cours de leur vie, dont celle de la pauvreté (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 148). La précarité économique, liée à la situation d'emploi, incite parfois les femmes et les filles autochtones à s'impliquer dans le commerce du sexe (Jacobs & Williams,

---

<sup>26</sup> *FAQ* a rendu un mémoire en 2021 à l'occasion de la journée de débat général sur le Droits des femmes et filles autochtones à la 79e session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (*FAQ*, 2021).

2008 ; p. 149)<sup>27</sup>. Leur état de pauvreté est également dû aux précédents déplacements forcés des Autochtones en dehors de leur communauté géographique, aggravant ainsi leur capacité à répondre à leurs propres besoins (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 149)<sup>28</sup>. Il est alors possible de parler d'un contexte socio-économique violent pour rendre compte de la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones face à la précarité. Celui-ci entraîne des risques de participation dans des activités illégales et de consommation de substances intoxicantes (GRC, 2014)<sup>29</sup>.

Les aspects juridiques et judiciaires discriminent également davantage les femmes et les filles autochtones. La discrimination survient dans un racisme systémique réduisant les efforts déployés par les services de police pour les communautés autochtones et plus particulièrement pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Jacobs & Williams, 2008 ; pp. 150-152). L'indifférence policière a notamment été vue dans les chiffres et les témoignages des proches des victimes présentés au chapitre 1 de cette première partie.

L'idéologie coloniale-patriarcale génère encore des impacts dans la vie des femmes et filles autochtones. Le patriarcat ne peut à lui seul expliquer ces conséquences désastreuses. L'auteure Patricia Monture inscrit le patriarcat européen dans un système plus large permettant de mieux saisir la complexité des formes de violences subies par les femmes et les filles autochtones (citée dans Lawrence, 2003 ; p. 5). *FAQ* présente, à cet égard, quatre échelles des violences subies : la violence structurelle, la violence institutionnelle, la violence familiale, et la violence personnelle (2015 ; pp. 3-4). La violence structurelle représente les « *effets systémiques des politiques d'effacement et d'assimilation* », opérés par le gouvernement colonial et la Loi sur les Indiens (*FAQ*, 2015 ; p.3). La violence institutionnelle poursuit le cours de la violence structurelle. Elle traverse les générations sous l'angle des impacts liés directement aux institutions sociales,

---

<sup>27</sup> À ce sujet, l'Étude sur l'homicide depuis 1991 précise que seulement 16 % des femmes autochtones tuées occupaient un emploi, alors que 40 % des femmes non-autochtones tuées occupaient un emploi (GRC, 2014, p. 17). 255 femmes assassinées pratiquaient le commerce du sexe, 12 % chez les femmes autochtones, et seulement 5 % chez les femmes non-autochtones (GRC, 2014 ; p. 18).

<sup>28</sup> À cet égard, le recensement de 2006 souligne que 18 % des femmes autochtones tuées subvenaient à leurs besoins par des moyens illégaux (GRC, 2014 ; p. 18). Cette situation se présente pour seulement 8 % chez les femmes non-autochtones tuées (GRC, 2014 ; p. 18).

<sup>29</sup> Le recensement de 2006 souligne que 18 % des femmes autochtones tuées subvenaient à leurs besoins par des moyens illégaux (GRC, 2014 ; p. 18). Cette situation se présente pour seulement 8 % chez les femmes non-autochtones tuées (GRC, 2014 ; p. 18). L'Étude sur l'homicide révèle également que de 1997 à 2012, 63 % des femmes autochtones assassinées avaient consommé des substances intoxicantes comme l'alcool ou les drogues avant leur meurtre, contre 20 % des femmes non-autochtones assassinées (GRC, 2014 ; p. 18).

sanitaires, ou encore éducatives comme l'illustre parfaitement le cas des pensionnats (FAQ, 2015 ; p.4). Enfin, les violences familiales et personnelles concernent tous les types de violence (physique, sexuelle, psychologique, financière) subis par un individu, notamment au sein d'un ménage, partant du couple et pouvant s'étendre jusqu'aux enfants (FAQ, 2015 ; p.4).

Ainsi, le cycle de violence doit être compris au sein des discriminations identitaires dont sont victimes les femmes et les filles autochtones dans les structures sociales, politiques, et culturelles. La théorie intersectionnelle arrive à identifier ce processus d'inégalités dans les structures de pouvoir. L'Enquête Nationale pour les Femmes et les Filles Autochtones Disparues et Assassinées conseille en outre cette théorie pour comprendre le système de relations et de rencontres dans l'histoire unique des femmes et des filles autochtones, et notamment celle des disparues et des assassinées (Rapport final de l'ENFFADA, 2019 ; p. 115). L'enquête a été initiée à la suite de pressions locales des :

*« survivantes d'actes de violence et [d]es proches des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, [d]es organismes communautaires et [d]es organisations autochtones nationales, [d]es organisations internationales de défense des droits de la personne, et par la Commission de vérité et réconciliation du Canada. »* (Rapport final de l'ENFFADA, 2019 ; pp. 62-63)

Tel est notamment le cas d'*Amnesty International* qui, dans son rapport de 2004<sup>30</sup>, appelle à un recensement statistique officiel sur la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones. Le rapport souligne l'importance de remettre la question des disparitions et des meurtres dans le contexte du système discriminatoire que représente le régime colonial qui échoue à protéger les femmes et les filles autochtone. Cinq ans après, *Amnesty International* a produit un nouveau rapport (2009)<sup>31</sup>, montrant l'échec des

---

<sup>30</sup> Le rapport d'*Amnesty International* (2004), intitulé *Canada: Stolen Sisters : A Human Rights Response to Discrimination and Violence against Indigenous Women in Canada*, a été rédigé pour analyser les discriminations dans les actes de violence exercés sur les femmes autochtones dans les villes canadiennes. Les discriminations ont été examinées dans les politiques et les pratiques sociétales qui ont renforcé la vulnérabilité des femmes autochtones face aux dangers. Le rapport vise à dénoncer le manque de dispositions des instances politiques pour les protéger. (*Amnesty International*, 2004).

<sup>31</sup> Le rapport d'*Amnesty International* (2009), *Canada. Assez de vies volées ! Discriminations et violences contre les femmes autochtones au Canada : une réaction d'ensemble est nécessaire*, vise à dénoncer l'incapacité du gouvernement canadien de répondre de manière adéquate aux violences exercées sur les femmes autochtones. Il rappelle le devoir du gouvernement de garantir la sécurité des femmes

autorités judiciaires à répondre convenablement face aux disparitions et meurtres, et à y trouver des solutions. Le gouvernement fédéral a finalement accepté la tenue de l'enquête en septembre 2016 (Rapport final de l'ENFFADA, 2019 ; p. 63)<sup>32</sup>. Le rapport, sorti en juin 2019, présente une recension des disparitions et des assassinats des femmes et des filles autochtones en cherchant à les inclure dans un contexte plus large.

Le Rapport final de l'ENFFADA suggère d'étudier les relations entre « *la race, l'ethnicité, l'indigénéité, le genre, la classe, la sexualité, la géographie, l'âge et la capacité* » afin de concevoir leur interaction au sein de systèmes d'oppression qui « *ciblent les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA*<sup>33</sup> *autochtones* » (Hankivsky, Cormier et al., cités dans le Rapport final de l'ENFFADA, 2019 ; p. 116). La théorie intersectionnelle a également été mobilisée par *FAQ* pour rendre compte du système discriminatoire vécu par les femmes et les filles autochtones (*FAQ*, 2022<sup>34</sup>). L'intersectionnalité est donc essentielle pour les inclure dans l'ensemble des processus politiques qui les discriminent tant dans leurs aspects juridiques, sociaux, économiques qu'identitaires et intergénérationnels (Rapport final de l'ENFFADA, 2019 ; p. 117).

Enfin, le Rapport final de l'ENFFADA invite à porter l'attention sur les formes différentes de violences exercées sur les femmes métisses, inuites et des Premières Nations, toutes Autochtones (2019 ; p. 117). Comme indiqué auparavant, Patricia Monture explique comment l'imaginaire a réduit les Autochtones à un groupe homogène dû au traitement identique des politiques coloniales (2017 ; pp. 18-19). C'est ainsi qu'une dynamique intersectionnelle dans la compréhension des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones en arrive à mieux prendre en considération l'ensemble de leur parcours. Les violences personnelles, institutionnelles et systémiques peuvent être ainsi comprises afin d'orienter les recherches dans la constitution de la grille d'analyse des images médiatisées. Toutefois l'intersectionnalité ne s'arrête pas au discernement de ces violences ou à l'exposition des failles d'un système marginalisant les femmes et les

---

autochtones, de poursuivre en justice les auteurs d'infractions à leur rencontre, et de mettre en place des dispositions en matière de marginalisation et de pauvreté. (*Amnesty International*, 2009).

<sup>32</sup> Quatre commissaires ont été chargés de l'ENFFADA (Marion Buller, commissaire en chef ; Michèle Audette ; Brion Eyolfson ; Qajaq Robinson) avec l'aide de différentes équipes (équipe des relations avec les communautés et la santé ; équipe de recherche ; équipe de logistique ; équipe juridique ; équipe de communication ; équipe d'opération). (Rapport final de l'ENFFADA, 2019).

<sup>33</sup> 2ELGBTQQIA tient pour les personnes « *deux esprits (et bispirituelles), lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexués* » (Gouvernement du Canada, 2023).

<sup>34</sup> *FAQ* a rendu un mémoire en 2022 à l'occasion du 39e Projet de recommandation générale sur les droits des femmes et des filles autochtones du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) (*FAQ*, 2022).

filles autochtones. La théorie offre également des pistes de solutions pour répondre à leurs besoins individuels, dont notamment la décolonisation.

#### **2.4 Une action de décolonisation face aux disparitions et aux meurtres**

Une démarche de décolonisation peut être envisagée pour contrer la portée de ces violences, et répondre aux besoins des femmes et des filles autochtones qui subissent des discriminations sociales, raciales, sexistes, les rendant vulnérables dans les structures de pouvoir. En reprenant la logique intersectionnelle, on comprend mieux comment les différentes dimensions identitaires au sein des rapports de force maintiennent les inégalités entre les individus. Aussi, lutter contre les inégalités nécessite de repenser les structures de pouvoirs renforçant les discriminations identitaires. Le processus de décolonisation aborde cet aspect pour reconstruire un système « *transversal de toutes les sphères de la société* » (Bruneau, 2017 ; p. 103). La décolonisation peut ainsi être entendue comme :

*« Un processus social et politique ayant pour but de résister et de remédier aux multiples impacts de la colonisation, ainsi que de rétablir des peuples, des Nations et des institutions autochtones contemporains solides qui sont fondés sur les valeurs, les philosophies et les systèmes de connaissances traditionnels. »* (Rapport final de l'ENFFADA, 2019 ; p. 87)

Griselda Pollock et Ruth B. Phillips expliquent que « *l'idéologie dominante [appelée] canon [...] prend racine dans les inégalités sociales* » (citées dans Bruneau, 2017 ; p. 102). Le « *canon* » est une « *manifestation discursive et visuelle du processus de normalisation qui soude l'élite blanche, masculine et aisée aux hautes sphères culturelles de la société occidentale* » (Pollock citée dans Bruneau, 2017 ; p. 102). L'auteure Julie Bruneau aborde ce canon et la décolonisation dans un démarche anthropologique de l'histoire de l'art (2017). Pour revaloriser les femmes et les filles autochtones exclues dans l'art, elle décrit que le canon les différencie et les marginalise par rapport aux autres individus. Il ne s'agit alors pas de les rediviser en leur accordant une place spécifique dans l'art. Le processus de décolonisation vise à contrer le canon patriarcal, raciste et colonial. En le décentralisant, les voix des femmes et des filles autochtones pourront avoir une meilleure place dans les productions artistiques (Phillips, Pollock cités dans Bruneau, 2017 ; p. 102). La décolonisation ne peut pas être séparée des autres sphères des sciences de la connaissance. Au contraire, elle peut ainsi servir

d'instrument pour pluraliser les savoirs autochtones dans les connaissances universitaires afin de décentraliser le canon (Phillips, Pollock, Morgensen cités dans Bruneau, 2017 ; p. 104).

La décolonisation s'intéresse également au territoire, en tant que matériau économique et financier pour les colons incluant l'exploitation du corps des femmes et filles autochtones, comme cela a déjà été évoqué. Pour les auteurs Suzy Basile, Hugo Asselin et Thibault Martin, le territoire est un « *lieu d'identité, de savoir et de mémoire [qui] raconte l'histoire des femmes, les lieux de leurs maternités, les événements de leur vie, la leur et celle de toute leur nation* » (cités dans Léger & Hudon, 2017 ; p. 7). Ces auteurs expliquent qu'« *aux yeux des femmes autochtones, le territoire a une dimension spirituelle, éducative, nourricière, culturelle et curative, identitaire en somme* » (cités dans Léger & Hudon, 2017 ; p. 7). La décolonisation des territoires autochtones participe donc plus largement à la décolonisation du système de domination sur les femmes et les filles autochtones et sur la Nature (Stewart-Harawira, 2007 ; p. 8). Les territoires autochtones, décolonisés, revalorisent les traditions, les cultures spirituelles et les savoirs autochtones. Ce patrimoine se retrouve également dans l'art autochtone. Cet art qui n'a pas disparu, refait surface aujourd'hui dans une visée de revalorisation et de réaffirmation. Les Autochtones ont donc « *su préserver et transmettre ces connaissances malgré les politiques assimilationnistes des autorités gouvernementales canadiennes* » (Salamanca et Dion citées dans Bruneau, 2017 ; p. 103).

En allant plus loin et pour combattre la marginalisation des femmes et des filles autochtones et de leur voix, la décolonisation permettrait de réorganiser le système de genre au sein des communautés autochtones entre « *équilibre et réciprocité* » [traduction libre] (Stewart-Harawira, 2007 ; p. 7). Les femmes et les filles autochtones ont été exclues des instances de pouvoir par la colonisation et le patriarcat diminuant leur statut social et les rendant vulnérables à la précarité et à la violence (Rapport final de l'ENFFADA, 2019, pp. 340-341). Bonita Lawrence et Kim Anderson appellent à reconnaître cette marginalisation dans les instances institutionnelles et demandent à construire un espace où elles puissent s'exprimer (citées dans Bruneau, 2017 ; p. 104). Il s'agit notamment de redonner de la place à leur rôle dans les sphères spirituelles et politiques (Stewart-Harawira, 2007 ; p. 9). En effet, les femmes et les filles autochtones se retrouvent en bas de l'échelle hiérarchique patriarcale-coloniale. Leur position apporte un regard important sur la façon dont il est possible d'observer les structures de pouvoir et les formes de

domination (Cumes, 2017 ; pp. 57-58). Le Rapport final de l'ENFFADA invite d'ailleurs à une démarche de décolonisation par la revalorisation de la place des femmes et des filles autochtones dans les structures communautaires, décisionnelles, et notamment dans leurs rôles traditionnels (2019 ; pp. 146, 191). Kim Anderson s'inscrit dans cette lignée lorsqu'elle promeut le « *womanhood* » afin de restaurer les valeurs matriarcales retirées aux femmes autochtones tout au long de l'histoire coloniale (citée dans l'Heureux, 2018 ; p. 15). Quant à *FAQ*, l'association soutient les pistes d'actions solidaires et sensibilisatrices dans la prévention, l'accompagnement des femmes et des filles autochtones et dans les interventions en matière de violence (2015 ; pp. 60-61). Plus particulièrement, une coopération entre les espaces communautaires et citoyens autochtones et non autochtones favoriserait le soutien et la guérison<sup>35</sup> des familles et des communautés autochtones. La collaboration servirait également les services de police dans la prise en charge des affaires de disparitions et de meurtres. Enfin, des formations de déconstruction des stéréotypes racistes et misogynes coloniaux envers les femmes et les filles autochtones devraient avoir lieu pour l'ensemble des populations autochtones et non-autochtones (*FAQ*, 2015 ; pp. 60-61).

La décolonisation permet ainsi de repenser les structures de pouvoir et de remettre en question le processus de division engendré par le canon patriarcal, raciste et colonial à l'origine des inégalités exposant les femmes et les filles autochtones à la précarité et à la violence. La décolonisation revendique la libération des territoires autochtones pour une revalorisation et une pluralisation des traditions spirituelles et des savoirs non séparés des autres sciences de la connaissance. Cette décolonisation sert *in fine* à la réaffirmation de la parole des femmes et des filles dans les sphères politiques, culturelles, artistiques et sociales. Les méthodes de revalorisation et de réaffirmation font partie de la grille d'analyse des images médiatisées et des textes associés. L'étude de la représentation des violences faites aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées nécessite d'inscrire tant les aspects des violences, comme dévoilés par l'intersectionnalité, que les réponses pouvant y être apportées.

---

<sup>35</sup> La guérison doit s'entendre comme un outil pour le rétablissement des relations au sein des familles, proches et communautés autochtones ciblés par des violences (*FAQ*, 2015 ; p. 39).

## **2.5 Conclusion de la théorie intersectionnelle dans la compréhension des violences subies par les femmes et les filles autochtones**

En conclusion de ce chapitre, la théorie intersectionnelle, mobilisée dans le rapport final de l'ENFFADA (2019) et encouragée par l'association *FAQ* (2022), apporte une meilleure compréhension des structures de pouvoir et des formes de violences sociétales visant les femmes et les filles autochtones du Canada. Les violences ont été présentées comme le résultat du croisement de plusieurs formes d'oppression avec les dimensions identitaires des femmes et des filles autochtones. L'intersectionnalité a souligné les conséquences de la colonisation sur la dépossession des territoires autochtones, l'assimilation à la culture dominante européenne, et la marginalisation des femmes et des filles autochtones. Plus particulièrement, les stéréotypes patriarcaux et raciaux les ont confrontées à diverses formes de violences et de discriminations les plaçant dans une situation de vulnérabilité et de précarité.

Pour contrer ces discriminations, le projet de décolonisation vise la déconstruction du système de domination et de ses inégalités. Il insiste sur l'importance de la revalorisation des femmes et des filles autochtones et de leurs voix dans les sphères sociales, politiques et communautaires. Les visions autochtones, telles que mentionnées plus haut, sont bien différentes de la vision de la société dominante et de ce qui est inscrit dans les mentalités sociétales. Une collaboration entre les communautés autochtones et allochtones doit être promue en vue de trouver des pistes d'actions communes pour lutter contre la violence, la précarité et la discrimination qui touchent les femmes et les filles autochtones.

## **3. SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE PARTIE : L'ANALYSE INTERSECTIONNELLE, VECTEUR DE COMPRÉHENSION**

L'analyse intersectionnelle a permis de mieux comprendre le contexte colonial-patriarcal dans lequel s'est perpétué le processus de victimisation multiple chez les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La violence des disparitions et meurtres a ainsi été expliquée par un schéma d'oppression plus large résultant du colonialisme, du racisme, du patriarcat et de la marginalisation. Ces systèmes d'oppression ont été décrits grâce à leur intersection avec les dimensions identitaires des

femmes et des filles autochtones telles que la race, l'ethnicité, le genre, la classe sociale, la sexualité, la géographie, l'âge et la capacité.

Les politiques coloniales de dépossession et d'assimilation ont engendré une violence structurelle subie par les femmes et les filles autochtones. Les discriminations juridiques et culturelles ainsi que les déplacements forcés ont institutionnalisé la violence, traversant les générations actuelles. Les violences physiques, sexuelles et psychologiques dont sont encore victimes les femmes et les filles autochtones font partie des violences familiales et personnelles (*FAQ*, 2015 ; p. 4). Ces violences ont pris naissance dans l'idéologie patriarcale assujettissant les femmes et les filles autochtones au sein de la hiérarchie sociale. Ces dernières sont devenues vulnérables au contexte socio-économique violent tel que la précarité, la participation au commerce du sexe ou aux activités illégales, et la consommation de substances intoxicantes. Le racisme et la misogynie ont contribué au manque de reconnaissance de leurs problématiques et au maintien des préjugés à leur égard dans le traitement judiciaire des affaires de disparitions et de meurtres. Ces stéréotypes ont aussi été reproduits dans la couverture médiatique des affaires et l'indifférence de la société face aux commémorations des femmes et des filles autochtones.

La revue de littérature a montré l'invisibilité des violences subies par les femmes et les filles autochtones et l'hypervisibilité des préjugés à leur égard. Des pistes de progrès ont également été soulevées par l'intersectionnalité et la décolonisation en vue d'une revalorisation des voix autochtones et plus particulièrement celles des femmes et des filles. La promotion des médias autochtones permettrait de faire entendre leurs voix en présentant les problématiques vécues par les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les commémorations participent également à la dénonciation du processus de victimisation multiple.

S'interroger sur les représentations par les images médiatisées et les textes associés dans les médias autochtones, et plus particulièrement dans leurs presses numériques, permet de mieux comprendre les diverses formes de violences présentes dans le quotidien des victimes. La question de recherche pose l'établissement de ce lien : Comment la violence faite aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées au Canada est-elle représentée par les presses numériques autochtones dans leurs images et textes associés relatifs aux marches commémoratives du 14 février ?

La question de recherche interpelle alors trois dimensions qui seront analysées. Les dimensions descriptive, interprétative et théorique, permettent ainsi d'éclairer les sous-questions suivantes.

Les dimensions descriptives comprennent la signification des images et des comportements observables. Quel comportement est représenté dans l'image ? Qu'est-ce qui est observable sur l'image ? Quel lien peut-on y repérer avec les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones du Canada ? Comment l'image traduit-elle les violences de ces actes et les violences que les femmes et les filles autochtones subissent ?

Les dimensions interprétatives, quant à elles, seront utiles à l'analyse. Quel est le sens renvoyé par l'image médiatisée au sujet des femmes autochtones disparues et assassinées ? Comment l'image parle-t-elle et dénonce-t-elle ces crimes ?

Enfin, les dimensions théoriques informent sur les questions de contexte. Qu'est-ce qui a conditionné l'apparition de l'image médiatisée dans les presses numériques autochtones ? Dans quel contexte sociétal l'image a-t-elle été produite ? Qu'est-ce que ce contexte dit des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones du Canada ? Comment ce contexte peut-il expliquer les violences physiques et invisibles subies par les femmes autochtones ?

Pour conclure, l'intersectionnalité permet d'intégrer les concepts de colonialisme, de patriarcat, de violence, et de décolonisation dans l'analyse. Les concepts retenus sont pertinents puisqu'ils permettent de mieux comprendre le caractère multidimensionnel des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones. Ces concepts servent à rendre plus complète la grille d'analyse de l'assise empirique de la recherche, précisés au chapitre deux de la deuxième partie. Plus particulièrement, l'approche intersectionnelle permet d'intégrer la complexité des identités et la diversité des formes d'oppression subies par les femmes et les filles autochtones dans leurs représentations imagées et discursives publiées dans les presses numériques autochtones. Les pistes de progrès proposées par les approches de décolonisation permettent d'identifier les méthodes d'actions collectives et de sensibilisation dans la prévention et l'accompagnement des femmes et des filles autochtones. Afin de pleinement fonder l'établissement de la grille d'analyse, les modalités de sélection des images médiatisées sont précisées dans la partie suivante.

**DEUXIÈME PARTIE :**  
**PROPOS MÉTHODOLOGIQUES**

La présente partie aborde dans un premier temps, la méthodologie de la collecte des données et de la constitution du corpus empirique (chapitre 1). Elle décrit ensuite la méthodologie analytique par grille thématique (chapitre 2). Enfin, un dernier temps présentant les limites et les aspects éthiques de la recherche conclut cette deuxième partie (chapitre 3).

## 1. LES IMAGES MÉDIATISÉES DANS LES PRESSES NUMÉRIQUES AUTOCHTONES, DONNÉES DU CORPUS D'ANALYSE

Tout d'abord, le chapitre porte sur le caractère qualitatif de la présente recherche permettant de bien répondre à la question de recherche. Le choix d'analyser les images médiatisées et les presses numériques autochtones est alors expliqué. Le corpus d'analyse est ensuite constitué en commençant par ses composantes principales, puis la méthodologie de collecte des données. Le contenu des résultats de la collecte et leur couverture médiatique spatio-temporelle sont finalement détaillés. Une courte conclusion est présentée pour ce chapitre.

### 1.1 La méthodologie qualitative de la recherche, une analyse des images médiatisées dans les presses numériques autochtones retenue

Comment la violence faite aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées au Canada est-elle représentée par les presses numériques autochtones dans leurs images et textes associés relatifs aux marches commémoratives du 14 février ? Pour répondre à cette question de recherche, le présent mémoire suit une méthodologie qualitative incluant les images médiatisées, et les textes qui les accompagnent, publiés par les médias autochtones, et plus particulièrement leurs presses numériques.

L'étude des médias permet d'examiner un contenu qui a pour finalité la communication d'information au public. S'intéresser aux médias autochtones est une nouveauté dans la littérature scientifique. Les recherches portant sur les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones ont été traitées uniquement dans les médias de grand public, comme vu dans le premier chapitre de la revue de littérature. Promouvoir les médias autochtones permet d'enrichir les études scientifiques de différentes perspectives. Le rapport de l'UNESCO a d'ailleurs souligné des enjeux de promotion des médias autochtones, concurrencés par les médias non-autochtones (2023b, avril 18 ; p. 7). Le rapport encourage notamment des politiques financières et de soutien dans la

collaboration avec les médias autochtones afin qu'ils puissent transmettre des contenus sensibles à leurs communautés (UNESCO, 2023b, avril 18 ; pp. 6-8). Cette sensibilisation constitue donc un enjeu d'envergure pour les médias autochtones. Il s'avère difficile pour les Autochtones de parler en public au sujet de leur communauté dans leur média local. Il l'est encore davantage dans un média autochtone non-local (Aubin, 2012 ; pp. 16-17). Étudier les médias autochtones permet ainsi de diffuser les points de vue des Autochtones sur des problématiques les touchant particulièrement comme les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones, trop souvent ignorées et stéréotypées dans la sphère médiatique de grand public.

De plus, la publication de contenu dans les presses numériques autochtones est d'autant plus importante pour stimuler les réactions du public à une époque où le recours à Internet devient omniprésent dans la société. En effet, à l'ère de l'hyperconnectivité et des nouvelles technologies, les presses numériques autochtones tentent de trouver une place parmi le flot d'information répertorié sur Internet. La chercheuse Lorna Roth précise qu'il existe des divergences générationnelles parmi les Autochtones dans l'usage d'Internet. La nouvelle génération serait plus particulièrement influencée par le visionnement du contenu en ligne (citée dans Aubin, 2012 ; p. 17). Les presses numériques autochtones ont donc des défis à relever pour atteindre un public autochtone large et informer l'ensemble de la société canadienne. Au regard de l'omniprésence d'Internet, l'organisation des publications et la consignation des événements en vue de stimuler les réactions du public par les presses numériques autochtones offrent à la recherche sa pertinence.

Par ailleurs, l'examen des images et des textes associés dote le présent mémoire de son caractère original. Les productions scientifiques ont privilégié l'analyse des discours médiatiques. En effet, les mémoires de Carol-Anne Vallée (2017) et de Pénélope Hubert (2020), précédemment vus, ont couvert l'analyse discursive du traitement médiatique des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. L'analyse des images médiatisées de cette présente recherche apporte une nouvelle perspective et stratégie pour traiter ce sujet. On entend par image médiatisée, une image produite par un média, relevant du processus de médiatisation. Ce dernier est l'action de « *mise en média d'individus, de groupes ou d'institutions par la construction de produits médiatiques formalisés, dans une visée stratégique, impliquant des pratiques collectives de consommation* » (Lafon, 2019 ; p. 163) ». L'image médiatisée peut alors s'avérer plus

parlante que les mots. Elle marque et illustre ce dont on parle sans qu'aucun mot ne soit nécessaire pour dire ce qu'il s'y passe. Elle communique d'une certaine manière qui diffère de ce qu'un discours peut faire. Elle peut transmettre des émotions fortes, faire passer des messages, et marquer les esprits. Elle ne nécessite donc pas de mise en mots pour être comprise. En effet, les Autochtones s'expriment dans des langues différentes. Plus de 70 sont aujourd'hui dénombrées (Commissariat aux langues officielles, 2021). Elles ne sont ni majoritaires au Canada, ni considérées comme des langues officielles. Tandis que la loi sur les langues officielles de 1988 reconnaît l'anglais et le français en tant que langues officielles du pays, la loi sur les langues autochtones accorde uniquement des droits relatifs et n'a été adoptée qu'en 2019. Sur l'ensemble du territoire canadien, l'anglais est parlé par 76,1 % de la population et la langue française par 22 % (Commissariat aux langues officielles, 2021). La revalorisation des langues autochtones demeure essentielle aujourd'hui pour lutter contre la disparition de la diversité linguistique. Intégrer ainsi les textes associés aux images des presses autochtones engage une stratégie complémentaire dans la communication d'information par les presses numériques autochtones. S'y pencher interroge donc la façon dont les presses numériques autochtones utilisent les images médiatisées et les textes associés pour parler, dénoncer les disparitions et les meurtres, et rendre hommage aux femmes et aux filles autochtones<sup>36</sup>.

Enfin, les exigences académiques dans le cadre du master du double diplôme de l'Université Catholique de Louvain et de l'Université d'Ottawa ont été prises en compte dans la réalisation de la présente étude. Ne nécessitant pas d'approbation de la part du Comité d'éthique de la recherche de l'Université d'Ottawa, le caractère public des presses numériques autochtones a donc permis d'accéder facilement au matériel empirique.

Ainsi, la présente recherche apporte un point de vue autochtone nouveau dans les études scientifiques relatives au traitement médiatique des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones. À l'ère d'Internet, les presses numériques autochtones ont été choisies comme terrain de recherche. Enfin, l'utilisation des images, et des textes associés, par les presses numériques autochtones permet de répondre au défi de traduction du langage pour l'ensemble de la société canadienne et des peuples

---

<sup>36</sup> Le mémoire s'intéressant aux presses numériques autochtones et à la façon dont elles présentent leurs publications, il a donc été convenu de ne pas identifier l'ethnie autochtone ou non-autochtone des auteur.e.s des images médiatisées et des textes associés en considérant que leurs travaux, publiés par les presses numériques autochtones, ont été validés par ces dernières.

autochtones. La théorie intersectionnelle complète la pertinence de la recherche en ce qu'elle invite à une meilleure compréhension des problématiques des femmes et des filles autochtones. À l'appui de ce positionnement méthodologique, la collecte des données peut maintenant être décrite.

## **1.2 La constitution du corpus d'analyse**

Le corpus d'analyse est d'abord énuméré selon ses trois principales composantes : les images médiatisées, leurs descriptions écrites, et les textes des articles des presses numériques accompagnant ces images. Il s'agit ensuite de décrire comment les composantes du corpus ont été collectées avant d'identifier les données. Enfin, la couverture médiatique des marches commémoratives issues des données est explicitée.

### ***1.2.1 Les composantes du corpus d'analyse***

Les données collectées ont constitué un « Corpus d'analyse », placé en annexes. Le corpus d'analyse classe les images médiatisées par presse numérique et année des articles. Afin de simplifier la compréhension du lecteur, les termes « image 1, image 2, ..., image 68 » feront respectivement référence aux annexes 1, 2, ..., 68.

Les images médiatisées ont été décrites et complétées par les textes des articles expliquant ce qui est représenté sur l'image. La description comprend les comportements et l'identification des personnes présentes sur l'image. Elle se précise par les symboles visibles sur les personnes ou les objets de l'image. Cette description est mentionnée après chaque image placée en annexe.

Enfin, les articles sont positionnés à la suite des images et de leurs descriptions à partir de l'annexe 69, classés dans l'ordre des images, soit par presse numérique et année des articles.

Le lecteur est invité à lire la description des images et les articles pour une compréhension optimale de l'analyse. La collecte des données a, dès lors, permis de constituer un corpus d'analyse homogène pouvant par la suite être étudié selon une méthode d'analyse thématique. La constitution de corpus a été effectuée grâce à la collecte des données.

### ***1.2.2 La méthodologie de collecte des images médiatisées et des textes associés***

La collecte des données s'est orientée vers une première exploration d'images médiatisées des marches commémoratives annuelles du 14 février, retenues en raison de

leur ancienneté. La marche annuelle du 14 février, organisée dès 1992, est la première à avoir été mise en place pour commémorer les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Tandis que les Journées du 4 octobre et du 5 mai, évoquées précédemment, ont débuté respectivement en 2006 et 2010. Les marches du 14 février permettent donc de disposer d'une période plus large pour la recherche des données.

L'exploration des images médiatisées s'est faite à partir des moteurs de recherche Bing et Google, dans leur rubrique « Image ». Les recherches ont été initiées dans les langues française et anglaise en raison du bilinguisme canadien. La marche est identifiée, en anglais, par les termes de « *women's memorial march* », et en français, par « *marche commémorative des femmes* » (Conn, 2020). Les mots-clefs ont majoritairement été définis par ces deux séries de termes. Ils ont également été filtrés par la date de la marche et les termes de la question de recherche comme la région géographique, le Canada. Afin d'élargir les résultats obtenus, le nom officiel du rapport final de l'ENFFADA a été utilisé. Il s'agit de « *Missing and Murdered Indigenous Women and Girls* », et de « *Femmes et Filles Autochtones Disparues et Assassinées* » ainsi que de leurs acronymes « *MMIWG* » ou « *MMIW* », et « *FFADA* » ou « *FADA* » (Rapport final de l'ENFFADA, 2019). Après identification des données affichées avec ces mots-clefs, l'usage de la date des marches et de la région géographique n'a pas apporté de différences significatives dans les résultats obtenus. Les mots-clefs ont donc été délimités aux noms de la marche et du rapport final de l'ENFFADA.

Cette première exploration a permis d'identifier le nom de certaines presses numériques diffusant des images médiatisées relevant des marches du 14 février. Par exemple, les journaux numériques *Windspeaker*, *Wawatay News*, et *Indiginews*, cités au premier chapitre de la revue de littérature, ont notamment été retrouvés. Néanmoins, la majorité des images trouvées sur les moteurs de recherche appartenait aux médias de grand public. Afin de ne pas omettre des presses numériques autochtones publiant des images médiatisées des marches commémoratives, des recherches d'identification d'autres presses numériques autochtones ont été effectuées. Une liste, non-exhaustive<sup>37</sup>, des presses numériques autochtones a ainsi été obtenue, grâce aux précédents journaux numériques trouvés sur les moteurs de recherche et aux recherches d'identification. Enfin,

---

<sup>37</sup> La liste des presses numériques autochtones obtenue correspond à l'ensemble des presses numériques autochtones qu'il a été possible de trouver dans le cadre de cette recherche sur Internet et les moteurs de recherche, type Google. En effet, il n'existe de répertoire prédéfini ou officiel des presses numériques autochtones du Canada.

les précédents mots-clefs retenus ont été utilisés dans la barre de recherche des presses numériques autochtones de la liste obtenue afin de collecter les articles dévoilant des images médiatisées des marches du 14 février.

Par ailleurs, il est essentiel de préciser l'existence de deux types d'articles sur les presses numériques : les articles mis en ligne directement sur Internet, et les articles issus des presses papiers numérisés en archives. Seuls les premiers ont été retenus dans la collecte des données puisque la présente étude se consacre sur la façon dont les presses numériques autochtones organisent et publient leur contenu en ligne. Par exemple, *Aboriginal MultiMedia Society of Alberta (AMMSA)*, détenant notamment *Windspeaker*, a archivé des journaux autochtones locaux de différentes presses papiers. Ces journaux ont donc été écartés des recherches puisqu'ils ne présentent que des anciens articles papiers. De même, les articles, provenant de média de grand public, republiés par les presses numériques autochtones n'ont pas été retenus. *ICT*<sup>38</sup> avait republié le 16 février 2023 un article provenant de *Cascadia Daily News*<sup>39</sup> présentant la marche commémorative du 14 février 2023 par des photographies et des textes associés (Alden, 2023, Février 16). L'article a été écarté du corpus.

De plus, les images sont les données principales de l'étude, avant d'en analyser les textes qui y sont associés dans les articles. Seuls les articles accompagnés d'images ont donc été retenus dans le corpus.

La méthode de collecte des données se circonscrit donc à la recherche sur les presses numériques autochtones listées, et plus particulièrement aux articles mis directement en ligne sur leurs sites. Les images médiatisées ont été trouvées grâce aux noms de la marche commémorative et du rapport final de l'ENFFADA pour conclure sur le présent corpus d'analyse, ci-dessous.

### ***1.2.3 Le contenu détaillé du corpus d'analyse***

Sur trente et une presses numériques autochtones répertoriées, dix d'entre elles ont publié des articles relevant des marches commémoratives du 14 février, composés

---

<sup>38</sup> *ICT* est un média à destination des Autochtones qui relate leur vie et honore leurs ancêtres. Il a été fondé en 1981 par IndiJ Public Media, organisme public de bienfaisance qui se finance grâce à ses membres, ses donateurs, ses établissements et ses supporters. (*ICT*, s. d.).

<sup>39</sup> *Cascadia Daily News* est un média de grand public fondé en 2022 à Bellingham, à Washington aux États-Unis. (*Cascadia Daily News*, s. d.).

d'images et des textes associés. Le nombre d'articles s'élève à quatorze. Au total, soixante-huit images ont été comptabilisées. Les résultats ont été les suivants :

- Un article de *MUSKRAT Magazine*<sup>40</sup> présentant la marche du 14 février 2015 à Toronto illustrée par quatre images (annexes 1, 2, 3, 4) (Desjarlais, 2015, Février 26) ;
- Un article d'*Alberta Native News*<sup>41</sup> présentant la marche du 14<sup>42</sup> février 2015 à Edmonton avec deux photographies (annexes 5 et 6) (Lusty, 2015, Février 19) ;
- Un article d'*Eagle Feather News*<sup>43</sup> illustrant deux photographies (annexes 7 et 8) de la marche du 14 février 2016 à Sakastoon (Mandes, 2016, Mars 9) ;
- Un article de *The Discourse* relevant de la marche du 14 février 2019 à Vancouver et y exposant sept images (annexes 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15) (Morgan, 2019, Février 20) ;
- Un article de *Windspeaker* faisant référence à la marche du 14 février 2021 à Vancouver et présentant cinq images (annexes 16, 17, 18, 19 et 20) (Ball, 2021, Février 16) ;
- Deux articles de *Ha-Shilth-Sa*<sup>44</sup> qui relatent les marches du 14 février de 2022 à Tsaxana (avec sept images, annexes 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27) et de 2023

---

<sup>40</sup> *MUSKRAT Magazine* est un média d'art et culture autochtone créé exclusivement en ligne en 2010 afin de repenser la diffusion d'information pour capter l'attention du public. Par les sujets qu'il présente, le média cherche à rendre hommage aux connaissances traditionnelles environnementales et aux êtres humains. (*MUSKRAT Magazine*, s. d.).

<sup>41</sup> Le média *Alberta Native News* est un journal indépendant, créé en 1984 et mis en ligne en 2013. Il est destiné aux membres et aux communautés autochtones et plus particulièrement aux Premières Nations, aux Métis, et aux « centres d'amitié » [traduction libre] de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de la Colombie-Britannique, du Yukon, des Territoires Non-Organisés, et des communautés autochtones du Nunavut. Il communique également des informations relatives aux entreprises, aux administrations et instances gouvernementales urbaines et provinciales. (*Alberta Native News*, 2014, Mars 21 ; *Alberta Native News*, 2018, Octobre 30).

<sup>42</sup> Dans cet article, le média a marqué la date du 12 février 2015 pour relater la marche commémorative. Après recherche, la marche a bien été réalisée le 14 février 2015, jour de la Saint-Valentin (Paula Kirman Radical Citizen Media, 2015, Février 17). Il est possible que l'auteur de l'article se soit trompé de date. Il s'agit néanmoins bien de la 10<sup>ème</sup> marche commémorative réalisée à Edmonton (première marche en 2006 dans cette même ville).

<sup>43</sup> *Eagle Feather News* est un média créé en 1996 et mis en ligne en 2013, avant d'être renouvelé en 2021. Ce média est l'un des plus publiés et lus concernant le quotidien des Autochtones dans la province de Saskatchewan. Il vise à partager les histoires des Premières Nations et des Métis dans la province sur des sujets divers tels que la politique, l'économie, la santé, l'histoire, les sports, les arts. (*Eagle Feather News*, 2024, Juillet 19 ; *Eagle Feather News*, s. d.).

<sup>44</sup> « *Ha-Shilth-Sa* » est une expression qui veut dire « *Nouvelles intéressantes* ». Le média *Ha-Shilth-Sa* est l'un des plus anciens médias autochtones datant de 1974. Il s'adresse principalement aux Premières Nations Nuu-chah-nulth situées le long de la côte ouest de l'île de Vancouver. Ses plus vieux

à Vancouver (avec cinq images, annexes 28, 29, 30, 31 et 32) (respectivement Renwick, 2022, Février 16 ; Mehl, 2023, Février 14) ;

- Deux articles de *The Eastern Door*<sup>45</sup> exposant les marches de Montréal du 14 février 2022 (avec quatre images, annexes 33, 34, 35 et 36) et 2023 (avec trois images, annexes 37, 38 et 39) (respectivement Dubreuil, 2022, Février 18 ; Pye, 2023, Février 21) ;
- Deux articles du *Two Row Times*<sup>46</sup> illustrant les marches de la Réserve Indienne des six Nations du 14 février 2023 à Ganohkwasra (avec une image, annexe 40) et 2024 à Ohsweken (avec une image, annexe 41) (respectivement Two Row Times, 2023, Février 15 ; Duric, 2024, Février 21) ;
- Deux articles d'*IndigiNews* présentant les marches du 14 février 2024 à Vancouver (avec six images, annexes 42, 43, 44, 45, 46 et 47) et à Victoria<sup>47</sup> sur les territoires des Nations Songhees et Esquimalt sur l'île de Vancouver (avec 18 images, annexes 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64 et 65) (respectivement Shepel, 2024, Février 15 ; Graeme, 2024, Février 14) ;
- Et un article de *Nunatsiaq News*<sup>48</sup> qui relève de la marche du 14 février 2024 à Montréal et qui expose trois images (annexes 66, 67 et 68) (Gallant, 2024, Février 15).

Le corpus, ainsi constitué, il convient, dès à présent, de contextualiser les marches commémoratives issues des images médiatisées.

---

articles publiés en ligne datent du début 2011 (création numérique 2010). (Steel, 2016, Août 18 ; *Ha-Shilth-Sa*, s. d.).

<sup>45</sup> *The Eastern Door* est un journal basé dans la communauté autochtone de Kahnawake depuis 1992 dont les plus vieux articles mis en ligne datent de 2015. Le média cherche à être une source d'information populaire basée sur les faits et accessible à tous les membres de la communauté. (*The Eastern Door*, s. d.).

<sup>46</sup> *Two Row Times* publie des articles en ligne depuis 2013, principalement, à destination des Autochtones de l'Ontario au Canada et des communautés haudenosanees aux États-Unis. Il s'inspire des valeurs du *Two Row Wampum*, l'un des premiers traités conclus entre les Autochtones et les colons, visant la paix, l'amitié, et la non-ingérence mutuelle. (*Two Row Times*, s. d.).

<sup>47</sup> Les marches commémoratives réalisées à Victoria sont intitulées « *The Stolen Sisters Memorial March* », soit la « *Marche Commémorative pour les Sœurs Disparues* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). En 2024, il s'agit de la 14<sup>ème</sup> marche effectuée à Victoria. Elle s'est déroulée le 10 février, et non pas le 14, afin d'être distinguée de la marche commémorative « officielle » à Vancouver le 14 février (Graeme, 2024, Février 14).

<sup>48</sup> Ce journal se focalise sur les communautés autochtones des territoires Nunavut et Nunavik depuis 1973 et dans son e-edition depuis 2017. (*Nunatsiaq News*, s. d.-a ; s. d.-b).

#### ***1.2.4 La couverture médiatique spatio-temporelle des marches commémoratives du corpus d'analyse***

Posé dans la question de recherche, le champ d'étude est délimité autour des marches commémoratives du 14 février. Les marches existant dans plusieurs villes du Canada chaque année, le corpus retenu vient circonscrire les données selon le contexte local et temporel dans lequel les images ont été prises et publiées dans les articles médiatiques.

La localisation des marches présentées dans les articles les délimite géographiquement. Sur les quatorze articles trouvés :

- Quatre articles font référence aux marches ayant lieu à Vancouver, en Colombie Britannique (côte Ouest du Canada) : Morgan, 2019, Février 20 ; Ball, 2021, Février 16 ; Mehl, 2023, Février 14 ; Shepel, 2024, Février 15 ;
- Trois articles illustrent les marches situées à Montréal, au Québec (côte Est du Canada) : Dubreuil, 2022, Février 18 ; Pye, 2023, Février 21 ; Gallant, 2024, Février 15 ;
- Deux articles relatent les marches organisées dans la Réserve Indienne des six Nations, dans le Sud de l'Ontario : Two Row Times, 2023, Février 15 ; Duric, 2024, Février 21 ;
- Chacun des cinq articles restants présente une marche dans des villes différentes : Edmonton en Alberta (Lusty, 2015, Février 19) ; Toronto en Ontario (Desjarlais, 2015, Février 26) ; Saskatoon en Saskatchewan (Mandes, 2016, Mars 9), la Réserve indienne Tsa Xana No 18 sur l'île de Vancouver en Colombie Britannique (Renwick, 2022, Février 16) ; et Victoria, capitale de la Colombie Britannique, sur les territoires des Nations Songhees et Esquimalt de l'île de Vancouver (Graeme, 2024, Février 14).

On constate donc que les médias se sont majoritairement concentrés sur les marches réalisées dans la province de la Colombie Britannique, soit à Vancouver et ses horizons (six articles sur quatorze). L'AFAC avait d'ailleurs identifié, dans ses données recueillies, que plus d'un quart des cas de disparitions et d'assassinats des femmes et des filles autochtones ont eu lieu en Colombie-Britannique (2010 ; p. 27). De plus, comme il a été vu en introduction, la première marche de 1992 a été organisée dans ce même lieu géographique en raison de l'assassinat de Cheryl Ann Joe dans le quartier DTES de

Vancouver. Les plus grandes marches commémoratives du 14 février s'organisent à Vancouver. Selon l'association *Native Hope*, la ville est devenue un pôle principal dans la lutte contre les meurtres et les disparitions des femmes et des filles autochtones (*Native Hope*, s. d.-b). Chaque marche de Vancouver suit ensuite le même parcours et les manifestants présentent leurs hommages sur les lieux où des femmes et des filles autochtones ont été assassinées et notamment dans le DTES (Conn, 2020). Vancouver et ses horizons sont donc des lieux emblématiques pour les marches commémoratives du 14 février. On comprend aisément que les médias s'y intéressent particulièrement dans leurs articles.

Par ailleurs, en ayant connaissance de la période de la marche commémorative du 14 février qui s'étend de 1992 jusqu'à 2024, au jour des recherches, la marche permettait d'avoir une récolte des données suffisamment large. Néanmoins, les recherches n'ont pas apporté de résultats convaincants sur des dates antérieures à ces dernières années :

- Quatre marches en 2024 (Shepel, 2024, Février 15 ; Gallant, 2024, Février 15 ; Duric, 2024, Février 21 ; Graeme, 2024, Février 14) ;
- Trois marches en 2023 (Mehl, 2023, Février 14 ; Two Row Times, 2023, Février 15 ; Pye, 2023, Février 21) ;
- Deux marches en 2022 (Renwick, 2022, Février 16 ; Dubreuil, 2022, Février 18) ;
- Une marche en 2021 (Ball, 2021, Février 16) ;
- Une marche en 2019 (Morgan, 2019, Février 20) ;
- Une marche en 2016 (Mandes, 2016, Mars 9) ;
- Et deux marches en 2015 (Lusty, 2015, Février 19 ; Desjarlais, 2015, Février 26).

L'absence de données plus anciennes peut s'expliquer par la mise en ligne récente des presses numériques autochtones. En effet, les résultats des recherches ont montré des presses numériques autochtones n'ayant pas été diffusées en ligne avant 2010, date à laquelle *MUSKRAT Magazine* a été créé sur Internet (Canadian Minority Data Base, s. d.-b).

Enfin, l'indifférence des services de police (Jacobs & Williams, 2008 ; *AFAC*, 2010 ; Perreault, 2017) et les enquêtes tardives (Aperçu opérationnel national, GRC,

2014 ; Rapport final de l'ENFFADA, 2019) peuvent expliquer le manque d'attention des autorités judiciaires quant aux problématiques des femmes et des filles autochtones. Il se peut que l'occultation de ces problématiques dans les sphères médiatiques et le manque de promotion des médias autochtones ainsi que leurs défis pour s'ériger en tant que média sur Internet, comme évoqué auparavant, expliquent la difficulté de trouver des articles plus anciens des marches commémoratives.

L'ensemble de ces constats, à savoir la mise en ligne récente des presses numériques autochtones, l'agenda politique réservé à d'autres thèmes que les problématiques des femmes et des filles autochtones, et le manque de recherches sur les médias autochtones, peut expliquer l'absence des images médiatisées des marches du 14 février sur une période plus ancienne.

### **1.3 Conclusion de la méthodologie sur la collecte des données**

Concrètement, l'originalité de la présente démarche de recherche repose surtout sur le choix du corpus d'analyse. En retenant les images médiatiques qui accompagnent les articles de presse autochtones traitant des marches commémoratives, nous avons privilégié une méthode peu utilisée pour analyser les représentations de la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones.

De plus, l'omniprésence d'Internet et le manque de promotion des médias autochtones a notamment conduit la recherche à s'intéresser aux presses numériques autochtones. Ces dernières pourront ainsi apporter une perspective autochtone sur des enjeux relatifs aux problématiques des femmes et des filles autochtones. La publication des images médiatisées, bravant les barrières de traduction du langage, par les presses numériques autochtones éclaire leur point de vue sur les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones.

Enfin, la détermination des mots-clefs et de la liste des presses numériques autochtones pour la collecte des données a permis d'obtenir un corpus d'analyse de soixante-huit images médiatisées, et de leurs descriptions, relevant de quatorze articles de dix presses numériques autochtones. Le corpus d'analyse relève principalement de marches récentes qui se sont majoritairement déroulées en Colombie-Britannique, et à Vancouver, lieu de la première marche de 1992. L'absence d'articles plus anciens peut s'expliquer notamment par la mise en ligne récente des presses numériques autochtones.

Afin d'étudier le corpus, il convient, dès à présent, de détailler la méthode d'analyse. Une grille thématique est constituée ayant pour visée l'objectif principal de la recherche : la représentation des diverses formes de violence du processus de victimisation multiple exercées sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

## 2. LA GRILLE ANALYTIQUE PAR AXES THÉMATIQUES

L'assise empirique, ainsi constituée, est traitée en utilisant une grille d'analyse thématique. Tout d'abord, la démarche de thématisation est effectuée en s'inspirant de la revue de littérature qui a été menée dans le cadre de ce mémoire. Les thèmes de la théorie intersectionnelle et du processus de victimisation multiple sont ainsi retenus pour identifier les onze axes thématiques, lesquels constituent la grille d'analyse, avant de conclure ce chapitre.

### 2.1 Le processus de thématisation, définition

Le processus de thématisation est « *l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique)* » (Paillé & Mucchielli, 2012 ; p. 270). La présente étude s'est penchée sur l'analyse intersectionnelle des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones. Des thèmes essentiels ont ainsi été dégagés. Un thème rassemble un « *ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant, tout en fournissant des indications sur la teneur des propos* » (Paillé & Mucchielli, 2012 ; p. 280). Afin de procéder à la thématisation, il est nécessaire d'effectuer un repérage et une documentation. Le repérage repose sur la « *saisie de l'ensemble des thèmes d'un corpus* » (Paillé & Mucchielli, 2012 ; p. 270). La documentation consiste à « *tracer des parallèles ou de documenter des oppositions, des divergences, des complémentarités, etc., entre les thèmes* » (Paillé & Mucchielli, 2012 ; p. 271).

La synthèse de la première partie a identifié certains thèmes issus de la théorie intersectionnelle, employée comme cadre théorique de la présente étude. L'intersectionnalité est donc mobilisée pour faire émerger divers axes thématiques d'analyse. Afin de répondre à la question de recherche, cette théorie doit être rattachée au

processus de victimisation multiple, qui, lui aussi, révèle des axes thématiques importants.

## **2.2 Les thèmes saillants de l'intersectionnalité et du processus de victimisation multiple**

L'intersectionnalité a mis en évidence le croisement de plusieurs formes d'oppression subies par les femmes et les filles autochtones en lien avec leurs dimensions identitaires comme la race, le genre, l'âge, la classe sociale ou encore le lieu de résidence. Les formes d'oppression constituent des axes thématiques majeurs. Ces derniers sont complétés par les violences issues du processus de victimisation multiple, vécues par les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Les axes thématiques de la grille d'analyse sont au nombre de onze. Ils concernent (1) le contexte socio-économique violent, (2) le manque de reconnaissance publique des problématiques des femmes et des filles autochtones, (3) les discriminations par les instances judiciaires, (4) la marginalisation par les médias de grand public, (5) le colonialisme, (6) le patriarcat, (7) les violences structurelles, (8) les violences institutionnelles, (9) les violences familiales, (10) les violences personnelles, et (11) la décolonisation. Les axes thématiques évoquent donc tant les formes d'oppressions violentes que les pistes d'actions pour contrer ces violences.

Ainsi, les axes thématiques, déduits de la théorie intersectionnelle et du processus de victimisation multiple proposent un large spectre de thématisation de la recherche. Il convient maintenant de présenter la grille d'analyse.

## **2.3 Les axes thématiques de la grille d'analyse**

La grille d'analyse des images médiatisées et des textes associés est rattachée à la question de recherche portant principalement sur la représentation des violences faites aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées.



La grille d'analyse, ainsi constituée, permet d'identifier dans les images, les axes thématiques permettant de répondre à la question de recherche. Il convient de s'arrêter quelques instants sur l'utilisation de cette grille d'analyse.

#### **2.4 La mobilisation de la grille d'analyse**

L'analyse des données est menée de façon à pouvoir répondre à la question de recherche : Comment la violence faite aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées au Canada est-elle représentée par les presses numériques autochtones dans leurs images et textes associés relatifs aux marches commémoratives du 14 février ?

Cette analyse est enrichie des dimensions descriptive, interprétative et théorique des sous-questions de la question de recherche, telles que décrites au chapitre 3 de la première partie.

Pour rappel, les dimensions descriptives comprennent la signification des images et des comportements observables. Quel comportement est représenté dans l'image ? Qu'est-ce qui est observable sur l'image ? Quel lien peut-on y repérer avec les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones du Canada ? Comment l'image traduit-elle les violences de ces actes et les violences que les femmes et les filles autochtones subissent ?

Les dimensions interprétatives, quant à elles, seront utiles à l'analyse. Quel est le sens renvoyé par l'image médiatisée au sujet des femmes autochtones disparues et assassinées ? Comment l'image parle-t-elle et dénonce-t-elle ces crimes ?

Enfin, les dimensions théoriques informent sur les questions de contexte. Qu'est-ce qui a conditionné l'apparition de l'image médiatisée dans les presses numériques autochtones ? Dans quel contexte sociétal l'image a-t-elle été produite ? Qu'est-ce que ce contexte dit des disparitions et meurtres des femmes et des filles autochtones du Canada ? Comment ce contexte peut-il expliquer les violences physiques et invisibles subies par les femmes autochtones ?

À noter que la théorie intersectionnelle, construisant les thèmes majeurs de la grille d'analyse, refuse de traiter isolément chacune des catégories sociales et des structures de pouvoir pour comprendre l'émergence des inégalités sociales, et en l'espèce des violences exercées sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Malgré les divisions, les thématiques s'assemblent, s'entrecroisent et interagissent les unes avec les autres. Il est alors possible que certaines images ou sections de textes puissent se retrouver dans différents axes thématiques.

## **2.5 Conclusion sur la méthodologie de la grille d'analyse**

Ainsi, le processus de thématisation a permis de faire ressortir les axes thématiques de la grille d'analyse venant se rattacher à la question de recherche. Ces axes ont été déduits selon les thèmes saillants de la théorie intersectionnelle et du processus de victimisation multiple afin d'examiner les images médiatisées et des textes associés des marches commémoratives du 14 février dans les presses numériques autochtones. Grâce à la grille d'analyse, l'étude s'attarde, dans l'examen des données, sur la représentation de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. L'analyse porte également sur les démarches engagées lors des marches commémoratives du 14 février pour lutter contre ces formes de violences.

Parce que la théorie intersectionnelle et le processus de victimisation multiple s'entrecroisent dans la thématisation de la grille d'analyse, celle-ci présente des thématiques différentes qui ne peuvent donc se concevoir séparément. La grille d'analyse réalisée est ainsi mise au service de la recherche et doit bien être entendue en tant qu'un ensemble plus large de compréhension des images médiatisées et des textes associés relatifs aux femmes et aux filles disparues et assassinées des marches du 14 février.

### 3. LES LIMITES DE LA MÉTHODOLOGIE ET LES ASPECTS ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE

Ce dernier chapitre porte sur les limites de la recherche, tant dans la constitution du corpus d'analyse que dans la thématisation de la grille d'analyse. Elle se conclura sur les aspects éthiques du sujet traité par la recherche.

#### **3.1 Les limites dans la collecte des données du corpus d'analyse**

Les données obtenues dans le cadre de cette recherche ont été collectées selon une démarche propre. Elle est reproductible par d'autres chercheur.e.s mais n'est pas sans limite. Tout d'abord, les données ont été circonscrites autour du champ de recherche concernant les marches commémoratives du 14 février. Les journées du 5 mai et du 4 octobre auraient pu également être analysées en tant qu'événements commémoratifs dénonçant les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones. Il a d'ailleurs été constaté, lors de la constitution du corpus d'analyse, que certaines presses numériques autochtones ont publié des articles relatifs à ces journées-ci avec ou sans images médiatisées. La première limite a donc été de restreindre le champ de recherche à une seule marche commémorative. Le présent mémoire ouvre néanmoins à de futures études sur les journées de commémoration des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

Aussi, la recherche n'entend pas étudier l'ensemble des cas de disparitions et de meurtres des femmes et des filles autochtones ayant eu lieu. Le corpus d'analyse se délimite aux disparitions et aux meurtres des femmes et des filles autochtones présentées dans les images médiatisées et dans les textes associés relatifs aux marches commémoratives du 14 février jusqu'en 2024, au jour de la recherche des données. Cette délimitation encourage néanmoins la poursuite de recherches dans le cadre des

disparitions et des meurtres, dont sont victimes de nombreuses femmes et filles autochtones.

Enfin, le choix d'examiner uniquement les articles publiés par les presses numériques autochtones plutôt que les archives numérisées sur ces presses et les presses papiers autochtones constitue une dernière limite à l'échantillon. Ce choix a été réalisé en raison de l'omniprésence d'Internet au quotidien influençant les modes de publication des médias, comme indiqué au début de ce chapitre. L'étude ne prétend donc pas faire l'analyse généralisée de la représentation de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées dans l'ensemble des médias autochtones. Toutefois, l'originalité de la méthodologie dans l'examen des presses numériques autochtones offre de nouvelles voies à l'analyse des médias autochtones sur Internet.

Les limites de la collecte des données, ainsi repérées, il convient d'indiquer celles de la constitution de la grille d'analyse.

### **3.2 Les limites de la constitution de la grille d'analyse**

Il est nécessaire de mettre en évidence la « *sensibilité théorique et expérientielle* » qui préside toujours dans la constitution de la grille d'analyse et au processus de repérage et de documentation de la thématization (Paillé & Mucchielli, 2012 ; p. 278). Cela signifie que, malgré le fait que la grille d'analyse ait été créée selon un mode déductif inspiré du cadre théorique, les thèmes ont aussi été sélectionnés selon une perspective propre sinon personnelle. Un.e autre chercheur.e aurait probablement divisé, fusionné, regroupé, séparé, ou priorisé les thèmes différemment.

Par exemple, dans la présente recherche, le patriarcat et le contexte socio-économique violent sont retenus comme étant des axes thématiques distincts. Pourtant, l'auteure Christine Delphy a bien expliqué le lien qui doit être établi entre l'économie capitaliste et le patriarcat, en insistant sur leur origine commune (2002 ; p. 7). Si l'on prend l'exemple de la prostitution, les femmes peuvent s'engager dans le travail du sexe pour répondre à leurs besoins financiers, du fait d'un contexte économique (comme l'inflation ou encore les différences d'opportunités professionnelles selon les groupes sociaux) ne leur permettant pas de subvenir à leurs besoins (Delphy, 2002 ; p. 7). Les plaçant dans une position de vulnérabilité, le contexte économique amplifie l'idéologie patriarcale qui tend à dominer les groupes subordonnés dans la hiérarchie sociale. Pour résumer la désaffiliation de certaines populations aux carrières professionnelles dites

normales, Christine Delphy parle du concept de « *système économique patriarcalo-capitaliste* » (2002 ; p. 7). La hiérarchisation de ce concept en un axe thématique aurait pu être identifié par un.e autre chercheur.e, établissant alors l'axe thématique du « système économique patriarcalo-capitaliste ».

Ainsi, il est possible qu'une même étude puisse produire une grille d'analyse différente et donc des résultats autres de la présente recherche. Cela invite donc à multiplier les analyses portant sur les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones au travers d'un processus de thématisation.

Les limites à la méthodologie, dans la collecte des données et la constitution de la grille d'analyse, se sont recentrées autour de la subjectivité du chercheur. Toutefois, la subjectivité présente des points positifs dans le cadre de la recherche, devant être abordés avec précaution en raison des aspects éthiques découlant de la problématique.

### **3.3 La subjectivité au regard des aspects éthiques soulevés par la recherche**

Cette recherche soulève des enjeux éthiques significatifs liés au caractère sensible du sujet traité, notamment en raison de la violence des actes de disparition et d'assassinat. Il est nécessaire de veiller à ne pas offenser les victimes disparues et décédées, les proches, les communautés autochtones, et toute personne ayant à cœur cette problématique. Il importe donc de réaliser un travail scientifiquement rigoureux. Il est essentiel de préciser notre statut de femme, blanche, de nationalité française, non-autochtone. Le regard porté sur la recherche résulte donc d'un rapport social inégal avec le sujet traité.

Néanmoins, en raison de son caractère discriminatoire, la problématique des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones est un sujet essentiel à aborder. La délimitation de la présente recherche aux marches commémoratives du 14 février permet d'aborder les enjeux économiques, sociaux et politiques qui sont associés à cette problématique. Les marches sont sensiblement organisées pour lutter contre les disparitions et les meurtres et honorer les femmes et les filles autochtones. Elles visent à protester non seulement contre la violence à l'égard des Autochtones, et plus particulièrement des femmes et des filles, mais aussi contre les disparités de classe, le racisme et l'inégalité (*Native Hope*, s. d.-b).

L'examen de ces marches dans les images médiatisées et les textes associés ne peut échapper à l'interprétation personnelle. Cette dernière s'observe notamment dans la

description des images médiatisées et la thématisation de la grille d'analyse. Cependant, notre interprétation personnelle peut entrer dans un « *processus d'enquête* » en tant que « *subjectivité critique* » (Peter Reason cité dans Maxwell, 1999 ; p. 61). Grâce à la rigoureuse méthodologie adoptée, notre subjectivité est alimentée par les enjeux économiques, sociaux et politiques entourant la recherche. Notre subjectivité s'inspire ainsi des connaissances établies dans la revue de littérature afin de construire le corpus d'analyse, dont la description des images et la grille d'analyse. La subjectivité se dote alors d'un caractère naturel :

*« Ma subjectivité est la base de l'histoire que je suis capable de raconter. C'est une force sur laquelle je construis. C'est ce qui fait que je suis moi en tant que personne et en tant que chercheur, me dotant de perspectives et d'éclairages qui charpentent tout ce que je fais en tant que chercheur, du choix du sujet aux accents que je mets lors de l'écriture. »* (Alan Peshkin cité dans Maxwell, 1999 ; p. 60)

En somme, la présente méthodologie ne vise pas à conclure sur une généralisation de la représentation de la violence. Elle se livre davantage à la compréhension et à la sensibilisation autochtone sur les enjeux économiques, sociaux et politiques des violences faites aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées, que la société dominante manque à percevoir. Elle ouvre également sur l'examen des pistes d'actions autochtones dans la lutte contre ces violences.

Les limites de la méthodologie sont concentrées autour de la subjectivité du chercheur. Celle-ci présente des points positifs grâce à la recherche qualitative rigoureusement et scientifiquement menée dans ce présent mémoire, ne disqualifiant ni le corpus d'analyse ni la grille thématique. Ces précisions méthodologiques ainsi faites, il est, dès à présent, possible d'effectuer l'analyse du corpus des images médiatisées et des textes qui les accompagnent en vue de répondre à la question de recherche.

**TROISIÈME PARTIE :**  
**ANALYSE DES IMAGES MÉDIATISÉES ET DES TEXTES**  
**ASSOCIÉS**

Dans cette troisième partie, un premier temps est consacré à l'analyse du corpus des images médiatisées et des textes qui les accompagnent. L'association de ce présent corpus aux axes thématiques correspondant y est expliquée (chapitre 1). Dans un deuxième temps, les résultats obtenus sont discutés, à l'appui des apports théoriques de la revue de littérature, autour de trois constats majeurs (chapitre 2). Le dernier temps est consacré à répondre à la question de recherche et à l'identification des limites de l'analyse (chapitre 3).

## 1. L'ANALYSE DES DONNÉES, UNE ASSOCIATION DES IMAGES MEDIATISÉES ET DES TEXTES AUX AXES THÉMATIQUES

L'analyse des données s'articule dans l'ordre des axes thématiques et se construit grâce au corpus d'analyse.

Le corpus d'analyse, constitué des images, de leurs descriptions, et des articles, est examiné en trois temps. Les images et leurs descriptions, associées aux textes des articles pouvant apporter des précisions sur ce qui est représenté sur l'image, forment un premier ensemble d'analyse. Pour rappel, les images médiatisées sont classées par presses numériques et année des articles, et les termes « image 1, image 2, ..., image 68 » feront respectivement référence aux annexes 1, 2, ..., 68. Selon les besoins définitionnels, des précisions sur la signification d'un comportement, d'une personne ou d'un symbole dans les images seront apportées dans cet ensemble.

Les textes des articles qui renvoient à l'image, c'est-à-dire les textes qui rappellent l'image sans détailler le contenu de l'image, représentent le deuxième ensemble analysé.

Le reste des articles, distincts des images et de leurs descriptions, regroupe le troisième ensemble qui clôture l'analyse de chaque axe thématique.

Déjà indiquées dans la partie méthodologique, les dates et les lieux des marches commémoratives du 14 février ne sont pas reprises dans cette partie.

Pour une compréhension optimale de l'analyse, le lecteur est invité à lire la description des images placée après chaque image, disposée aux annexes 1 à 68. Il en va de même avec la lecture des textes des articles, positionnés en annexe à partir de l'annexe 69. Les articles sont triés dans l'ordre des images en annexes, c'est-à-dire qu'ils suivent le classement, des images médiatisées, par presses numériques et année des articles.

Enfin, ce chapitre détaille les résultats suivants :

Tableau 1 : Proportion de la représentation des axes thématiques par images et articles

Axes thématiques de la grille d'analyse	Nombre d'images représenté dans les axes thématiques (N = 68)	Nombre d'articles présent dans les axes thématiques (N = 14)
(1) Contexte socio-économique violent	0 %	36 %
(2) Manque de reconnaissance publique des problématiques	32 %	86 %
(3) Discriminations par instances judiciaires	31 %	79 %
(4) Marginalisation par les médias de grand public	28 %	7 %
(5) Colonialisme	43 %	100 %
(6) Patriarcat	44 %	100 %
(7) Violences structurelles	1 %	57 %
(8) Violences institutionnelles	4 %	21 %
(9) Violences familiales	4 %	14 %
(10) Violences personnelles	47 %	100%
(11) Décolonisation	100 %	93 %

### 1.1 Le contexte socio-économique violent

Le contexte socio-économique violent fait partie des facteurs de risque subis par les femmes et les filles autochtones les rendant vulnérables à la violence.

Aucune image du corpus d'analyse ne se retrouve dans l'axe thématique (1) le contexte socio-économique violent. Les images médiatisées ne comportent pas de symboles ou d'éléments qui démontrent la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones face à la précarité économique.

Néanmoins, cinq articles discutent du contexte socio-économique violent dans leur texte. De manière générale, les textes mentionnent la pauvreté et les logements précaires « *qui rendent les femmes autochtones vulnérables* » [traduction libre] (Clive Weighill, chef de police, cité dans Mandes, 2016, Mars 9). Ray-Chelle Boulier, (identifiée à l'image 12), appartenant aux Premières Nations Sts'ailes, a déclaré que toute sa famille vit dans la rue (Morgan, 2019, Février 20).

Deux articles rapportent des problèmes socio-économiques dans le quartier du DTES de Vancouver. L'article de Mehl (2023, Février 14) expose la disproportion de la population autochtone dans le DTES. Ce quartier présente des taux élevés de consommation de stupéfiants, de travailleuses du sexe, de personnes sans logements et d'autres problèmes sociaux rendant la population autochtone sujette à des risques de violence (Mehl, 2023, Février 14). Des manifestants ont témoigné des conditions de vie dans le DTES (Mehl, 2023, Février 14 ; Morgan, 2019, Février 20). Ces conditions de vie contribuent à la « *disparité* » et aux « *inégalités* » des classes sociales [traduction libre] (Mehl, 2023, Février 14). Evelyn Youngchief, organisatrice du Comité de la Marche Commémorative des Femmes, a déclaré que les femmes autochtones ne sont pas en sécurité dans les conditions de vie actuelles du DTES (Mehl, 2023, Février 14). En effet, la littérature scientifique a bien démontré que le DTES est un quartier reconnu comme étant un lieu propice à la consommation de substances intoxicantes, à l'implication dans le commerce du sexe, et ayant un taux élevé d'actes criminels (McNeill, 2008, p. 378).

Le Rapport final de l'ENFFADA (2019), tel que mentionné dans l'article de Shepel (2024, Février 15), signale que les inégalités auxquelles sont confrontées les femmes autochtones sont accentuées par le manque de sécurité et leurs conditions socio-économiques.

Enfin, l'article de Gallant a présenté Sarah Carrière (identifiée à l'image 66), originaire de Kinngait, demandant au gouvernement, lors de sa prise de parole devant les participants à la marche du 14 février 2024 à Montréal, d'assurer la sécurité des femmes et des filles autochtones dans les communautés. Elle a dénoncé l'isolement géographique

des communautés autochtones, qui deviennent de plus en plus petites (Gallant, 2024, Février 15).

## 1.2 Le manque de reconnaissance publique des problématiques

Le manque de reconnaissance publique pour les problématiques autochtones est un enjeu important en ce qui concerne la façon dont les autorités ont répondu au dossier des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

Le manque de reconnaissance publique des problématiques de l'axe thématique (2) de la grille d'analyse se retrouvent dans vingt-deux images du corpus d'analyse (images 1, 3, 5, 7, 14, 16, 18, 20, 21, 26, 28, 29, 30, 33, 40, 42, 54, 55, 56, 61, 66, 68).

Dix-neuf images exposent une main rouge peinte sur la bouche des manifestants (images 14, 18, 28, 29, 30, 33, 42), imprimée sur des masques COVID (images 16, 18, 20, 26, 29), dessinée sur des pancartes (7, 28, 29, 61, 66, 68) ou sur des vêtements (images 29, 40, 55, 56), et vue sur des pancartes qui montrent une femme ayant une main rouge peinte sur sa bouche (images 21 et 54). La main rouge est le symbole du mouvement des « *Femmes Autochtones Disparues et Assassinées* » (*Native Hope*, s. d.-b). Il fait partie de cet axe thématique car il représente toutes les voix des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées qui n'ont pas été entendues (*Native Hope*, s. d.-b). La main rouge dénonce aussi d'autres problématiques qui seront abordées dans plusieurs axes thématiques. L'image 42 illustre bien le symbole de la main rouge en présentant au premier plan une femme maquillée par une main rouge peinte sur la bouche. L'article de Dubreuil reprend le terme de « *mains rouges* » [traduction libre] pour dénoncer les problématiques des femmes et des filles autochtones (2022, Février 18)<sup>49</sup>. Celui de Morgan (2019, Février 20) confirme que les femmes autochtones abordent une main rouge pour signifier qu'elles ne seront pas réduites au silence. L'article de Desjarlais (2015, Février 16) rappelle que les familles doivent être entendues (citation de Perry Bellegarde, chef de l'assemblée des Premières Nations, identifié à l'image 4).

De plus, certains termes dans les affiches et les pancartes des manifestants dénoncent le manque de reconnaissance publique des problématiques. C'est ce que l'on peut observer dans les cinq images suivantes.

---

<sup>49</sup> La référence aux mains rouges dans l'articles de Dubreuil (2022, Février 18) ne sera donc pas répété dans les autres axes thématiques qui sont aussi symbolisés par des mains rouges.

L'image 1 représente une pancarte avec l'inscription « *LES FEMMES AUTOCHTONES MÉRITENT MIEUX* » [traduction libre] et est repris dans le texte de l'article (Desjarlais, 2015, Février 16). Janis Qavavauq-Bibeau, chercheuse coordinatrice à Iskweu, a également déclaré que les Peuples autochtones méritent autant de respect et de droits que les Canadiens (Dubreuil, 2022, Février 18). Le message de la pancarte renvoie donc au manque de reconnaissance du public à l'égard des femmes autochtones.

L'image 3 expose le drapeau canadien accompagné d'un cœur dessiné dans la partie blanche du drapeau, dans lequel est écrit « *Où est ton cœur ?* » [traduction libre] (Desjarlais, 2015, Février 16). Le texte de l'article explique que la question fait référence à la demande pour une enquête nationale pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées<sup>50</sup>, laquelle était encore restée sans réponse au moment où la photographie a été prise (Desjarlais, 2015, Février 16). L'absence de réponse face aux problématiques des femmes et des filles autochtones est aussi illustrée dans les images 54 et 68 qui reprennent le slogan « *Search the Landfill* ». Ce slogan a été utilisé la première fois pour dénoncer le refus du Gouvernement du Manitoba, province du Canada, de rechercher trois femmes autochtones, dans deux dépotoirs de Winnipeg, où leurs corps auraient été ensevelis<sup>51</sup> (Amnesty International Canada, 2024). Le même slogan sera également repris en lien avec d'autres axes thématiques de la grille d'analyse, tels que les axes thématiques (5) le colonialisme et (6) le patriarcat.

L'image 5 montre une pancarte sur laquelle est écrit « *la vie des femmes compte* » [traduction libre] (Lusty, 2015, Février 18). Cette affirmation est placée dans cet axe thématique en raison de l'appel au public pour reconnaître l'existence des femmes autochtones. Le message de la pancarte est repris dans quatre articles (Mandes, 2016, Mars 9 ; Renwick, 2022, Février 16 ; Dubreuil, 2022, Février 18 ; Shepel, 2024, Février 15). L'article de Mandes (2016, Mars 9) déclare aussi que les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones sont un problème national. Jamie Smallboy, femme Cree (identifiée à l'image 19), a demandé que les femmes autochtones ne soient plus invisibilisées (Ball, 2021, Février 16). Cette invisibilité est marquante dans le témoignage

---

<sup>50</sup> Cette demande a finalement été entendue et s'est conclue sur le Rapport final de l'ENFFADA en 2019 (cf. pp. 32-33 dans la revue de littérature).

<sup>51</sup> La première ministre du Manitoba de l'époque était Heather Stefanson qui a refusé la recherche du corps des trois femmes autochtones Morgan Harris, Mercedes Myran et Mashkode Bizhiki'ikwe, dans les décharges « *Prairie Green* » et « *Brady Road* » de Winnipeg (Amnesty International Canada, 2024). Des recherches dans la décharge de Prairie Green ont finalement été initiées (Province of Manitoba | News Releases, 2024, octobre 23).

de Sii-am : « *Je n'ai pas l'impression qu'on me voit* » [traduction libre] (Morgan, 2019, Février 20). Enfin, Desjarlais insiste sur l'absence d'action des autorités canadiennes qui renforce la croyance dans laquelle la vie des personnes autochtones ne compte pas (2015, Février 16).

D'autres textes de certains articles renvoient également au manque de reconnaissance des problématiques, sans lien direct avec les images. Cinq articles abordent des critiques envers la société canadienne perpétuant les préjugés et les discriminations envers les femmes autochtones, et font part de demandes de responsabilité ainsi que de prises d'actions (Lusty, 2015, Février 18 ; Morgan, 2019, Février 20 ; Dubreuil, 2022, Février 18 ; Shepel, 2024, Février 15 ; Graeme, 2024, Février 14). Les textes mentionnent que la société canadienne semble ignorante de l'histoire coloniale en générale et en particulier celle des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (Dubreuil, 2022, Février 18 ; Shepel, 2024, Février 15). L'article de Dubreuil (2022, Février 18) affirme que de nombreux québécois pensent que les disparitions et les meurtres n'arrivent que dans l'Ouest du Canada. Le Two Row Times mentionne qu'un silence s'opère parmi les Autochtones de la Réserve Indienne des six Nations à Ganohkwasra quand des faits de disparitions et de meurtres des femmes et des filles autochtones surviennent (Two Row Times, 2023, Février 15). Enfin, deux articles dénoncent l'amplification et la banalisation des violences dans les communautés autochtones (Mehl, 2023, Février 14 ; Gallant, 2024, Février 15).

### **1.3 Les discriminations par les instances judiciaires**

Les affaires de disparitions et d'assassinats des femmes et des filles autochtones sont sujettes à des traitements discriminatoires par les instances judiciaires.

Vingt-et-une images font référence à l'axe thématique (3) les discriminations par les instances judiciaires (images 3, 7, 14, 16, 18, 20, 21, 26, 28, 29, 30, 33, 40, 42, 49, 54, 55, 56, 61, 66, 68).

Le symbole des mains rouges, déjà mobilisé pour l'axe thématique (2) le manque de reconnaissance publique des problématiques<sup>52</sup>, dénonce également l'indifférence des services judiciaires dans le traitement des affaires de disparitions et de meurtres des femmes et des filles autochtones (*Native Hope*, s. d.-b). Le symbole illustre en fait la loi du silence entourant l'ampleur et la gravité du dossier des femmes et des filles autochtones

---

<sup>52</sup> Cf. images p. 65.

disparues et assassinées. Trois articles dénoncent notamment les services de police qui ne se préoccupent pas des affaires incluant des personnes autochtones et plus particulièrement les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Morgan, 2019, Février 20 ; Ball, 2021, Février 16 ; Dubreuil, 2022, Février 18). Ces articles rapportent que les communautés autochtones n'ont pas confiance dans les services de police pour la résolution des affaires de disparitions et de meurtres de personnes autochtones. Dans ses recherches, Janis Qavavauq-Bibeau déplore la différence d'attention portée pour les cas de disparitions et de meurtres des femmes et des filles autochtones par rapport aux disparitions et aux meurtres des femmes non-autochtones (Dubreuil, 2022, Février 18).

De plus, on retrouve dans cinq images des messages sur les pancartes des manifestants dénonçant également les discriminations par les instances judiciaires.

Le message « *Où est ton cœur ?* » [traduction libre] (Desjarlais, 2015, Février 16) de l'image 3 se retrouve dans cet axe thématique. Dans le texte associé à l'image, Desjarlais s'adresse directement au premier ministre canadien de l'époque, Stephen Harper, lui reprochant de manquer à ses devoirs de protection et de traitement judiciaires égaux envers les femmes autochtones (2015, Février 16). Jamie Smallboy (identifiée à l'image 19), va plus loin dans ses propos en dénonçant le système de justice du Canada, qui, en refusant d'intervenir, autoriserait en fait à aggraver les femmes autochtones (Ball, 2021, Février 16).

Les images 7, 49, 54, et 61 présentent des pancartes où il est écrit « *Justice pour [...]* » [traduction libre] suivi d'un nom d'une personne, ou du nom du mouvement pour les Femmes et les Filles Autochtones Disparues et Assassinées ou de ses acronymes « FFADA » et « FADA ». Par exemple, l'image 7 montre, au premier plan, trois manifestants (deux femmes et un jeune garçon) brandissant une longue banderole de deux/trois mètres, sur laquelle est inscrit « *Justice pour les femmes autochtones disparues et assassinées* » [traduction libre] (Mandes, 2016, mars 18). En demandant une justice pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le message « *Justice pour [...]* » [traduction libre] dénonce la négligence des instances judiciaires à faire justice. Huit articles reprennent cette demande de justice (Desjarlais, 2015, Février 26 ; Lusty, 2015, Février 18 ; Morgan, 2019, Février 20 ; Ball, 2021, Février 16 ; Mehl, 2023, Février 14 ; Pye, 2023, Février 21 ; Shepel, 2024, Février 15 ; Graeme, 2024, Février 14). Perry Bellagarde, identifié à l'image 4, requiert notamment un meilleur système de

justice (cité dans Desjarlais, 2015, Février 26). Cette requête se retrouve dans le Rapport final de l'ENFFADA (2019), comme indiqué dans l'article de Shepel (2024, Février 15). L'article de Dubreuil renvoie au terme d'injustice (2022, Février 18). Enfin, des témoignages de proches dénoncent les ratés du système de justice. Une manifestante a critiqué l'absence de condamnation de l'accusé du meurtre de sa tante autochtone malgré les preuves ADN rapportées (Lusty, 2015, Février 18). Un rapport de police n'a pu conclure sur les causes du décès de la mère autochtone de Janis Qavavauq-Bibeau (Dubreuil, 2022, Février 18). Un cas de non-lieu, qui avait d'abord été établi pour une femme autochtone disparue pour motifs insuffisants d'une mise en danger immédiate, a finalement été renvoyé à un autre service de police concluant sur la mort de la femme autochtone (Gallant, 2024, Février 15). L'article de Pye rapporte les conclusions préjudiciables des rapports de police pour les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones (2023, Février 21). On rapporte aussi que ces femmes seraient en fait considérées responsables des violences qu'elles subissent en raison de leur style de vie (Mehl, 2023, Février 14). Par exemple, Janis Qavavauq-Bibeau pense que les services de police n'ont pas poursuivi les enquêtes sur la mort de sa mère en raison de la consommation d'alcool de cette dernière (Dubreuil, 2022, Février 18).

#### **1.4 La marginalisation par les médias de grand public**

La marginalisation par les médias de grand public perpétue les préjugés racistes et sexistes envers les femmes et les filles autochtones. Les médias de grand public jouent un rôle important dans la discrimination des couvertures médiatiques des faits de disparitions et de meurtres des femmes et des filles autochtones.

La marginalisation par les médias de grand public est aperçue sur dix-neuf images (images 7, 14, 16, 18, 20, 21, 26, 28, 29, 30, 33, 40, 42, 54, 55, 56, 61, 66, 68). Il s'agit principalement des images montrant des mains rouges<sup>53</sup>. En effet, le symbole des mains rouges dénonce aussi l'indifférence et les discours préjudiciables des médias dans le traitement médiatique des affaires de disparitions et de meurtres des femmes et des filles autochtones (*Native Hope*, s. d.-b). L'article de Dubreuil (2022, Février 18) reprend notamment l'appel à l'action de la part des médias tel que lancé dans le Rapport final de l'ENFFADA (2019).

---

<sup>53</sup> Cf. images de l'axe thématique (2) le manque de reconnaissance publique des problématiques, p. 65.

## 1.5 Le colonialisme

Le colonialisme comprend les politiques coloniales qui ont marginalisé les Autochtones, et plus particulièrement les femmes et les filles autochtones, les privant de droits et de libertés. Les impacts du colonialisme sont encore marqués de nos jours. L'axe thématique (5) le colonialisme est largement repris dans le corpus d'analyse, qu'il s'agisse des images ou des textes des articles.

Le colonialisme (5) est présent dans vingt-neuf images (images 1, 7, 8, 14, 16, 18, 20, 21, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 36, 40, 41, 42, 48, 49, 53, 54, 55, 56, 61, 66, 68).

Les images 29, 31, 36, 48, 49, 53 exposent notamment le symbole des robes rouges, dessinées sur des pancartes (image 29), accrochées dans les rues (image 36), ou encore portées par les manifestants sur des petites broches (image 31) ou des boucles d'oreilles (images 48, 49, 53). Le symbole de la robe rouge a été initié par le projet REDress<sup>54</sup> créé en 2010 par Jaime Black, une artiste visuelle Métis. Ce symbole vise à sensibiliser la société et à dénoncer la violence raciale et genrée des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones (Black, 2010). L'image 36 est très représentative de ce symbole. Une robe rouge est suspendue par un cintre et est accrochée dans une rue devant un bâtiment public. Perry Bellegarde recommande d'ailleurs de sensibiliser la société sur les origines de la violence coloniale envers les femmes autochtones (cité dans Desjarlais, 2015, Février 26). Trois articles dénoncent le racisme colonial qui contribue à rendre les femmes autochtones vulnérables à la violence (Chef de Police, Clive Weighill cité dans Mandes, 2016, Mars 9 ; Morgan, 2019, Février 20 ; Mehl, 2023, Février 14). Les robes rouges se retrouveront également dans d'autres axes thématiques de la grille d'analyse.

Le symbole des mains rouges<sup>55</sup> se retrouve également dans cet axe thématique. Ce symbole vise aussi à dénoncer « *l'oppression et l'asservissement des femmes autochtones* » [traduction libre] (*Native Hope*, s. d.-b) notamment mis en œuvre par les politiques coloniales-patriarcales, comme vue dans la revue de littérature. Plusieurs

---

<sup>54</sup> Jaime Black a collecté des centaines de robes rouges et les a disposées dans des espaces publics en vue d'alerter sur les problématiques des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées au Canada et aux États-Unis. Le projet REDress fait maintenant partie d'une exposition permanente au Musée canadien des droits de la personne. En devenant un symbole de la lutte contre les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones, le concept de la robe rouge a été repris pour instaurer la Journée nationale de sensibilisation aux femmes, aux filles, et aux personnes bispirituelles autochtones du 5 mai, autrement connue sous le nom de la Journée de la robe rouge (Gwiazda, 2022).

<sup>55</sup> Cf. images de l'axe thématique (2) le manque de reconnaissance publique des problématiques, p. 65.

articles rappellent ces politiques coloniales. L'Aînée Reta Blind, identifiée à l'image 17, a déclaré que les politiques coloniales ont essayé de détruire les Autochtones durant 500 ans (citée dans Morgan, 2019, Février 20). Jamie Smallboy (identifiée à l'image 19) a affirmé qu'elle ne savait pas qu'elle subissait les impacts du colonialisme encore aujourd'hui (citée dans Ball, 2021, Février 16). Les articles de Pye (2023, Février 21), de Shepel (2024, Février 15), et de Graeme (2024, Février 14) parlent des conséquences historiques et actuelles de la violence coloniale.

Certains messages affichés sur des pancartes dénoncent aussi le colonialisme. Les messages « *Nous sommes des humains, pas des déchets* » ainsi que le slogan « *Search the Landfill !* »<sup>56</sup> [traduction libre] des pancartes des images 54 et 68, peuvent être associés au colonialisme car ils mettent en avant la déshumanisation des victimes effectuée par les politiques coloniales-patriarcales. Cette notion de déshumanisation a été reprise dans l'article de Gallant (2024, Février 15) en relatant la mort tragique d'une femme autochtone. Le message « *Des vies volées sur des terres volées* » inscrit sur une autre pancarte de l'image 68 [traduction libre] (Gallant, 2024, Février 15) renvoie aux politiques d'exploitation et d'appropriation coloniales-patriarcales. Ces politiques ont réduit les femmes autochtones à des objets consommables de la même manière que les terres autochtones.<sup>57</sup> Les articles de Graeme (2024, Février 14) et de Pye (2023, Février 21) font notamment référence à ce message. Les articles de Dubreuil (2022, Février 18) et de Graeme (2024, Février 14) reprennent d'ailleurs les conclusions du Rapport final de l'ENFFADA (2019) en ce qui concerne l'existence des facteurs systémiques, dont la race, ayant déshumanisé les femmes autochtones. Dubreuil utilise notamment cette affirmation en réponse aux propos du premier ministre du Québec François Legault qui a déclaré qu'il n'existait pas de racisme systémique au Québec (Dubreuil, 2022, Février 18). Enfin, Dubreuil (2022, Février 18) et Graeme (2024, Février 14) ont indiqué que la violence faite aux femmes et aux filles autochtones peut se concevoir comme un génocide fondé sur la race.

Les symboles des robes rouges, des mains rouges et des messages du paragraphe précédent montrent que les manifestants ont dénoncé le lien entre les politiques coloniales et les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones. La question de l'ethnie, de la race autochtone se retrouve également dans la thématique du colonialisme.

---

<sup>56</sup> Cf. p. 66.

<sup>57</sup> Cf. p. 29 dans la revue de la littérature.

La pancarte de l'image 1, « *LES FEMMES AUTOCHTONES MÉRITENT MIEUX* » [traduction libre] (Desjarlais, 2015, Février 16), l'illustre en raison de l'identification de l'ethnie autochtone. Le nom du mouvement pour les Femmes Autochtones Disparues et Assassinées, et ses acronymes « FFADA » et « FADA » ainsi que « MMIWGT2S<sup>58</sup> », retrouvés sur des pancartes (images 8, 28, 29, 33, 34, 41, et 42) font aussi partie de cet axe thématique. Ces termes sont repris dans l'ensemble des articles du corpus d'analyse. Certains manifestants relatent la disparition ou le meurtre d'une femme ou d'une fille autochtone qu'ils connaissaient. Simia Wendy Nahanee, matriarche de la Nation Squamish, a déclaré : « *Je suis née Autochtone, je mourrai Autochtone, mais je ne veux pas mourir parce que je suis Autochtone* » [traduction libre] (Mehl, 2023, Février 14). Le poème, « *Si j'étais une femme blanche* » [traduction libre], récité par Jamie Smallboy (identifiée à l'image 19) illustre la subordination des femmes autochtones vis-à-vis des femmes blanches, engendrée notamment par les politiques coloniales (Ball, 2021, février 16). Deux articles énumèrent d'ailleurs les chiffres comparatifs des disparitions et des meurtres des femmes autochtones par rapport aux autres Canadiens (Renwick, 2022, Février 16 ; Graeme, 2024, Février 14)<sup>59</sup>. L'article de Renwick précise aussi les statistiques permettant de comparer les disparitions et les homicides des femmes autochtones par rapport aux femmes blanches (2022, Février 16)<sup>60</sup>. Le Two Row Times, quant à lui, conclut sur les meurtres des personnes bispirituelles<sup>61</sup> effectués en premier par l'arrivée des colons (2023, Février 15). Les personnes bispirituelles ne sont toujours pas en sécurité à cause de la discrimination coloniale persistante (Two Row Times, 2023, Février 15).

Enfin, l'image 25, présente un homme à gauche de l'image portant un tee-shirt orange. Il faut noter que le chandail orange<sup>62</sup> est le symbole retenu au Canada pour

---

<sup>58</sup> « *MMIWGT2S* » est l'acronyme de Missing and Murdered Indigenous Women, Girls, Trans and Two-Spirit, soit les Femmes, les Filles, les personnes Trans et Bispirituelles Disparues et Assassinées (Dubreuil, 2022, Février 18).

<sup>59</sup> Les chiffres comparatifs proviennent de l'Assemblée des Premières Nations, organisation nationale de défense des droits représentant les citoyens des Premières Nations au Canada (Renwick, 2022, Février 16) et des estimations dans des recherches scientifiques canadiennes (article de Kate Martin, 2023, Juin 5, lien dans Graeme, 2024, Février 14).

<sup>60</sup> Les statistiques proviennent du Rapport de 2017 de l'Enquête Nationale pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Renwick, 2022, Février 16).

<sup>61</sup> Cf. note 13 pour la définition de la bispiritualité.

<sup>62</sup> En mai 2013, le projet de commémoration et de retrouvailles du pensionnat Saint Joseph Mission a réuni les survivants et leurs proches à Williams Lake en Colombie Britannique. Phyllis Webstad de la Nation Stswecem'c Xgat'tem a relaté son expérience dans le pensionnat. Elle portait un chandail orange lors de son premier jour au pensionnat mais a dû l'enlever pour porter les habits imposés par les politiques coloniales et ne l'a jamais récupéré (Boyko, 2024 ; pp. 3-4). La journée du chandail orange a été officialisée

souligner la Journée de la Vérité et de la Réconciliation du 30 septembre en soutien aux Peuples autochtones Il rend hommage à la mémoire des enfants autochtones et dénonce les souffrances qu'ils ont subies dans les pensionnats (Boyko, 2024 ; p. 1 ; Tripotin, 2024 ; p. 96). Le chandail orange se retrouve dans l'axe thématique du colonialisme car il dénonce les agressions commises à l'encontre des enfants autochtones dans les pensionnats mis en place sous le régime colonial.

## 1.6 Le patriarcat

Le patriarcat a renforcé l'assujettissement des femmes et des filles autochtones lié aux politiques coloniales. L'axe thématique (6) le patriarcat est aussi largement repris dans les images et les textes des articles.

L'axe thématique (6) le patriarcat a été observé dans trente images (images 1, 5, 7, 8, 11, 14, 16, 18, 20, 21, 26, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 36, 40, 41, 42, 48, 49, 53, 54, 55, 56, 61, 66, 68).

Les robes rouges, symbole des violences tant raciales que genrées exercées sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Black, 2010), font partie de l'axe thématique (6) le patriarcat.<sup>63</sup>

Les violences de genre, issues du patriarcat, et les références au genre féminin sont très présentes dans les images du corpus d'analyse. La pancarte de l'image 1, « *LES FEMMES AUTOCHTONES MÉRITENT MIEUX* » [traduction libre], se retrouve également dans le patriarcat (Desjarlais, 2015, Février 16). On identifie aussi, dans cet axe thématique, l'ensemble des termes du mouvement pour les Femmes Autochtones Disparues et Assassinées, ses acronymes et ses références dans les images<sup>64</sup> et dans les quatorze articles. La pancarte de l'image 5, « *la vie des femmes compte* » [traduction libre] (Lusty, 2015, février 18), appelle à reconnaître l'existence des femmes, et plus particulièrement des femmes autochtones. Comme il a été vu à l'axe thématique (2), quatre articles reprennent le message de la pancarte (Mandes, 2016, Mars 9 ; Renwick, 2022, Février 16 ; Dubreuil, 2022, Février 18 ; Shepel, 2024, Février 15). La lutte contre

---

par le gouvernement canadien en jour férié en 2021, après la découverte de tombes d'enfants autochtones à côté des pensionnats (Boyko, 2024 ; p. 1). De nombreuses familles autochtones ne pouvaient pas se déplacer pour récupérer le corps de leur défunt enfant. Les enfants autochtones ont alors été enterrés dans des tombes anonymes sans que leur famille puisse leur présenter leurs adieux selon les traditions autochtones (Rapport de la Commission de Vérité et de Réconciliation du Canada, 2015, volume 4 ; p. 154).

<sup>63</sup> Cf. images de l'axe thématique (5) le colonialisme, p. 70.

<sup>64</sup> Cf. images de l'axe thématique (5) le colonialisme, p. 72.

le patriarcat est également représentée dans le signe du genre féminin à l'image 11 et le symbole du mouvement féministe (un point levé dans le signe féminin) à l'image 7. L'article de Renwick énumérant les statistiques permettant de comparer les disparitions et les homicides des femmes autochtones par rapport aux femmes blanches se place également dans cet axe thématique en tant que violences de genre (2022, Février 16). Il en va de même pour les chiffres comparatifs des disparitions et des meurtres des femmes autochtones par rapport aux autres victimes canadiennes (Renwick, 2022, Février 16 ; Graeme, 2024, Février 14). À défaut de présenter des chiffres, l'article de Morgan a illustré la violence de genre par le discours de Myrna Cranmer, l'une des organisatrices de la marche commémorative à Montréal le 14 février 2015, identifiée à l'image 10 : « *Nos femmes sont traquées et tuées* » [traduction libre] (Morgan, 2019, Février 20). L'article de Lusty partage aussi le témoignage d'un homme qui aurait blessé des femmes par le passé (2015, Février 18).

De plus, la pancarte intitulée « *Mettons fin à la violence conjugale* » [traduction libre] (Mehl, 2023, Février 14) et accompagnée de photographies de femmes (image 30) correspond à cet axe thématique en tant que violence inscrite dans un contexte patriarcal (Lapierre & Côté, 2014 ; p. 76). Janis Qavavauq-Bibeau a d'ailleurs affirmé que, comme de nombreuses femmes autochtones, sa mère a également subi des actes de violence conjugale au cours de sa vie (Dubreuil, 2022, Février 18).

Par ailleurs, les politiques coloniales-patriarcales visant « *l'oppression et l'asservissement des femmes autochtones* » [traduction libre] (*Native Hope*, s. d.-b), sont représentés par les mains rouges<sup>65</sup>. Les images des mains rouges sont donc présentes dans cet axe thématique.<sup>66</sup>

Enfin, les messages « *Nous sommes des humains, pas des déchets* », « *Des vies volées sur des terres volées* » et le slogan « *Search the Landfill !* » sont présents dans cet axe thématique<sup>67</sup>. Ils se complètent par le discours de Tiffany Josep, manifestante autochtone, identifiée à l'image 63, « *quand ils ont voulu voler les territoires, ils ont ciblé les femmes et les filles* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). L'ensemble de ces messages dénoncent les politiques coloniales-patriarcales des colons qui, pour exploiter les terres autochtones, ont d'abord dû passer par l'exploitation du corps des femmes

---

<sup>65</sup> Cf. p. 71.

<sup>66</sup> Cf. images de l'axe thématique (2) le manque de reconnaissance publique des problématiques, p. 65.

<sup>67</sup> Cf. images de l'axe thématique (5) le colonialisme, p. 71.

autochtones.<sup>68</sup> Ces politiques ont déshumanisé les femmes autochtones jusque dans leur mort comme il est relaté dans l'article de Gallant (2024, Février 15). Enfin, l'article de Dubreuil (2022, Février 18) rappelle les facteurs systémiques de genre tels qu'identifiés dans le Rapport final de l'ENFFADA (2019).

### 1.7 Les violences structurelles

Les violences structurelles sont les effets systémiques des politiques coloniales (FAQ, 2015 ; p. 3).

L'image 3, présentant une pancarte intitulée « *Où est ton cœur ?* » [traduction libre] (Desjarlais, 2015, Février 16), est l'unique image pouvant appartenir à l'axe thématique des violences structurelles. Le texte de l'article précise que l'interrogation vient critiquer les actions du gouvernement de l'époque (Desjarlais, 2015, Février 16). En refusant de lancer l'ENFFADA, le gouvernement de l'époque aurait démontré qu'il ne se préoccupait pas du sort des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (Desjarlais, 2015, Février 16). Cette image fait partie de cet axe thématique car les violences structurelles se mettent notamment en œuvre dans les instances gouvernementales. Le refus du Gouvernement Harper de lancer l'ENFFADA est aussi contesté dans l'article de Lusty (2015, Février 18). Les auteures Dubreuil et Pye reprochent au gouvernement de l'époque de mépriser les droits des Autochtones (Dubreuil, 2022, Février 18 ; Pye, 2023, Février 21). Ellen Gabriel, identifiée à l'image 37, s'est d'ailleurs adressée à Marc Miller, ministre canadien des relations entre la couronne et les Autochtones, présent lors de la marche du 14 février 2022 à Montréal. Elle a condamné le manque de progrès concernant les recommandations émises dans le Rapport final de l'ENFFADA (2019) quant à la résolution des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones (Pye, 2023, Février 21). Des demandes de responsabilités, d'actions et de soutiens de la part du gouvernement ont été exprimées dans trois articles (Morgan, 2019, Février 20 ; Dubreuil, 2022, Février 18 ; Gallant, 2024, Février 15).

Les violences structurelles doivent être analysées dans le contexte du système dans lequel elles se manifestent. C'est dans cet esprit que Cheryl McDonald a donc dénoncé la lourdeur bureaucratique et l'inaction systémique qui constituent des obstacles à une résolution du problème (Dubreuil, 2022, Février 18). L'article de Shepel a rappelé

---

<sup>68</sup> Cf. p. 29 dans la revue de la littérature.

que le Rapport final de l'ENFFADA (2019) a contesté le système et ses actions perpétuant la violence envers les femmes et les filles autochtones (2024, Février 15). Lisa DeWit, identifiée à l'image 50, incite à comprendre le système intersectionnel qui contribue à la violence envers les femmes, les filles, les personnes LGBTQ, les personnes bispirituelles, et les enfants autochtones (Graeme, 2024, Février 14).

### **1.8 Les violences institutionnelles**

Les violences institutionnelles concernent les impacts des violences structurelles, tels que les politiques coloniales, directement liés aux institutions sociales, sanitaires, ou encore éducatives (*FAQ*, 2015 ; p.4).

Les images 8, 60 et 63 font partie de l'axe thématique (8) les violences institutionnelles en raison du lieu choisi par les manifestants, soit des bâtiments institutionnels représentant le pouvoir politique. L'image 8 montre quatre femmes prises devant l'hôtel de ville de Sakastoon. Les images 60 et 63 présentent deux femmes autochtones, Lisa Kenoras et Tiffany Joseph, prenant la parole à l'entrée de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, située à Victoria.

Par ailleurs, trois articles expriment la nécessité de meilleures réponses de la part des institutions face aux affaires de disparitions et de meurtres des femmes et des filles autochtones, sans préciser davantage les moyens pour y parvenir (Dubreuil, 2022, Février 18 ; Pye, 2023, Février 21 ; Shepel, 2024, Février 15).

### **1.9 Les violences familiales**

Les violences familiales correspondent à tous les types de violence subis par un individu au sein d'un ménage (*FAQ*, 2015 ; p.4).

Trois images (13, 30 et 31) renvoient aux violences familiales (9). Les images 13 et 31 montrent des manifestantes portant les rubans violets, symbole de la lutte contre les violences personnelles et domestiques faites aux femmes.

L'image 30, observée précédemment, expose la pancarte « *Mettons fin à la violence conjugale* » [traduction libre] accompagnée de photographies de femmes qu'on présume avoir été victimes de ce type de violence (Mehl, 2023, Février 14). Comme indiqué à l'axe thématique du patriarcat, Janis Qavavauq-Bibeau a exprimé que de nombreuses femmes autochtones subissent des violences conjugales au cours de leur vie (Dubreuil, 2022, Février 18). Le *Two Row times* évoque également les violences

conjugales dans les familles autochtones, qu'il s'agisse de victimes femmes, hommes ou personnes non-binaires ou bispirituelles (Two Row Times, 2023, Février 15).

### 1.10 Les violences personnelles

Les violences personnelles concernent tous les types de violence tels que les violences physiques et sexuelles, les violences psychologiques, et les violences financières (FAQ, 2015 ; p.4).

L'axe thématiques (10) les violences personnelles a été identifié dans trente-deux images (images 7, 8, 13, 14, 16, 18, 20, 21, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 36, 40, 41, 42, 43, 48, 49, 51, 53, 54, 55, 56, 60, 61, 66, 68). De nombreux éléments des précédents axes thématiques sont de nouveau inscrits dans celui-ci.

Les violences personnelles se repèrent notamment dans les termes « disparitions » et « meurtres » (et leurs synonymes) ou dans les symboles qui font référence à ces termes. Les messages des pancartes relatifs au mouvement pour les Femmes Autochtones Disparues et Assassinées, et ses acronymes « FFADA » et « FADA » ainsi que « MMIWGT2S » (images 8, 28, 29, 33, 34, 41, 42) font donc partie de cet axe thématique. Les images présentant des robes rouges<sup>69</sup> et des mains rouges<sup>70</sup> symbolisent aussi les disparitions et les meurtres. D'autres messages renvoient aux meurtres de femmes et de filles autochtones. Au fond de l'image 29, une pancarte est brandie dans la foule. On y voit l'inscription « *Trouver mon meurtrier* » [traduction libre], accompagné de l'image d'une femme, qui aurait été présumément assassinée (Mehl, Février 14). L'image 43 montre une pancarte où il est inscrit « *Florence Ijaac – ma magnifique mère assassinée* » [traduction libre] dans la foule de manifestants (Shepel, 2024, Février 15).

Dans la poursuite des violences personnelles, le chandail orange, identifié à l'image 25, dénonce les agressions subies par les enfants autochtones dans les pensionnats. Les rubans violets portés sur les habits des manifestantes des images 13 et 31 représentent la lutte contre les violences personnelles et domestiques faites aux femmes. On observe également la pancarte de l'image 30 « *Mettons fin à la violence conjugale* » [traduction libre], accompagnée de photographies de femmes (Mehl, 2023,

---

<sup>69</sup> Cf. images de l'axe thématique (5) le colonialisme, p. 70.

<sup>70</sup> Cf. images de l'axe thématique (2) le manque de reconnaissance publique des problématiques, p. 65.

Février 14) et le témoignage de Janis Qavavauq-Bibeau sur la violence conjugale dans la vie des femmes autochtones.

De plus, une dizaine d'images (images 5, 16, 18, 28, 29, 43, 51, 54, 55, 60) exposent des photographies de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées, rappelant ainsi que celles-ci ont subi des actes criminels sur leur personne. L'image 51 est très représentative de cet ensemble d'images. Elle représente une affiche, où il est inscrit en rouge « *Personne disparue* » [traduction libre], sur laquelle on aperçoit trois photographies (deux portraits et une photographie du corps en entier) de Frances Brown, tante de Lisa DeWit (identifiée à l'image 50) portée disparue en 2014 à Smithers en Colombie Britannique (Graeme, 2024, Février 15). Les textes associés aux images 18 et 55 relatent l'histoire de ces femmes et de ces filles autochtones disparues et assassinées (Ball, 2021, Février 16 ; Graeme, 2024, Février 14). D'autres textes évoquent des femmes et des filles autochtones qui étaient toujours portées disparues au moment où les articles ont été publiés (Renwick, 2022, Février 16 ; Mehl, 2023, Février 14).

Le discours de Myrna Cranmer, « *Nos femmes sont traquées et tuées* » [traduction libre], se situe aussi dans les violences personnelles faites aux femmes et aux filles autochtones (Morgan, 2019, Février 20). Les statistiques reprises dans les articles de Renwick (2022, Février 16) et de Graeme (2024, Février 14)<sup>71</sup> se retrouvent dans les violences personnelles car elles présentent les chiffres de disparitions et de meurtres des femmes autochtones. Pour illustrer cette violence personnelle, l'article de Lusty partage notamment le témoignage d'un homme qui aurait blessé des femmes par le passé (2015, Février 18).

La violence personnelle est également évoquée dans les discours des manifestantes et des manifestants qui ont peur et qui ne se sentent pas en sécurité. De nombreux articles abordent cette question de l'insécurité pour les femmes, les filles, les personnes LGBTQ et bispirituelles autochtones dans les rues et les communautés autochtones (Morgan, 2019, Février 20 ; Ball, 2021, Février 16 ; Mehl, 2023, Février 14 ; Pye, 2023, Février 21 ; Two Row Times, 2023, Février 15 ; Shepel, 2024, Février 15 ; Gallant, 2024, Février 15).

Enfin, le terme de « violence » est présent dans de nombreux articles soulignant ainsi l'importance de ce thème dans la couverture médiatique (onze articles : Desjarlais,

---

<sup>71</sup> Cf. p. 72 dans l'axe thématique (5) le colonialisme.

2015, Février 16 ; Lusty, 2015, Février 18 ; Morgan, 2019, Février 20 ; Mehl, 2023, Février 14 ; Dubreuil, 2022, Février 18 ; Pye, 2023, Février 21 ; Two Row Times, 2023, Février 15 ; Duric, 2024, Février 21 ; Shepel, 2024, Février 15 ; Graeme, 2024, Février 14 ; Gallant, 2024, Février 15).

### 1.11 La décolonisation

La décolonisation est un processus socio-politique visant à résister aux impacts du colonialisme en vue de restituer l'autonomie des Nations autochtones et réaffirmer les traditions culturelles autochtones (Rapport final de l'ENFFADA, 2019 ; p. 87).

L'ensemble des images du corpus d'analyse appartient à l'axe thématique (11) la décolonisation.

La décolonisation est un processus pouvant passer par plusieurs voies. Par exemple, le slogan « #INM<sup>72</sup> » de l'image 8 fait partie de l'axe thématique (11) en tant qu'outil pour la promotion des médias autochtones.

Les médias autochtones ne sont pas les seules voies engageant une décolonisation. La revalorisation des voix des femmes autochtones est aussi importante pour stimuler une démarche de décolonisation. Dans le corpus analysé, on retrouve beaucoup d'images représentant des manifestantes autochtones prenant la parole (images 2, 10, 11, 15, 19, 31, 37, 50, 59, 60, 63 et 66). L'image 63, par exemple, présente Tiffany Joseph, manifestante autochtone, affirmant que les femmes autochtones sont le pilier des sociétés autochtones : « *Lorsqu'ils ont voulu voler la terre, ils ont ciblé les femmes et les filles parce que nous étions la force. Nous sommes la force. Nous sommes la colonne vertébrale.* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). Certains articles abordent d'ailleurs cette reprise du pouvoir par les femmes autochtones (Morgan, 2019, Février 20 ; Ball, 2021, Février 16 ; Dubreuil, 2022, Février 18 ; Graeme, 2024, Février 14).

La démarche de décolonisation passe également par un mouvement de résistance aux impacts du colonialisme. Des appels au changement pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées sont représentés dans les images. On distingue les affiches « *LES FEMMES AUTOCHTONES MÉRITENT MIEUX* » (image 1), « *la vie des femmes compte* » (image 5), « *Espoir* » et « *N'arrêtez jamais de regarder* » (image 10), « *Soyez la voix, soyez le changement, alertez/sensibilisez, Rendez hommage à la*

---

<sup>72</sup> INM est l'acronyme d'Indigenous News Media, soit les presses médiatiques autochtones.

*recommandation pour nos sœurs volées* » (images 33 et 34). La reconnaissance de la vie des femmes et le terme d'espoir se démarquent dans les articles de Mandes (2016, Mars 9), de Renwick (2022, Février 16) et de Shepel (2024, Février 15). La question « *Où est ton cœur ?* » [traduction libre] de la pancarte de l'image 3 réclame une meilleure prise en compte des problématiques des femmes et des filles autochtones (Desjarlais, 2015, Février 16)<sup>73</sup>.

Plusieurs articles se chargent de transmettre les appels au changement de ces manifestantes autochtones (Desjarlais, 2015, Février 16 ; Lusty, 2015, Février 18 ; Mandes, 2016, Mars 9 ; Morgan, 2019, Février 20 ; Ball, 2021, Février 16 ; Dubreuil, 2022, Février 18 ; Shepel, 2024, Février 15 ; Graeme, 2024, Février 14 ; Gallant, 2024, Février 15). Par exemple, Perry Bellegarde, identifié à l'image 4 invite à « *améliorer les services sociaux dans les communautés des Premières Nations, mieux coordonner le système judiciaire, veiller à ce que les familles soient entendues, révéler les racines de la violence coloniale à l'encontre des femmes autochtones et susciter une prise de conscience sociale plus large au niveau international.* » [traduction libre] (2015, Février 16). L'Aînée Reta Blind, identifiée à l'image 17, affirme que le changement passe par les communautés autochtones (Ball, 2021, Février 16)

Le symbole des mains rouges<sup>74</sup> est également associé au slogan « *#NoMoreStolenSisters* », qui vise à lutter contre les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones (*Native Hope*, s. d.-b). Ce slogan est repris sur les pancartes des images 21, 36 et 61. Les références au slogan telles que « *Souvenons-nous de nos sœurs* » [traduction libre] (image 8) et « *Sœurs Volées* » [traduction libre] (image 28) sont aussi affichées sur des pancartes. Certains articles utilisent le slogan et ses références dans leurs textes (Lusty, 2015, Février 18 ; Dubreuil, 2022, Février 18 ; Pye, 2023, Février 21 ; Graeme, 2024, Février 14).

Les appels à la décolonisation s'accompagnent aussi d'hommages rendus aux victimes. Les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées sont donc commémorées sur de nombreuses images. Les images 35, 36 et 67 montrent des manifestants portant des bougies en mémoire des victimes, comme expliqué dans les articles de Dubreuil (2022, Février 18) et de Pye (2023, Février 21). Certains manifestants

---

<sup>73</sup> Cf. p. 66.

<sup>74</sup> Cf. images de l'axe thématique (2) le manque de reconnaissance publique des problématiques, p. 65.

récitent des prières (images 2, 20, 24, 59, et 60) et plusieurs textes font également référence aux prières (Lusty, 2015, Février 18 ; Ball, 2021, Février 16 ; Renwick, 2022, Février 16 ; Mehl, 2023, Février 14 ; Duric, 2024, Février 21 ; Shepel, 2024, Février 15 ; Graeme, 2024, Février 14). Des roses jaunes et rouges sont disposées par les manifestants dans les images 16 et 20. Selon l'article de Mehl (2023, Février 14), ces fleurs sont destinées aux femmes autochtones disparues et assassinées. Elles sont également évoquées dans l'article de Shepel (2024, Février 15).

La couleur rouge, associée au mouvement pour les Femmes Autochtones Disparues et Assassinées, est aussi largement utilisée dans les images (11, 12, 13, 19, 27, 28, 29, 40, 42, 44, 46, 47, 48, 49, 55 et 57). Les communautés autochtones portent ainsi du rouge en espérant rappeler les esprits disparus des femmes et des enfants autochtones afin qu'ils puissent reposer en paix (*Native Women's Wilderness*<sup>75</sup>, s. d.-b). L'image 40 montre une manifestante portant un pull rouge où une main y est dessinée accompagnée de l'inscription « *Je porte du rouge* » [traduction libre] (Two Row Times, 2023, Février 15). Les textes renvoient aussi à la couleur rouge et à sa signification pour les manifestants autochtones (Ball, 2021, Février 16 ; Dubreuil, 2022, Février 18 ; Shepel, 2024, Février 15 ; Graeme, 2024, Février 14).

Des cercles de cérémonies sont également organisés dans le cadre de ces manifestations (images 2, 17, 21, 22, 23, 25, 52) pour que les familles autochtones et les manifestants puissent se recueillir et demander que justice soit faite pour les victimes (Desjarlais, 2015, Février 16). L'image 17 montre, par exemple, l'Aînée Reta Blind passant la clef de cérémonie à Cecilia Point, afin qu'elle reprenne le rôle de guide cérémonial (Ball, 2021, Février 16). Huit articles font référence à différents types de cérémonies : cercles commémoratifs (Desjarlais, 2015, Février 26 ; Mehl, 2023, Février 14 ; Graeme, 2024, Février 14) ; cercle de guérison (Morgan, 2019, Février 20) ; cérémonie des jupes à rubans (Ball, 2021, Février 16) ; cérémonie de couverture (Renwick, 2022, Février 16) ; cercles de protection (Pye, 2023, Février 21 ; Shepel, 2024, Février 15). La fumigation des plantes médicinales autochtones<sup>76</sup>, comme le tabac et la

---

<sup>75</sup> *Native Women's Wilderness* est une association fondée en 2017 visant à rapprocher les femmes autochtones afin de partager leurs expériences, de créer du soutien entre-elles, et de découvrir et célébrer la nature des terres autochtones. L'objectif est de soutenir une vie saine, et en lien avec les Autochtones et leurs territoires. (*Native Women's Wilderness*, s. d.-a).

<sup>76</sup> La sauge, le tabac, le cèdre et le foin d'odeur font partie des plantes médicinales autochtones. Ces herbes sont notamment utilisées lors des rituels de purification. En brûlant la sauge, la fumée circule au-dessus et autour des personnes pour faire partir les esprits négatifs (Moeke-Pickering & Partridge, 2014 ; pp. 161-162 ; Brais-Dussault, 2020 ; p. 43).

sauge (images 15, 20, 29, 45) est aussi utilisée dans les cérémonies afin d'apaiser les esprits. Les articles de Lusty (2015, Février 18), de Morgan (2019, Février 20) et de Ball (2021, Février 16) citent notamment l'usage du tabac et de la sauge à des fins cérémoniales.

Les photographies de personnes disparues/assassinées rendent aussi hommage aux victimes.<sup>77</sup> Certains textes rapportent que ces photographies sont affichées sur les pancartes des manifestants (Ball, 2021, Février 16 ; Mehl 2023, Février 14 ; Duric, 2024, Février 21 ; Shepel, 2024, Février 15 ; Graeme, 2024, Février 14).

Les appels à rendre hommage et honneur, à se commémorer et à se souvenir sont transmis sur certaines images (images 5, 8, 10, 28, 41, 42, 57). Par exemple, on peut lire « *Nous nous soucions* » (image 5), « *Leurs esprits vivent en nous* » (image 10), « *Nous honorons nos FADA* » (images 28 et 42), « *Jamais oubliées* » (image 41), « *Nos femmes sont sacrées* » (image 57) [traduction libre]. L'image 8 illustre une femme dessinée avec des ailes d'ange et une auréole au-dessus de la tête. Ces appels sont repris dans la majorité des articles. Par exemple, l'article de Renwick (2022, Février 16) partage l'histoire de Yunicum Howar (identifié à l'image 26) se remémorant les meurtres de ses deux sœurs, Helena et Christina, âgées respectivement de 16 et 26 ans, alors qu'elles faisaient de l'auto-stop le long de Island Highway, à la sortie de Gold River. Yunicum Howar convie également les proches endeuillés à s'engager dans une démarche de guérison (Renwick, 2022, Février 16). D'autres textes invitent également à la guérison (Lusty, 2015, Février 18 ; Duric, 2024, Février 21 ; Graeme, 2024, Février 14).

Par ailleurs, la décolonisation permet de faire valoir les pratiques culturelles et traditionnelles autochtones. Les communautés autochtones réaffirment leurs identités culturelles par le port de tenues, accessoires et symboles autochtones (Robinson, 2018b). Sur de très nombreuses images, les personnes représentées arborent ces symboles (6, 10, 15, 17, 18, 20, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 31, 43, 44, 46, 47, 48, 50, 53, 54, 55, 57, 59, 60, 61, 63, et 65). Par exemple, les tatouages<sup>78</sup> au visage (images 57, 58 et 62), le maquillage autochtone (images 9, 14, 18, 28), l'écharpe florale<sup>79</sup>(images 17, 28, 34, 68), les plumes

---

<sup>77</sup> Cf. images de l'axe thématique (10) les violences personnelles, p. 78.

<sup>78</sup> Le tatouage sert de résurgence culturelle et de reconnaissance des cultures autochtones, en marche vers la décolonisation (Brais-Dussault, 2020 ; pp. 44-45). Il affirme aussi l'identité de la personne en raison de son caractère permanent et visible, notamment lorsqu'il est réalisé sur le visage et bouscule les normes occidentales (Brais-Dussault, 2020 ; pp. 79, 81, 120).

<sup>79</sup> L'écharpe florale est une écharpe de « *kokum* », qui signifie grand-mère. Elle est aujourd'hui portée en tant qu'écharpe, châle, ceinture ou accessoire de cheveux (Tripotin, 2024 ; p. 100). Nombreux

d'aigles<sup>80</sup> (images 2, 5, 7, 15, 20, 21, 28, 29, 43, 53, 56, 60, 62), et le symbole de la roue de la médecine<sup>81</sup> (image 7), permettent de revitaliser les traditions ancestrales et revendiquer l'autonomie des nations autochtones. Les dessins de la Femme du Ciel<sup>82</sup> (images 11 et 33), et le drapeau des guerriers Mohwak<sup>83</sup> (image 39, 43, 48, 49, 52) replacent la reconnaissance des femmes autochtones au sein des luttes autochtones.

Les jupes à rubans (images 5, 15, 16, 18, 19, 20, 29, 32, 40, 41, 43, 46, 47, 48, 52, 61, 66, 68) sont des jupes longues jusqu'aux chevilles et sont portées par les femmes autochtones (Groupe Média TFO, 2022b). En plus d'honorer la féminité, la jupe à ruban est devenue un emblème spirituel et politique<sup>84</sup>, affirmant la résistance des femmes autochtones face aux politiques d'effacement et d'assimilation coloniales (AFAC, 2021, Mars).

Les cercles de tambour<sup>85</sup> se composent de membres de communautés autochtones pour battre la mesure et chanter des airs. Les cercles symbolisent « *l'unité et l'interconnexion* » (Verreault, 2024b, Septembre 3). On les observe aux images 44 et 56. L'image 44 présente, par exemple, une famille ouvrant la marche avec un cercle de tambours composé de plusieurs membres autochtones, tous masculins, qui se sont

---

sont les activistes qui utilisent l'écharpe de kokum lors d'événements publics en tant que revendication autochtone post-coloniale (Tripotin, 2024 ; p. 100).

<sup>80</sup> Les plumes d'aigles sont sacrées et apparaissent dans différentes cérémonies. Le fait de détenir une plume d'aigle témoigne de la force, du courage, et du respect dû au détenteur (Simpson, 2016 ; pp. 4,6 ; Verreault, 2024c, Septembre 26).

<sup>81</sup> La roue de la médecine est un symbole reconnu par toutes les Nations autochtones nord-américaines qui représente à la fois les quatre saisons, les quatre éléments de la Nature (eau, air, feu et terre) et les quatre aspects de l'humain (la spiritualité, l'émotion, l'intellect et le corps) (Tripotin, 2024 ; p. 95).

<sup>82</sup> La femme tombée du Ciel est un mythe autochtone. Kanapé Fontaine le reprend dans ses poèmes. Une femme serait tombée du ciel, pour atterrir sur le dos de la Grande Tortue, territoire principal de la vie sur Terre. La femme serait alors devenue la mère de la vie humaine (citée dans Roussel, 2018 ; p. 118).

<sup>83</sup> Le drapeau des guerriers Mohwak illustre une image stéréotypée de l'*Indien* avec une plume sur la tête sur fond rouge, ou sur fond rose pour sa version féminine. Créé par Louis Karoniaktajeh Hall, artiste et activiste Kanien'kehà:ka, le drapeau des guerriers Mohwak est souvent levé par les activistes autochtones dans les événements publics. Il a notamment gagné en popularité après la crise d'Oka, ou encore appelée la « *résistance mohawk à Kanasatake* » face aux forces de l'ordre (Tripotin, 2024 ; pp. 95-96 ; de Bruin, 2013 ; p. 1).

<sup>84</sup> Les jupes à rubans ont gagné en popularité après l'histoire de la petite fille Isabella, Anishinaabée, d'une Première Nation dans l'Est de Saskatchewan. Agée de dix ans, la petite fille a porté une jupe à rubans, confectionnée par sa tante, lors de la journée de grande occasion au Kamsack Comprehensive Institute où il avait été demandé aux enfants de porter des vêtements spéciaux. Malheureusement, Isabella a reçu des critiques très négatives de la part d'une aide-soignante à l'école sur sa tenue. L'histoire, partagée sur les réseaux sociaux, a pris tellement d'ampleur qu'une Journée nationale de la jupe à rubans a été créée le 4 janvier (AFAC, 2021, Mars).

<sup>85</sup> Les cercles de tambours utilisent la connexion spirituelle pour préserver et transmettre les traditions culturelles aux jeunes générations autochtones. Les chants ont des significations spécifiques pour chaque événement ou cérémonie. Ils renforcent les liens communautaires et jouent un rôle essentiel dans les processus de guérison (Verreault, 2024b, Septembre 3).

rassemblés autour d'un tambour à cadre. Le tambour à cadre est un gros tambour joué par plusieurs personnes en même temps (Groupe Média TFO, 2022a). Il est également aperçu à l'image 64. Il existe aussi des tambours à main (images 2, 6, 16, 18, 22, 23, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 38, 39, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 53, 56, 57, 59, 61, 64, 66, 68). L'image 57 montre notamment quatre femmes semblant chanter au rythme du tambour à main joué par Brianna Bear, première femme en partant de la gauche de l'image. Les tambours à main ou à cadre symbolisent la spiritualité, le patrimoine et l'identité culturelle autochtones et sont un symbole de résistance et de revendication face aux politiques coloniales d'effacement et d'assimilation (Verreault, 2024a, Septembre 3 ; Groupe Média TFO, 2022a)<sup>86</sup>. Plusieurs articles y font référence (Lusty, 2015, Février 18 ; Morgan, 2019, Février 20 ; Ball, 2021, Février 16 ; Renwick, 2022, Février 16 ; Shepel, 2024, Février 15 ; Graeme, 2024, Février 14).

Les chants accompagnent généralement le rythme des tambours, comme à l'image 57. On les aperçoit aussi sur les images 44, 46, 48, 52, 60, 65, et 66. Les chants<sup>87</sup> possèdent une signification spécifique pour l'événement qu'ils couvrent (Hoefnagels, 2015 ; pp. 2-3). Ils transmettent des messages d'espoir et s'opposent aux injustices (Groupe Média TFO, 2022a). Onze articles en parlent (Desjarlais, 2015, Février 26 ; Lusty, 2015, Février 18 ; Ball, 2021, Février 16 ; Renwick, 2022, Février 16 ; Mehl, 2023, Février 14 ; Dubreuil, 2022, Février 18 ; Pye, 2023, Février 21 ; Duric, 2024, Février 21 ; Shepel, 2024, Février 15 ; Graeme, 2024, Février 14 ; Gallant, 2024, Février 15).

La danse autochtone<sup>88</sup> est également représentée dans les images 27 et 46. Elle est, pour les communautés autochtones, un moyen d'expression et de guérison de soi ainsi que de transmission spirituelle et culturelle (Répertoire du patrimoine culturel du Québec,

---

<sup>86</sup> Les tambours, malgré leurs différences, relèvent d'un savoir-faire important pour toutes les Nations autochtones. Ils font référence à l'identité (le tambour est personnalisé par la personne qui le crée), à la force ainsi qu'au lien des Nations autochtones avec la Nature et le territoire. Ils transmettent des savoirs et rassemblent les membres des communautés autochtones. Ils servent à communiquer avec les ancêtres, à affirmer son appartenance ou encore à affronter les difficultés de la vie et à guider les jeunes générations (Groupe Média TFO, 2022a ; Verreault, 2024a, Septembre 3).

<sup>87</sup> Les chants autochtones peuvent se composer de plusieurs syllabes sans qu'un mot spécifique soit formé. Ils permettent de communiquer avec les ancêtres et la Nature (par exemple la terre, l'eau et les animaux). Ils se transmettent par tradition orale ou sont créés lors de rêves et de visions. Ils sont différents selon les Nations autochtones. Enfin, ils contribuent à préserver les langues autochtones et rendent hommage aux traditions autochtones (Groupe Média TFO, 2022a).

<sup>88</sup> La danse autochtone permet de communiquer avec les ancêtres et les esprits. Elle s'exerce dans différents espaces tels que les événements communautaires et intertribaux, les célébrations, et les rituels. En s'inspirant d'expériences vécues, comme la chasse, la guerre, la danse autochtone raconte une histoire. Elle évolue ainsi au cours des décennies et s'adapte au monde dans lequel les Autochtones vivent. (Répertoire du patrimoine culturel du Québec, s. d.).

s. d.). Le terme de « danse » est mentionné dans les textes de Mandes (2016, Mars 9), de Renwick (2022, Février 16) et de Shepel (2024, Février 15).

Enfin, le port du chandail orange (image 25) est, pour rappel, porté en soutien aux Peuples autochtones dans la démarche de décolonisation.<sup>89</sup>

Ainsi, le corpus d'analyse a été analysé dans l'ordre des axes thématiques en commençant, dans chaque axe, par l'analyse des images, puis des textes synonymes des images, pour finalement clôturer sur le reste des articles pertinents à l'axe thématique. La décolonisation constitue l'axe thématique le plus souvent représenté dans les images et les textes des articles, contrairement à celui du contexte socio-économique violent qui n'est repris sur aucune image et n'est détaillé que dans certains articles. Les trois axes thématiques les plus représentés dans les images médiatisées et les textes associés, après celui de la décolonisation, sont le colonialisme, le patriarcat, et les violences personnelles. Le manque de reconnaissance publique des problématiques et les discriminations par les instances judiciaires sont aussi représentés dans des proportions similaires dans les images médiatisées et les textes associés. Les violences structurelles et institutionnelles les suivent, pour finir sur les violences familiales, peu inscrites dans les images médiatisées ou les textes des articles. Enfin, la marginalisation par les médias de grand public a été observé dans plusieurs images mais uniquement illustrée par un même symbole : les mains rouges. Ce symbole appartient aussi à plusieurs axes thématiques.

Ces résultats seront mis en relation dans le second chapitre afin de discuter de leurs interactions à l'appui des apports théoriques de la revue de littérature, et plus particulièrement celui de l'intersectionnalité. Les discussions permettront de comprendre, au sein d'un ensemble explicatif plus large, la proportion et la signification des symboles, comme celui des mains rouges, présents dans les images médiatisées, accompagnées des textes.

---

<sup>89</sup> Cf. images de l'axe thématique (5) le colonialisme, p. 73.

## 2. DISCUSSION DES RÉSULTATS OBTENUS À L'APPUI DES APPORTS THÉORIQUES, TROIS CONSTATS MAJEURS

Tout d'abord, les résultats majeurs issus des axes thématiques du colonialisme et du patriarcat sont expliqués à travers le prisme de l'intersectionnalité. Ensuite, les violences, représentées dans le corpus d'analyse, sont mises en lien pour confirmer le processus de victimisation multiple subi par les femmes et les filles autochtones. Enfin, l'axe thématique principal dans les résultats obtenus, la décolonisation, est rapporté dans ces discussions comme moyen de résistance face aux disparitions et aux meurtres.

### 2.1 La représentation des discriminations raciales et genrées à travers le prisme de l'intersectionnalité

Les violences subies par les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ont été dénoncées par des symboles illustrant des discriminations raciales et genrées. La combinaison de ces différentes formes de discrimination, telles que représentées dans les images, évoque le caractère systémique des violences faites aux femmes et aux filles autochtones. La théorie intersectionnelle, telle qu'identifiée dans la revue de littérature, est de nouveau mobilisée pour mieux comprendre le fonctionnement du système discriminatoire ciblant les femmes et les filles autochtones.

Les symboles renvoyant au colonialisme et au patriarcat ont été largement représentés dans les images médiatisées et les textes associés. Ils ont parfois été mobilisés séparément l'un de l'autre. Par exemple, le port du chandail orange, observé sur l'image 25, rappelle directement les conséquences des politiques assimilationnistes du colonialisme. Ce symbole dénonce les souffrances vécues par les enfants autochtones, déplacés de force dans les pensionnats créant une rupture avec les cultures autochtones (Jacobs & Williams, 2008). Selon notre analyse, la couverture médiatique évoque davantage les impacts du colonialisme, que ceux du patriarcat. Les violences issues du patriarcat ont toutefois été représentées dans quelques images. Par exemple, la pancarte de l'image 5, « *la vie des femmes compte* » [traduction libre] (Lusty, 2015, Février 18), ou encore le symbole du mouvement féministe de l'image 7 illustrent la lutte contre les violences patriarcales.

L'analyse de notre corpus nous a permis de constater que les représentations du colonialisme et du patriarcat dans les images médiatisées se superposent l'une et l'autre, nourrissant ainsi une représentation commune et systémique de la violence exercée à

l'encontre des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. En effet, la revue de littérature a mis en évidence que le patriarcat ne peut expliquer à lui seul les violences faites aux femmes et aux filles autochtones, et qu'il s'inscrit dans un système plus large (Monture citée dans Lawrence, 2003 ; p. 5). Par exemple, le symbole des robes rouges ou les références aux acronymes « FADA » et « FFADA » renvoient aux deux systèmes (colonialisme et patriarcat) qui se complètent l'un l'autre dans l'assujettissement et la marginalisation des femmes et des filles autochtones. La Loi sur les Indiens de 1876, concrétisant le statut d'*Indien*, a instauré une première hiérarchisation juridique entre les colons et les Autochtones (Lawrence, 2003 ; p. 7). Les discriminations raciales ont, par la suite, été renforcées par les stéréotypes patriarcaux assujettissant les femmes autochtones en bas de l'échelle sociale (Bruneau, 2017 ; Perreault, 2017, Cumes, 2017 ; Serier, 2022). De même, on a constaté que des symboles, retrouvés dans le corpus d'analyse, visaient à dénoncer l'appropriation des territoires autochtones en même temps que les meurtres des femmes et des filles autochtones. Par exemple, les termes « *Des vies volées sur des terres volées* » [traduction libre] sont affichés sur la pancarte de l'image 68 (Gallant, 2024, Février 15). Le témoignage de Tiffany Josep, manifestante autochtone, est très parlant à cet égard : « *quand ils ont voulu voler les territoires, ils ont ciblé les femmes et les filles* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). Le lien fait entre l'appropriation des terres autochtones et les assassinats des femmes et des filles autochtones témoignent d'un effort concerté des politiques coloniales et de l'idéologie patriarcale. La revue de littérature a notamment mis en évidence la déshumanisation du corps des femmes autochtones, rendue possible par le patriarcat, les réduisant à des objets consommables. Leurs corps pouvaient ainsi être exploités, saisis par les politiques coloniales, de la même manière que les terres autochtones (Perreault, 2015, 2017 ; Larocque, 1994 ; Stewart-Harawira, 2007).

Ainsi, la représentation des violences subies par les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées font écho à la fois aux politiques coloniales et patriarcales. Les presses numériques autochtones ont bien saisi la double marginalisation des femmes et des filles autochtones. Les catégories de la race et du genre, telles que mobilisées dans la théorie intersectionnelle, ont été utilisées conjointement dans les images médiatisées et les textes associés pour représenter la complexité des violences subies par les femmes et les filles autochtones. La théorie intersectionnelle permet, dès lors, de regrouper les catégories sociales telles que le genre, la race, l'ethnie, la classe, l'orientation sexuelle etc., pour comprendre leurs interactions dans l'émergence et le

maintien des inégalités (Bilge, 2009 ; p. 90). Les catégories de l'orientation et/ou de l'identité sexuelle ainsi que la classe, non présentées jusque-là, sont détaillées dans les paragraphes suivants.

L'identité et/ou l'orientation sexuelle ont quelques fois accompagné les références à l'ethnie autochtone et au genre féminin dans les images médiatisées et les textes associés. Par exemple, l'acronyme « MMIWGT2S », retrouvé sur les pancartes de l'image 33 et 34, et les textes du Two Row Times symbolisent la discrimination effectuée envers les femmes, les filles, les personnes trans et bispirituelles disparues et assassinées.

Pour ce qui de la classe sociale, les images médiatisées n'ont pas représenté les conditions économiques dans lesquelles les femmes et les filles autochtones vivent. Il semble plus difficile d'illustrer par l'image la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones face à la précarité économique. La représentation de la violence par l'image est axée dans les discriminations identitaires telles que l'ethnie, la race et le genre/l'identité sexuelle, plutôt que dans les discriminations économiques. Néanmoins, les textes des articles évoquent les difficiles conditions de vie vécues par les femmes et les filles autochtones. La précarité économique devient alors un facteur de risque exacerbant les violences subies par les femmes et les filles autochtones issues des marginalisations ethniques, sexuelles, et genrées. En effet, la revue de littérature a indiqué que les politiques coloniales et patriarcales, en plaçant les femmes autochtones en bas de l'échelle sociale, ont aggravé leur vulnérabilité économique et sociale (Rapport final de l'ENFFADA, 2019 ; pp. 340-341). Les conditions économiques ont alors, à leur tour, contribué à la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones en les incitant à s'engager dans des pratiques à risque de violence telles que l'implication dans le commerce du sexe ou la consommation de substances intoxicantes (Jacobs & Williams, 2008 ; p. 149 ; GRC, 2014). C'est ce contexte de vulnérabilité et de précarité qui doit être entendu dans l'enchaînement des violences subies par les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Journée-Duez, 2019 ; p. 6).

Ainsi, l'intersectionnalité permet d'éclairer les résultats des images médiatisées et des textes associés. Les presses numériques autochtones se sont attardées sur la représentation des violences au travers des discriminations raciales et genrées, plutôt qu'économiques, dans la publication de leurs images médiatisées. Néanmoins, elles ont enrichi la représentation de ces violences discriminatoires par les textes des articles dénonçant la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones face à la précarité. Les

apports de la théorie intersectionnelle ont permis de mieux comprendre la représentation des discriminations raciales et genrées en tenant compte du contexte économique précaire.

Les discriminations raciales et genrées envers les femmes et les filles autochtones ont entraîné un enchaînement de violences qui est représenté dans les images médiatisées et les textes associés. Les violences symbolisées amènent à valider le processus de victimisation multiple subi par les femmes et les filles autochtones, et plus particulièrement celles victimes de disparition et d'assassinat.

## **2.2 La représentation des violences, résultat du processus de victimisation multiple**

Les quatre types de violences (structurelles, institutionnelles, familiales et personnelles), énoncées par *FAQ* (2015) dans la revue de littérature, ont été retrouvées dans les images médiatisées et les textes associés. Les violences personnelles sont les violences les plus représentées dans les images et dans les textes des articles, contrairement aux violences familiales qui apparaissent dans trois images seulement (images 13, 30 et 31). Les rubans violets, présents dans les images 13 et 31, sont le symbole de la lutte contre les violences personnelles et domestiques faites aux femmes. La pancarte de l'image 30, intitulée « *Mettons fin à la violence conjugale* » [traduction libre] (Mehl, 2023, Février 14) est véritablement significative à cet égard.

Les violences personnelles ont été représentées, sur des pancartes, par les termes « disparitions » et « meurtres », et leurs synonymes, concernant les femmes et les filles autochtones (images 8, 28, 29, 33, 34, 41, 42). Par exemple, les pancartes sur lesquelles sont inscrits « *Trouver mon meurtrier* » [traduction libre] (Mehl, Février 14) et « *Florence Ijaac – ma magnifique mère assassinée* » [traduction libre] (Shepel, 2024, Février 15) ont été brandies par des manifestantes et manifestants dans la foule (respectivement aux images 29 et 43). Les photographies de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées, exposées par des manifestantes et manifestants dans les images, illustrent bien ces violences personnelles (images 5, 16, 18, 28, 29, 43, 51, 54, 55, 60). L'affiche de l'image 51, intitulée « *Personne disparue* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 15), et accompagnée de trois photographies de Frances Brown, tante de Lisa DeWit (identifiée à l'image 50), portée disparue en 2014 à Smithers en Colombie Britannique, est très représentative de cet ensemble d'images. Les textes des articles relatent l'histoire de ces

femmes et filles autochtones disparues et assassinées (Ball, 2021, Février 16 ; Graeme, 2024, Février 14 ; Renwick, 2022, Février 16 ; Mehl, 2023, Février 14). Le discours de Myrna Cranmer dénonce très clairement les violences personnelles exercées sur les femmes et les filles autochtones : « *Nos femmes sont traquées et tuées* » [traduction libre] (Morgan, 2019, février 20).

À la suite des violences personnelles, les violences structurelles accompagnées des violences institutionnelles sont ressorties des résultats, non par leur quantité, mais par l'instance publique qu'elles critiquent. Les violences structurelles et institutionnelles ont été abordées par l'entremise de la dénonciation de l'immobilisme politique et judiciaire à l'égard des violences personnelles dont sont victimes beaucoup de femmes et de filles autochtones. Ces deux violences ont été axées autour de la politique et de l'instance gouvernementales. Les violences institutionnelles ont été rappelées dans les images médiatisées prises devant l'hôtel de ville de Sakastoon et devant l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, située à Victoria (images 8, 60 et 63). L'utilisation de ces images par les presses numériques autochtones montrent que leur stratégie vise à interpeller les ratés du gouvernement vis-à-vis de la résolution des problématiques des femmes et des filles autochtones, et notamment dans les affaires de disparition et de meurtre. Par exemple, les textes des articles ont critiqué les politiques gouvernementales anciennes ne répondant pas à la demande de l'enquête nationale pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Cette enquête, finalement, lancée en 2016, a notamment permis d'effectuer des recherches sur les mesures politiques instaurées pour la prévention des disparitions et des meurtres ainsi que pour le renforcement de la sécurité envers les femmes et les filles autochtones. Or, les critiques ont été renouvelées dans les textes des articles, publiés après le Rapport final de l'ENFFADA (2019), vis-à-vis du gouvernement qui manque toujours à ses devoirs de protection envers les femmes et les filles autochtones. Le témoignage d'Ellen Gabriel lors de la marche du 14 février 2022, identifiée à l'image 37, est flagrant. Elle incite le gouvernement à respecter les mesures recommandées par le Rapport final de l'ENFFADA (2019) pour la résolution des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones. D'autres articles évoquent également les recommandations émises dans ce rapport devant être mises en œuvre par le gouvernement et les institutions. On constate donc que, malgré l'initiative de l'enquête nationale et le Rapport final de l'ENFFADA (2019), le gouvernement peine

à répondre à la demande des femmes et des filles autochtones dans la lutte contre les disparitions et les assassinats.

L'absence de réponse gouvernementale montre un deuxième aspect des ratés politiques : le manque de reconnaissance publique des problématiques des femmes et des filles autochtones, tel que l'intitulé de l'axe thématique 2. Ce manque de reconnaissance contribue aux discriminations par les instances judiciaires dans le cadre des affaires de disparition et de meurtre des femmes et des filles autochtones, comme l'aborde l'axe thématique 3. Cela témoigne aussi de la manière dont le système de justice ne s'applique pas de la même façon pour tous. Les quatre types de violence, représentés dans les images et les textes associés, se complètent donc des violences plus indirectes dues au manque de reconnaissance publique des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones. L'image 3, révélatrice des violences structurelles, représente bien cette pluralité de victimisation directe et indirecte. Cette image interroge tant les instances politiques et judiciaires que le manque de reconnaissance publique dans le traitement des victimes autochtones de disparition et de meurtre.

Le manque de reconnaissance publique des problématiques est observé dans plusieurs images et textes des articles. Il est associé aux instances gouvernementales et à l'ensemble de la société canadienne. On l'aperçoit dans le slogan « *Search the Landfill* », illustré dans deux images (images 54 et 68), visant à dénoncer le refus du Gouvernement du Manitoba de rechercher le corps de trois femmes autochtones disparues. Certaines images évoquent l'absence de reconnaissance de la vie des femmes et des filles autochtones. Les textes des articles rapportent que ce manque de reconnaissance publique des problématiques tend à banaliser les violences subies par les femmes et les filles autochtones dans la société canadienne et dans les communautés autochtones. On comprend donc comment ce manque de reconnaissance produit une violence indirecte qui contribue à l'invisibilité des violences directes subies par les femmes et les filles autochtones. La revue de littérature a bien mis en évidence l'invisibilité sociale vis-à-vis des commémorations pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (McNeill, 2008).

L'invisibilité sociale se rajoute aux discriminations racistes et sexistes exercées par les instances judiciaires dans le traitement des affaires de disparition et de meurtre des femmes et des filles autochtones. Ces discriminations, mises en avant sur plusieurs images médiatisées, ont été critiquées dans de nombreux articles du corpus d'analyse. Les

proches des victimes ont notamment relaté, dans les articles, l'indifférence des services de police quant à la résolution des affaires et à la prise au sérieux de leurs témoignages pour l'enquête. Cette indifférence a d'ailleurs été exprimée par certains auteurs dans la revue de littérature (Jacobs & Williams, 2008 ; AFAC, 2010 ; Perreault, 2017).

De plus, l'invisibilité sociale est aussi exercée par les médias de grand public qui, tout en perpétuant les préjugés racistes coloniaux envers les femmes et les filles autochtones, privilégient le traitement médiatique des affaires de disparition et d'assassinat des femmes blanches plutôt que des femmes autochtones (Gilchrist, 2010 ; Jiwani, 2009 ; Jiwani & Young, 2006 ; Vallée, 2017 ; Hubert, 2020 ; Jewkes, 2004). La marginalisation par les médias de grand public a été représentée dans certaines images médiatisées du corpus d'analyse à travers le symbole de la main rouge. Nous n'avons toutefois trouvé aucune autre image illustrant cette marginalisation exercée par les médias de grand public. Cela invite à penser qu'il est difficile de représenter par l'image cette problématique et que les presses numériques autochtones privilégient leur façon de publier leurs contenus et de représenter à leur manière les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones.

Le symbole des mains rouges est aussi attribué à d'autres axes thématiques tels que le manque de reconnaissance publique des problématiques, les discriminations par les instances judiciaires, le colonialisme, le patriarcat et les violences personnelles. Ce symbole devient alors polysémique en représentant le silence imposé par les différentes institutions, qu'elles soient politiques, judiciaires ou médiatiques au travers des images médiatisées et des textes associés. Il illustre plusieurs niveaux de discrimination vécus par les femmes et les filles autochtones dans les quatre violences types (structurelles, institutionnelles, familiales et personnelles). Ces discriminations ont été consolidées par les politiques coloniales-patriarcales. Le symbole des mains rouges témoigne, enfin, du manque d'intérêt général face aux disparitions et aux meurtres des femmes et des filles autochtones exercé par les instances gouvernementales, judiciaires, et médiatiques, et maintenu par l'ensemble de la société canadienne.

Au-delà de la représentation des violences faites aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées, les images médiatisées et les textes associés ont majoritairement été présentés par des symboles appartenant à l'axe thématique (11) la décolonisation. La décolonisation intervient en tant que moyen de résistance face aux violences subies par les femmes et les filles autochtones et contraste avec la représentation

de ces violences. Elle apporte donc un autre regard sur le contenu publié par les presses numériques autochtones.

### **2.3 La décolonisation et les symboles de résistance**

La décolonisation est un moyen de résistance majoritairement représenté dans l'ensemble des images médiatisées et des textes associés. Visant à briser les effets du colonialisme sur la vie quotidienne des Autochtones, la revalorisation des voix des femmes et des filles autochtones est un outil important de la décolonisation, comme il a été vu dans la revue de littérature. Le processus de décolonisation permet de construire un espace dans lequel les femmes autochtones, anciennement exclues des instances de parole, peuvent être reconnues et entendues (Bruneau, 2017 ; p. 104). Cet espace est d'autant plus important, qu'il touche à des domaines aussi variés que la spiritualité et la prise de parole politique (Stewart-Harawira, 2007 ; p. 9). La revalorisation des voix des femmes et des filles autochtones est d'ailleurs mise en avant dans les résultats de notre analyse. Les manifestantes autochtones se sont exprimées lors des marches commémoratives dans la lutte contre les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones. Nombreux sont les appels au changement dans les images médiatisées et les textes associés.

Le processus de décolonisation passe par la guérison des sociétés autochtones. On parle de guérison comme outil pour le rétablissement des relations au sein des familles, proches et communautés autochtones ciblés par des violences (FAQ, 2015 ; p. 39). Cette guérison n'est possible que si l'on reconnaît au départ que les Autochtones ont subi de graves préjudices en lien avec le colonialisme. Nous avons constaté dans le cadre de l'analyse qu'il est essentiel pour les manifestantes et manifestants de rendre hommage aux femmes et aux filles autochtones oubliées par la société canadienne. Les manifestantes et manifestants ont pu honorer et se remémorer la mémoire des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées durant les marches commémoratives. Les bougies, les prières, les roses, les cérémonies commémoratives, le port de la couleur rouge, les photographies des victimes, et les pancartes sont de nombreux éléments retrouvés dans les images médiatisées. Ces commémorations ont été évoquées dans les textes associés. Plusieurs témoignages de proches des victimes sont rapportés dans les articles.

La décolonisation doit, *in fine*, tendre vers le rétablissement des Nations autochtones et de leur autonomie. À cet égard, le processus de décolonisation permet de réaffirmer les cultures autochtones, tel qu'indiqué dans la revue de littérature. Une grande majorité des images médiatisées a mis en évidence des symboles autochtones dans les tenues et accessoires portés par les manifestantes et manifestants lors des marches commémoratives. Les auteures Salamanca et Dion expliquent que l'identité et les traditions autochtones ont été préservées « *malgré les politiques assimilationnistes des autorités gouvernementales canadiennes* » (citées dans Bruneau, 2017 ; p. 103). Même si les Nations autochtones ont chacune leur culture, les symboles traditionnels portés dans les tenues et accessoires évoquent des « *formes de solidarité intertribales* » (Tripotin, 2024 ; p. 97). Cette solidarité permet d'exercer une influence sur les scènes politiques et sociales en créant une identité collective entre les Nations autochtones qui se battent pour « *un tout commun* » (Tripotin, 2024 ; p. 97). Les manifestations publiques, telles que les marches commémoratives, sont des moyens pour les Autochtones de se faire entendre auprès de la société canadienne et de faire connaître leurs revendications en termes d'affirmation et d'autonomie. Grâce aux symboles autochtones, les personnes extérieures peuvent « *identifier les défis auxquels les Autochtones font face, de les comprendre mais aussi de se solidariser avec ces luttes* » (Tripotin, 2024 ; p. 101). De plus, en utilisant des objets issus de la colonisation, les activistes autochtones peuvent être plus facilement identifiés par les allochtones et obtenir une couverture médiatique plus importante de leurs différentes luttes (Tripotin, 2024 ; p. 99). Duncan McCue, journaliste anichinabé, ou encore Thomas King, auteur de descendance cherokee, ont constaté que le port des vêtements et accessoires stéréotypés de l'*Indien* permet une plus grande visibilité de la part des allochtones qui les ont identifiés comme tels dès la colonisation (cités dans Tripotin, 2024 ; p. 99).

Ainsi, les marches commémoratives sont principalement décrites comme des événements qui s'inscrivent dans un mouvement de décolonisation. La publication des moyens de résistance a été favorisée par les presses numériques autochtones pour relater les marches commémoratives. Ces moyens passent par la revalorisation des voix des femmes et des filles autochtones, les commémorations des victimes disparues et assassinées, et la réaffirmation des cultures autochtones. Les presses numériques autochtones font ainsi preuve d'une posture tournée vers la guérison pour répondre aux

problématiques subies par les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées en vue d'un rétablissement global des sociétés autochtones.

### 3. RÉPONSE À LA QUESTION DE RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES LIMITES DE L'ANALYSE

Les discussions des résultats obtenus permettent de répondre à la question de recherche. Il est expliqué, dans un premier temps, comment les résultats d'analyse s'agencent pour répondre à la question de recherche avant d'identifier, dans un second temps, les limites de l'analyse.

#### **3.1 La représentation de la violence et ses formes de résistance, réponse à la question de recherche**

Les résultats obtenus ont été discutés dans le deuxième chapitre de cette troisième partie à partir de trois grands constats : la représentation des discriminations raciales et genrées expliquée par l'intersectionnalité ; la représentation des violences, résultat du processus de victimisation multiple ; la décolonisation et les symboles de résistance. Ils ont permis de répondre à la question de recherche : Comment la violence faite aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées au Canada est-elle représentée par les presses numériques autochtones dans leurs images et textes associés relatifs aux marches commémoratives du 14 février ?

La question de recherche s'intéresse dans un premier temps aux violences représentées au travers des images médiatisées et des textes associés. Les deux premiers points de la discussion des résultats ont conclu sur la représentation d'un cercle de violences faites aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées au sein d'un système discriminatoire. Plus particulièrement axées sur les marginalisations identitaires de genre et de race, les images médiatisées doivent être comprises dans un contexte économique précaire pour expliquer l'émergence et la persistance des violences subies par les femmes et les filles autochtones. Ce contexte a été révélé grâce aux textes des articles et non aux images mêmes. La théorie intersectionnelle a fourni des explications interactives des discriminations raciales et genrées associées à la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones face à la précarité économique. À ces discriminations s'ajoute un schéma de violences conduisant à une victimisation multiple subie par les femmes et les filles autochtones. Le processus de victimisation multiple regroupe

différentes formes de violence, telles que les violences structurelles, institutionnelles, familiales et personnelles. Cette victimisation est également exacerbée par le manque de reconnaissance publique des problématiques, les discriminations judiciaires et la marginalisation par les médias de grand public. Le processus de victimisation multiple a été plus amplement assimilé au symbole des mains rouges retrouvé dans plusieurs axes thématiques. Ce symbole polysémique permet de représenter, à plusieurs niveaux, les discriminations et les violences subies par les femmes et les filles autochtones ainsi que le manque d'intérêt général face à leurs disparitions et meurtres, entretenu tant par les instances gouvernementales, judiciaires et médiatiques, que par l'ensemble de la société canadienne.

Dans un second temps, notre analyse nous a conduit à identifier plusieurs représentations portant sur la décolonisation en tant que moyens de résistance aux violences subies par les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La décolonisation est largement symbolisée dans l'ensemble du corpus d'analyse. Les presses numériques autochtones ont largement repris le thème des pistes de solution, de la guérison des proches des victimes et des communautés autochtones, et de la réaffirmation des cultures autochtones visant *in fine* à l'autonomie des Peuples autochtones. Les voix des femmes autochtones ont également été remises sur les devants de la scène pour faire reconnaître les problématiques auxquelles elles font face. Les cultures et les connaissances autochtones ainsi revalorisées, les Autochtones revendiquent alors leurs traditions face aux impacts du colonialisme. Les éléments retrouvés dans le corpus d'analyse témoignent d'un appel à la solidarité de tous les Autochtones contre les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones, les violences auxquelles elles font face et plus largement les problématiques vécues par les Autochtones. Les symboles de résistance autochtone permettent donc de reconnaître les luttes autochtones dans les espaces publics et politiques, et d'engager la société à s'y joindre.

Ainsi, l'analyse a permis d'identifier une représentation systémique des violences et des discriminations subies par les femmes et les filles autochtones, qui interagissent entre elles. Dans leurs images médiatisées et les textes associés, les presses numériques autochtones ont symbolisé l'interaction des discriminations et des violences qui entraîne un enchaînement et une persistance des problématiques vécues par les femmes et les filles autochtones. Afin de sensibiliser la société à ces enjeux, les presses numériques

autochtones ont choisi de mettre en avant les moyens de résistance associés à la décolonisation.

L'analyse, ainsi réalisée, des limites doivent maintenant être identifiées, tant dans l'association des images médiatisées, et des textes associés, aux axes thématiques, que dans l'inscription des résultats dans le champ de recherche.

### **3.2 Les limites de l'analyse dans les résultats obtenus**

La grille d'analyse, rigoureusement constituée, a permis de regrouper en différentes catégories les représentations issues des images médiatisées et des articles qui les accompagnent. Certains éléments des images se sont retrouvés dans plusieurs axes thématiques. D'autres images, au contraire, ne se sont retrouvées dans aucun des axes thématiques. Ces résultats ont été obtenus par le regard du chercheur. En effet, le caractère subjectif, déjà évoqué lors de la constitution de la grille d'analyse, a fait partie de notre analyse dans le fait d'associer ou non le contenu du corpus de données aux axes thématiques. N'ayant pas suivi de parcours dédié à l'analyse des images, il est possible qu'un chercheur spécialisé aurait fait émerger des résultats différents de ceux de la présente étude. Par exemple, il n'a été observé aucun élément dans les images pouvant s'apparenter à l'axe thématique (1) le contexte socio-économique violent. Avec un autre regard, davantage expérimenté, il aurait été concevable de retrouver des éléments particuliers dans les images rendant compte du contexte socio-économique violent. Il en va de même avec l'axe thématique (4) la marginalisation par les médias de grand public, qui est aperçu dans plusieurs images sous un unique symbole. Pour les axes thématiques ayant été énormément observés dans les images, ceux-ci pourraient, eux-aussi, obtenir des résultats différents.

De plus, le champ de la présente recherche a été circonscrit autour des marches commémoratives du 14 février. En partant des images médiatisées et des textes associés relatifs à ces marches, l'analyse a présenté des résultats relatifs à cet événement spécifique. Les marches commémoratives du 14 février, restent des manifestations faisant partie d'une lutte globale contre les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones. D'autres manifestations dans le même esprit ont été indiquées précédemment dans ce mémoire telles que la journée nationale du 4 octobre de commémoration pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées, et la Journée de la Robe Rouge du 5 mai. Si la représentation de

la violence et de ses moyens de résistance peut varier d'un événement commémoratif à un autre, on peut toutefois présumer qu'ils véhiculent des représentations symboliques analogues. Il convient donc de poursuivre les recherches dans les manifestations de lutte contre les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones pour élargir les analyses et approfondir les résultats ici obtenus. À ce sujet, il convient d'indiquer les ouvertures que la présente recherche offre dans les propos conclusifs de ce mémoire.

## **PROPOS CONCLUSIFS**

La présente recherche visait à analyser la représentation de la violence exercée à l'encontre des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées dans les images médiatisées et les textes associés des presses numériques autochtones. Pour y parvenir, les images médiatisées et les textes qui les accompagnent ont été délimités aux marches commémoratives annuelles du 14 février. L'intersectionnalité a été mobilisée en tant que cadre théorique apportant une meilleure compréhension des problématiques des femmes et des filles autochtones.

L'analyse a fait émerger une représentation systémique du cercle de violences exercé sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les presses numériques autochtones ont révélé les discriminations sociales ciblant les femmes et les filles autochtones. Les images médiatisées ont rendu compte de la représentation des marginalisations identitaires du genre et de la race. À l'appui des textes des articles, les discriminations raciales et genrées ont été comprises au sein d'un contexte économique précaire renforçant la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones face à la violence. Il a donc semblé plus aisé, pour les presses numériques autochtones, de représenter par l'image les identités genrées et raciales. L'identité socio-économique, quant à elle, a été révélée uniquement par l'écrit dans les articles. La théorie intersectionnelle a permis de faire le lien entre ces catégories sociales, qui interagissent entre-elles, pour comprendre l'émergence et la persistance des violences subies par les femmes et les filles autochtones.

Les discriminations raciales et genrées exercées sur les femmes et les filles autochtones ont entraîné un enchaînement de violences pouvant conduire *in fine* à leurs disparitions et à leurs assassinats. Les violences, telles que les violences structurelles, institutionnelles, familiales et personnelles, ont été très représentées dans les images médiatisées et les textes associés. Les violences structurelles et institutionnelles ont été abordées par la critique dans leur immobilisme politique à l'égard des violences personnelles, ciblées autour des disparitions et des meurtres des femmes et des filles autochtones. Les instances gouvernementales, peinant à répondre aux demandes de protection des femmes et des filles autochtones, déjà édictées dans les recommandations du rapport final de l'ENFFADA (2019), ont été pointées du doigt dans le corpus d'analyse.

Ces manquements politiques ont mis en lumière une violence indirecte telle que le manque de reconnaissance publique des problématiques des femmes et des filles autochtones s'ajoutant aux violences précédentes et plus directes. Le corpus d'analyse a montré que ce manque tend à banaliser la violence faite aux femmes et aux filles

autochtones. Cette violence indirecte contribue ainsi à l'invisibilité des violences directes dont sont victimes beaucoup de femmes et de filles autochtones. L'invisibilité sociale est exacerbée par l'indifférence des instances judiciaires et la marginalisation stéréotypée des médias de grand public dans le traitement des affaires de meurtres et de disparitions des femmes et des filles autochtones. Largement associé au symbole des mains rouges dans les images médiatisées, le processus de victimisation multiple subi par les femmes et les filles autochtones a été confirmé. Le symbole représente plusieurs niveaux de discriminations exercés sur les femmes et les filles autochtones, invisibilisées par le manque d'intérêt général face à leurs disparitions et meurtres, entretenu par les instances gouvernementales, judiciaires, médiatiques et l'ensemble de la société canadienne.

La représentation systémique du cercle de violences n'a pas été abordée seule. Elle se complète avec les formes de résistance. Celles-ci ont largement été mises en scène dans l'ensemble du corpus d'analyse. Les presses numériques autochtones ont présenté une posture tournée vers la décolonisation à l'appui de symboles. La revalorisation de la prise de parole féminine, la guérison des proches des victimes et la réaffirmation des cultures autochtones regroupent les éléments de résistance autochtone retrouvés en tant que revendications face aux impacts du colonialisme. Ces revendications permettent de reconnaître les luttes autochtones contre les violences dont sont victimes les femmes et les filles autochtones, dans les espaces publics et politiques et de solidariser la société et les communautés autochtones. La stratégie de décolonisation des presses numériques autochtones peut ainsi briser le silence entourant les discriminations exercées sur les femmes et les filles autochtones pour mettre fin aux violences subies.

Malgré le caractère subjectif identifié dans la constitution de la grille d'analyse et l'association du corpus de données aux axes thématiques correspondant, notre « *sensibilité théorique et expérientielle* » (Paillé & Mucchielli, 2012 ; p. 278) a permis d'élaborer une démarche originale pour la présente recherche, rigoureusement et scientifiquement menée, dégageant de nouvelles perspectives d'études dans le cadre des problématiques des femmes et des filles autochtones. En éclairant sur les moyens de résistance, basés sur le processus de décolonisation, l'analyse des données a permis de mettre en évidence les luttes publiques des Autochtones relatifs à la revendication des cultures et des connaissances autochtones. Les éléments de résistance relevés ont été traités en lien avec les marches commémoratives du 14 février de lutte contre les disparitions et les meurtres des femmes et des filles autochtones. Cette présente étude

ouvre ainsi des voies à de nouvelles analyses des médias autochtones couvrant la publication d'événements publics relatifs à ces luttes et plus généralement aux luttes autochtones. Les journées du 4 octobre et du 5 mai, écartées du champ de recherche, sont de bons exemples pour de futures études. La revue de littérature a d'ailleurs rapporté que les médias de grand public, couvrant les affaires de disparitions et de meurtres des femmes et des filles autochtones, ont réduit leur contenu autour de préjugés racistes et coloniaux (Gilchrist, 2010 ; Jiwani, 2009 ; Jiwani & Young, 2006 ; Vallée, 2017 ; Hubert, 2020 ; Jewkes, 2004). Tandis que l'analyse des presses numériques autochtones, dans cette présente recherche, a permis d'apporter une perspective autochtone sur cette couverture médiatique, brisant les stéréotypes et partageant leurs expériences à la société.

De plus, l'originalité de la méthodologie d'analyse des images médiatisées apporte un champ de recherche différent de ce qui est produit dans la littérature scientifique, essentiellement basée sur les discours médiatiques, au sujet des problématiques des femmes et des filles autochtones. Les résultats et les discussions de la recherche ont permis de comprendre comment les symboles, présents dans les images, peuvent être utilisés à des fins publiques et politiques dans l'interpellation du gouvernement et de la société. Le recours à des symboles et à des images médiatisées constitue donc une stratégie puissante, mobilisée par les médias autochtones, pour que les luttes autochtones soient mieux reconnues par la société. Développer de nouvelles études sur la représentation symbolique des luttes autochtones ouvre des pistes d'analyse dans la façon dont les Autochtones défendent leurs causes et tentent d'engager la société à se solidariser.

Enfin, le recours à la théorie intersectionnelle, déjà recommandée par le Rapport final de l'ENFFADA (2019) et par l'association *FAQ* (2022), a été confirmé dans ce présent mémoire pour rendre compte de la complexité des enjeux de discrimination et de violence auxquels sont confrontées les femmes et les filles autochtones. La théorie intersectionnelle a, en effet, mis en lumière l'interaction des catégories sociales, dont l'identité du genre et sexuelle, la race, l'ethnie et la classe, des femmes et des filles autochtones, conduisant à leurs inégalités sociales. Promouvoir une compréhension intersectionnelle dans les recherches sur les femmes et les filles autochtones permet d'encourager des pistes de solutions dans la résolution de leurs problématiques.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

- Aubin, F. (2012). Communautés autochtones et médias : des attentes diversifiées. *Recherches amérindiennes au Québec*, 42(1), 15–22. <https://doi.org/10.7202/10237s16ar>
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225, 70-88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>
- Branche, R. (2010). La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture. *Tracés (Lyons, France)*, 19(19), 29–42. <https://doi.org/10.4000/traces.4866>
- Bourgne, P. (2017). Niklas Luhmann, La Réalité des médias de masse. *Questions de communication*, 31(1), 496-498. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.11293>
- Bruneau, J. (2017). Walking With Our Sisters : une commémoration artistique pour le féminicide autochtone, en marche vers la décolonisation. *Recherches féministes*, 30(1), 101- 117. <https://doi.org/10.7202/1040977ar>
- Collins, P. H. (2009). Emerging intersections: Building knowledge and transforming institutions. *Emerging intersections: Race, class, and gender in theory, policy, and practice*, vii-xiii.
- Crenshaw, K., Bartlett, K. T., & Kennedy, R. (1991). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics [1989]. Dans *Feminist Legal Theory* (1st ed., pp. 57–80). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429500480-5>
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241–1299. <https://doi.org/10.2307/1229039>
- Cumes, A. (2017). La cosmovision maya et le patriarcat : une interprétation critique. *Recherches féministes*, 30(1), 47–59. <https://doi.org/10.7202/1040974ar>
- Delâge, D. (2012). Trois observateurs de la condition indienne aux États-Unis durant la première moitié du XIXe siècle : Tocqueville, Beaumont et Gallatin. *Cahiers Des Dix*, 66, 339–378. <https://doi.org/10.7202/1015078ar>
- Delphy, C. (2002). Violence économique et violence masculine. *Nouvelles Questions Féministes*, 21, 4-7. <https://doi.org/10.3917/nqf.212.0004>
- Gilchrist, K. (2010). “Newsworthy” victims? Exploring differences in Canadian local press coverage of missing/murdered Aboriginal and White women. *Feminist media studies*, 10(4), 373-390.

- Graber, D. A. (1996). Say It with Pictures. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 546(1), 85–96. <https://doi.org/10.1177/0002716296546001008>
- Hall, S. (1986). Gramsci's Relevance for the Study of Race and Ethnicity. *The Journal of Communication Inquiry*, 10(2), 5–27. <https://doi.org/10.1177/019685998601000202>
- Jacobs, B., & Williams, A. (2008). L'héritage des pensionnats : les femmes autochtones disparues et assassinées. *De la vérité à la réconciliation. Transformer l'héritage des pensionnats*. Ottawa, Fondation autochtone de guérison, 137-163.
- Jewkes, Y. (2004). Media representations of criminal justice. *Student handbook of criminal justice and criminology*, 67-79.
- Jiwani, Y. (2006). *Discourses of Denial: Mediations on Race, Gender, and Violence*, University of British Columbia Press, Vancouver.
- Jiwani, Y. (2009). Symbolic and discursive violence in media representations of Aboriginal missing and murdered women. *Understanding violence: Contexts and portrayals*, 63-74.
- Jiwani, Y. (2013). 'Bare Life:' Disposable Bodies, Race, and Femicide in the Trial Coverage of Vancouver's Murdered 'Missing' Women. *Synaesthesia, Communication Across Cultures*, 1(4), 87-127.
- Jiwani, Y., Young, M. (2006). Missing and Murdered Women: Reproducing Marginality in News Discourse. *Canadian Journal of Communication*, 31(4), 895–918. <https://doi.org/10.22230/cjc.2006v31n4a1825>
- Journée-Duez, A. (2019). Dénoncer les féminicides des femmes autochtones aux États-Unis et au Canada. *Genre en séries*. 1-17. <https://doi.org/10.4000/ges.726>
- Khurana, B., Seltzer, S. E., Kohane, I. S., & Boland, G. W. (2020). Making the 'invisible' visible: transforming the detection of intimate partner violence. *BMJ quality & safety*, 29(3), 241-244.
- Kien, A. (2007). Stuart Hall : une grande pensée critique enfin traduite. *Mouvements*, 51, 164-165. <https://doi.org/10.3917/mouv.051.0164>
- Lafon, B. (2019). Chapitre 6. Des médiatisations au processus de médiatisation. Dans *Médias et médiatisation : Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques* (pp. 157-189). Benoît Lafon éd. FONTAINE : Presses universitaires de Grenoble. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/pug.lafon.2019.01.0157>

- Lapierre, S., & Côté, I. (2014). La typologie de la violence conjugale de Johnson. *L'encadrement Juridique de la Pratique Professionnelle*, 69-79.
- Larocque, E. (1994). La violence au sein des collectivités autochtones. *Commission Royale sur les peuples autochtones, Affaires indiennes et du Nord Canada*. 74-91. <https://publications.gc.ca/collections/Collection/H72-21-100-1994F.pdf>
- Lawrence, B. (2003). Gender, Race, and the Regulation of Native Identity in Canada and the United States: An Overview. *Hypatia*, 18(2), 3–31. <https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2003.tb00799.x>
- Léger, M., & Morales Hudon, A. (2017). Femmes autochtones en mouvement : fragments de décolonisation. *Recherches féministes*, 30(1), 3–13. <https://doi.org/10.7202/1040971ar>
- Mamdani, M. (2004). Introduction. Penser l'impasse de l'Afrique. Dans *Citoyen et Sujet* (pp. 13-53). Paris : Karthala-Sephis.
- Mamdani, M. (2020). The Indian Question in the United States. Dans *Neither Settler nor Native* (pp. 37–100). Harvard University Press. <https://doi.org/10.4159/9780674249998-002>
- Maxwell, J. A. (1999). La modélisation de la recherche qualitative : une approche interactive. Fribourg, Suisse, Éditions universitaires Fribourg Suisse.
- McNeill, L. (2008). Death and the Maidens: Vancouver's Missing Women, the Montreal Massacre, and Commemoration's Blind Spots. *Canadian Review of American Studies*, 38(3), 375–398. <https://doi.org/10.1353/crv.0.0019>
- Moeke-Pickering, T. & Partridge, C. (2014). Service social autochtone — Incorporer la vision autochtone du monde dans les stages pratiques en service social. *Reflets*, 20(1), 150–169. <https://doi.org/10.7202/1025800ar>
- Monture, P. A. (2017). Les mots des femmes [*Women's Words*] : pouvoir, identité et souveraineté indigène. *Recherches féministes*, 30(1), 15–27. <https://doi.org/10.7202/1040972ar>
- Nungesser, F. (2022). Studying the Invisible. Experiences of Extreme Violence as a Methodological Challenge. *Historical Social Research / Historische Sozialforschung*, 47(1), 132–152.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2012). Chapitre 11 - L'analyse thématique. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin, pp. 231-314. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01.0231>

- Perreault, J. (2015). La violence intersectionnelle dans la pensée féministe autochtone contemporaine. *Recherches féministes*, 28(2), 33–52. <https://doi.org/10.7202/1034174ar>
- Perreault, J. (2017). Femmes autochtones : la violence coloniale et ses avatars. *Relations*, 789, 19–21. <https://id.erudit.org/iderudit/84967ac>
- Rigoni, I. (2010). Les luttes de dénomination autour des “médias des minorités ethniques”. *Migrations Société*, 128(2), 95-110. <https://doi.org/10.3917/migra.128.0095>
- Rodríguez, A., Rodríguez, P., Saborido, M., Segovia, O., & Mires, L. (2014). Visible and invisible violence and inequality in neoliberal Santiago. *Environment and Urbanization*, 26(2), 359-372.
- Roussel, J.-F. (2018). Rencontrer la spiritualité autochtone : une pratique de décolonisation. *Théologiques*, 26(2), 99–124. <https://doi.org/10.7202/1065197ar>
- Silvia, M. A. I., & Ferriani, M. D. G. C. (2007). Domestic violence: from the visible to the invisible. *Revista Latino-Americana de Enfermagem*, 15, 275-281.
- Staunæs, D. (2003). Where have all the subjects gone? Bringing together the concepts of intersectionality and subjectification. *NORA - Nordic Journal of Feminist and Gender Research*, 11(2), 101–110. <https://doi.org/10.1080/08038740310002950>
- Stewart-Harawira, M. (2007). Practicing indigenous feminism: Resistance to imperialism. *Making space for Aboriginal feminism*, 124-139.
- Tripotin, É. (2024). L’utilisation de symboles dans les mouvements sociaux autochtones de Montréal : une « traduction interculturelle » ?. *Études canadiennes/Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, (96), 87-107.
- Veracini, L. (2007). *Settler colonialism and decolonisation*. *Borderlands e-journal*, 6(2). <https://ro.uow.edu.au/lhapapers/1337/>
- Walby, S. (2007). Complexity Theory, Systems Theory, and Multiple Intersecting Social Inequalities. *Philosophy of the Social Sciences*, 37(4), 449–470. <https://doi.org/10.1177/0048393107307663>

## RAPPORTS ET MÉMOIRES

- Association des femmes autochtones du Canada. (2010). *Ce que leurs histoires nous disent : Résultats de recherche de l'initiative Sœurs par l'esprit*. AFAC, Canada.

- Amnesty International. (2004). *Canada: Stolen Sisters: A Human Rights Response to Discrimination and Violence against Indigenous Women in Canada - Amnesty International*. <https://www.amnesty.org/en/documents/AMR20/003/2004/en/>
- Amnesty International. (2009). *Canada. Assez de vies volées ! Discriminations et violences contre les femmes autochtones au Canada : une réaction d'ensemble est nécessaire* - Amnesty International. <https://www.amnesty.org/fr/documents/AMR20/012/2009/fr/>
- Amnesty International. (2023). Canada: Search the landfills and return Indigenous women's remains home. *Amnesty International Canada*. <https://amnesty.ca/human-rights-news/canada-search-the-landfills/>
- Boivin, J. (2017). Compte rendu de [Emmanuelle Walter, *Soeurs volées : enquête sur un féminicide au Canada*, Montréal, Lux Éditeur, 2014, 218 p. / Femmes Autochtones du Québec, *Nānīawig Māmawe Nīnawind. Debout et solidaires. Femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec*, Kahnawake, Femmes Autochtones du Québec, 2015, 79 p.] *Recherches féministes*, 30(1), 239–242. <https://doi.org/10.7202/1040984ar>
- Brais-Dussault, J. (2020). Art du tatouage autochtone contemporain au Canada : empuancement, résurgence culturelle et affirmation identitaire. Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université de Montréal. Maîtrise en Histoire de l'Art. <https://hdl.handle.net/1866/24292>
- Commissariat aux langues officielles. (2024). Langues officielles au Canada. Dans *Profil du recensement*, Recensement de la population de 2021. Statistique Canada. 2022. Produit no 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/outils-ressources/portraits-langues-officielles-au-canada>
- Femmes Autochtones du Québec, F., Bergeron, A., Boileau, A., & Lévesque, C. (2015). *Nānīawig Māmawe Nīnawind. Debout et solidaires. Femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec*. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/3580/>
- Femmes Autochtones du Québec. (2018). *Femmes Autochtones du Québec*. [Brochure]. <https://faq-qnw.org/wp-content/uploads/2022/05/BrochureFAQ-FR.pdf>
- Femmes Autochtones du Québec. (2021). *De la journée de débat général sur le Droits des femmes et des filles autochtones à la 79e session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes*. Mémoire. <https://faq-qnw.org/memoires/>

- Femmes Autochtones du Québec. (2022). *Du 39e Projet de recommandation générale sur les droits des femmes et des filles autochtones du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)*. Mémoire. <https://faq-qnw.org/memoires/>
- Gendarmerie royale du Canada. (2014). *Les femmes autochtones disparues et assassinées : Un aperçu opérationnel national | Gendarmerie royale du Canada*. <https://www.grc-rcmp.gc.ca/fr/les-femmes-autochtones-disparues-et-assassinees-un-apercu-operationnel-national#sec3>
- Gendarmerie royale du Canada. (2015). *Les femmes autochtones disparues et assassinées : Mise à jour 2015 de l'Aperçu opérationnel national | Gendarmerie royale du Canada*. <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/les-femmes-autochtones-disparues-ou-assassinees-mise-jour-2015-de-lapercu-operationnel-national#p4>
- Gouvernement du Canada - Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. (2023, février 15). *Déclaration à l'appui de la 32e marche commémorative annuelle des femmes qui vise à se souvenir des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues ou assassinées*.
- Heidinger, L. (2022). La victimisation avec violence et les perceptions à l'égard de la sécurité : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada. *Canada Statistique*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00004-fra.htm>
- Hubert, P. (2020). *Féminicide autochtone au Canada : représentations médiatiques d'une violence passée sous silence*. Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université de Montréal. Maîtrise en Sciences de la Communication. <https://doi.org/1866/24161>
- L'Heureux, C. D., & Basile, S. (2018). Résistances, féminismes et décolonisation autochtones. In *Les voix politiques des femmes innues face à l'exploitation minière*. (1st ed.), Presses de l'Université du Québec. 7–24. <https://doi.org/10.2307/j.ctv28687d.8>
- Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. (2019). <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>
- Serier, L. (2022). *Les disparitions et meurtres des femmes et filles autochtones au Canada : la responsabilité internationale du Canada face à ces violations graves*

- de droits humains*. Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en droit international. <https://archipel.uqam.ca/15996/>
- Statistique Canada. (2023a, Avril 5). *Les homicides de femmes et de filles liés au genre au Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2023001/article/00003-fra.htm>
- Statistique Canada. (2023b, Avril 5). *Tableau 5 Victimes autochtones d'homicide, selon le critère lié au genre et les caractéristiques de l'affaire, Canada, 2011 à 2021*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2023001/article/00003/tbl/tbl05-fra.htm>
- Statistique Canada. (2023c, Novembre 15). *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cf.m?LANG=F&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&DGUIDlist=2021A000011124&HEADERlist=,21,19&SearchText=Canada>
- UNESCO. (2023a, Avril 18). *Créer un environnement favorable pour des médias communautaires autochtones libres et indépendants*. Événement multipartite. [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385108\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385108_fre)
- UNESCO. (2023b, Avril 18). *Créer un environnement favorable aux médias communautaires autochtones libres et indépendants : rapport de réunion*. [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385705\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385705_fre)
- Vallée, C-A. (2017). *Femmes autochtones et violence - représentations médiatiques : à l'intersection de la race et du genre*. Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en travail social. <https://archipel.uqam.ca/10773/>

## LOIS ET REGLEMENTS

- Direction des services législatifs. (2024, Janvier 1). *Lois codifiées, Loi sur les langues officielles*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/o-3.01/page-1.html>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (2007, Septembre 12). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones*. <https://www.ohchr.org/fr/indigenous-peoples/un-declaration-rights-indigenous-peoples>

*Projet de loi émanant du Gouvernement (Chambre des communes) C-91 (42-1) - Première lecture - Loi sur les langues autochtones - Parlement du Canada.* (s. d).  
<https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-91/premiere-lecture>  
*Province of Manitoba / News Releases / Manitoba Government Begins Searching Prairie Green Landfill.* (2024, Octobre 23). Province Of Manitoba.  
<https://news.gov.mb.ca/news/index.html?item=65698>

#### ARTICLES PÉRIODIQUES EN LIGNE

- Alberta Native News. (2014, Mars 21). Alberta Native News is celebrating 30 years of publishing. *Alberta Native News.* <https://www.albertanativenews.com/alberta-native-news-is-celebrating-30-years-of-publishing/>
- Alden, C. (2023, Février 14). Thousands march for missing and murdered Indigenous women. *Cascadia Daily News.* [Thousands flood downtown Vancouver for Women's Memorial March | Cascadia Daily News](https://www.cascadiadailynews.com/news/Thousands-flood-downtown-Vancouver-for-Women's-Memorial-March)
- Alden, C. (2023, Février 16). Thousands march for missing and murdered Indigenous women. *ICT.* <https://ictnews.org/news/thousands-march-for-missing-and-murdered-indigenous-women>
- Association des Femmes Autochtones du Canada. (2021, mars). The power of One. *AFAC*, 2, 5-8. <https://www.nwac.ca/kci-niwesq>
- Ball, D. P. (2013, Mars 1<sup>er</sup>). Women's Marches demand justice for the disappeared. *Windspeaker archives.* <https://data2.archives.ca/e/e449/e011200918.pdf>
- Ball, D. P. (2021, Février 16). Vancouver Women's Memorial March marks 30-year anniversary with prayers and ceremony. *Windspeaker.* <https://windspeaker.com/news/windspeaker-news/vancouver-womens-memorial-march-marks-30-year-anniversary-prayers-and>
- Desjarlais, S. A. (2015, Février 26). WHERE IS YOUR HEART ? CANADA'S PROBLEM ON VIOLENCE AGAINST INDIGENOUS WOMEN AND GIRLS. *MUSKRAT Magazine.* <https://muskratmagazine.com/where-is-your-heart-canadas-problem-on-violence-against-aboriginal-women/>
- Dubreuil, L. B. (2022, Février 18). Honouring the lives of loved ones lost. *The Eastern Door.* <https://easterndoor.com/2022/02/18/honouring-the-lives-of-loved-ones-lost/>

- Duric, D. (2024, Février 21). Memorial walk for MMIWGB2S+ shifts, becoming more inclusive. *Two Row Times*. <https://tworowtimes.com/news/local/memorial-walk-for-mmiwgb2s-shifts-becoming-more-inclusive/>
- Eagle Feather News. (2024, Juillet 19). Find videos & podcasts. *Eagle Feather News*. <https://eaglefeathernews.com/2013/01/01/find-videos-podcasts-25/>
- Gallant, C. (2024, Février 15). Activists demand action during Montreal MMIWG march. *Nunatsiaq News*. <https://nunatsiaq.com/stories/article/activists-demand-action-during-montreal-mmiwg-march/>
- Graeme, M. (2024, Février 14). ‘It is a memorial; it is centred in love’: Hundreds march through ləkʷəŋən territories to honour MMIWG2S. *IndigiNews*. <https://indiginews.com/news/it-is-a-memorial-it-is-centred-in-love-hundreds-march-through-victoria-to-honour-mmiwg2s>
- HabiloMédias. (s. d.-a). Développement des radios et télévisions autochtones. *HabiloMédias*. <https://habilomedias.ca/litt%C3%A9rature-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/enjeux-des-m%C3%A9dias/diversit%C3%A9-et-m%C3%A9dias/autochtones/d%C3%A9veloppement-des-radios-et-t%C3%A9l%C3%A9visions-autochtones>
- HabiloMédias. (s. d.-b). Représentations dans les médias des femmes autochtones disparues et assassinées. *HabiloMédias*. <https://habilomedias.ca/litt%C3%A9rature-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/enjeux-des-m%C3%A9dias/diversit%C3%A9-et-m%C3%A9dias/autochtones/repr%C3%A9sentations-dans-les-m%C3%A9dias-des-femmes-autochtones-disparues-et-assassin%C3%A9es>
- Lusty, T. (2015, Février 19). Elder says: Get mad about missing and murdered Aboriginal people. *Alberta Native News*. <https://www.albertanativenews.com/elder-says-get-mad-about-missing-and-murdered-aboriginal-people/>
- Mandes, J (2016, Mars 9). Saskatoon honours MMIW with a march and round dance. *Eagle Feather News*. <https://eaglefeathernews.com/2016/03/09/saskatoon-honours-mmiw-with-a-march-and-round-dance-7/>
- Martin, K. (2023, Juin 5). Study finds search for missing Indigenous women hampered by police apathy. *Phys.org*. <https://phys.org/news/2023-06-indigenous-women-hampered-police->

[apathy.html#:~:text=Estimates%20suggest%20that%20around%204%2C000,murdered%20between%201956%20and%202016.](#)

- Morgan, B. (2019, Février 20). 'Our women are being hunted and killed'. *The Discourse*. <https://thediscourse.ca/urban-nation/women-march>
- Mehl, A. (2023, Février 14). Downtown Eastside fills shoulder to shoulder in memory of the missing and murdered Indigenous Women, girls, and gender diverse people. *Ha-Shilth-Sa Newspaper*. <https://hashilthsa.com/news/2023-02-14/downtown-eastside-fills-shoulder-shoulder-memory-missing-and-murdered-indigenous>
- Pye, C. (2023, Février 21). Demand for justice at Valentine's Day vigil. *The Eastern Door*. <https://easterndoor.com/2023/02/21/demand-for-justice-at-valentines-day-vigil/>
- Renwick, M. (2022, Février 16). Mowachaht/Muchalaht honour missing and murdered women and girls. *Ha-Shilth-Sa Newspaper*. <https://hashilthsa.com/news/2022-02-16/mowachahtmuchalaht-honour-missing-and-murdered-women-and-girls>
- Sample, L. (2020, Avril 26). ATPN & The Discourse now cover Indigenous news on Vancouver Island. *IndigiNews*. <https://indiginews.com/vancouver-island/collaborating-to-cover-indigenous-news-on-vancouver-island>
- Sample, L. (2020, Mai 5). IndigiNews, a new local journalism platform, launches to serve Indigenous communities. *The Discourse*. <https://thediscourse.ca/okanagan/indiginews-a-new-local-journalism-platform-launches-to-serve-indigenous-communities>
- Shepel, J. (2024, Février 15). On Valentine's Day, people gather for 33rd annual Women's Memorial March: 'they still are loved'. *IndigiNews*. <https://indiginews.com/news/on-valentines-day-people-gather-for-33rd-annual-womens-memorial-march-they-still-are-loved>
- Steel, D. (2016, Août 18). Read Ha-Shilth-Sa Back Issues here (work in progress). *Ha-Shilth-Sa Newspaper*. <https://hashilthsa.com/news/2016-08-18/read-ha-shilth-sa-back-issues-here-work-progress>
- Two Row Times. (2023, Février 15). Annual walk for MMIWGB2S+ highlights non-binary, two-spirit people. *Two Row Times*. <https://tworowtimes.com/news/local/annual-walk-for-mmiwgb2s-highlights-non-binary-two-spirit-people/>

## SITE INTERNET

- Alberta Native News. (2018, Octobre 30). Digital Edition Archives - Alberta Native. <https://www.albertanativenews.com/digital-edition-archives/>
- AMMSA.COM (s. d.). *News Archives*. <https://ammsa.com/>
- APTN. (s. d.). *À propos*. <https://www.aptn.ca/fr/about/>
- Canadian Minority Data Base. (s. d.-a). *Canadian Indigenous Media Index*. <https://www.artsrn.ualberta.ca/MinorityMedia/items/browse?collection=3>
- Canadian Minority Data Base. (s. d.-b). *MUSKRAT Magazine*. <https://www.artsrn.ualberta.ca/MinorityMedia/items/show/1444>
- Cascadia Daily News. (s. d.). *About*. <https://www.cascadiadaily.com/about/>
- Ha-Shilth-Sa. (s. d.). <http://web.archive.org/web/20110407050946/https://hashilthsa.com/>
- Cravate Avenue. (2023, 11 Juin). *Blog de Cravate Avenue*. <https://www.cravate-avenue.com/blog/rubans-de-sensibilisation-explication-des-couleurs-et-des-causes-n368>
- Eagle Feather News. (s. d.). *About us*. <https://eaglefeathernews.com/about-us/>
- Gouvernement du Canada, Gendarmerie royale du Canada. (s. d.). *Au sujet de la GRC / Gendarmerie royale du Canada*. <https://www.grc-rcmp.gc.ca/fr/au-sujet-grc>
- Gouvernement du Canada. (2023). *Que signifie 2ELGBTQI+*. <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/sois-toi-meme/que-signifie-2elgbtqi-plus.html>
- Groupe Média TFO. (2022a). *Les Autochtones, tu connais ? | TFO*. TFO. <https://www.tfo.org/serie/les-autochtones-tu-connaiss/002401605>
- Groupe Média TFO. (2022b). *Les Autochtones, tu connais ?, S1 : E6 : Les vêtements et appareils | TFO*. TFO. <https://www.tfo.org/episode/les-autochtones-tu-connaiss/saison-1/episode-6/les-vetements-et-apparats/GP884318>
- ICT. (s. d.). *About us*. <https://ictnews.org/page/about-us>
- IndigiNews. (s. d.). *Meet The Team*. <https://indiginews.com/team>
- MUSKRAT Magazine. (s. d.). *About us*. <https://muskratmagazine.com/about-us/>
- Native Hope. (s. d.-a). *About*. <https://www.nativehope.org/about-us>
- Native Hope. (s. d.-b). *Missing and Murdered Indigenous Women (MMIW)*. <https://www.nativehope.org/missing-and-murdered-indigenous-women-mmiw>
- Native Women's Wilderness. (s. d.-a). *Home — Native Women's wilderness*. <https://www.nativewomenswilderness.org/>

- Native Women's Wilderness. (s. d.-b). *MMIW — Native Women's Wilderness*.  
<https://www.nativewomenswilderness.org/mmiw>
- Nunatsiaq News. (s. d.-a). *About*. <https://nunatsiaq.com/about/>
- Nunatsiaq News. (s. d.-b). *E-Edition and Archives*. <https://nunatsiaq.com/paper-archives/>
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec. (s. d.). *Danse autochtone : exprimer sa culture*. Gouvernement du Québec. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=22&type=imma>
- The Discourse. (s. d.-a). *Our 10 principles*. <https://thediscourse.ca/our-10-principles>
- The Discourse. (s. d.-b). *Our Team*. <https://thediscourse.ca/team>
- The Eastern Door. (s. d.). *About*. <https://easterndoor.com/about/>
- The REDress Project — Jaime Black*. (s. d.).  
<https://www.jaimeblackartist.com/exhibitions/>
- Two Row Times. (s. d.). *About the Two Row Times*. <https://tworowtimes.com/about/>
- Verreault, D. (2024a, Septembre 3). *L'origine des tambours autochtones et leur signification*. Artisanat Autochtone.  
<https://www.artisanatautochtone.com/blogs/origines/l-origine-des-tambours-autochtones-et-leur-signification>
- Verreault, D. (2024b, Septembre 3). *Les cercles de tambours : Importance, pratiques et signification*. Artisanat Autochtone.  
<https://www.artisanatautochtone.com/blogs/origines/les-cercles-de-tambours-importance-pratiques-et-signification>
- Verreault, D. (2024c, Septembre 26). *Quel rôle spirituel joue l'aigle dans les cultures autochtones ?* Artisanat Autochtone.  
<https://www.artisanatautochtone.com/en/blogs/spiritualite-autochtone/quel-role-spirituel-joue-aigle-cultures-autochtones#:~:text=L%27aigle%20joue%20un%20r%C3%B4le%20central%20dans%20les%20rituels,un%20honneur%20qui%20vient%20avec%20une%20grande%20responsabilit%C3%A9>
- Wawatay News. (s. d.). *About us*. <https://www.wawataynews.ca/about-us>
- Western Québec. (2022, Juin 28). *Qu'est-ce que ça veut dire que d'être bispirituel ? - Commission scolaire Western Québec*. Commission Scolaire Western Québec.  
<https://westernquebec.ca/fr/quest-ce-que-ca-veut-dire-que-detre-bispirituel/>
- Windspeaker. (s. d.-a). *AMMSA History*. <https://windspeaker.com/ammsa-history>

Windspeaker. (s. d.-b). *Windspeaker volume 4 (1986-87) to volume 33 (2015)*.  
[AMICUS 6341213 Windspeaker.xlsx \(archives.ca\)](#)

## RÉSEAUX SOCIAUX

Paula Kirman Radical Citizen Media. (2015, Février 17). *Memorial March of Edmonton 2015* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=n725LRAUNBQ>  
Memorial March of Edmonton for Missing & Murdered Women of Alberta. (2016) [page Facebook] Facebook. <https://www.facebook.com/Memorial.March.Edmonton/>

## DICTIONNAIRE ET ENCYCLOPEDIE

Boyko, J. (2024). La Journée du chandail orange. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-journee-du-chandail-orange>

de Bruin, T. (2013). La résistance de Kanesatake (la crise d'Oka). *L'Encyclopédie Canadienne*.<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-crise-doka-1>  
Comment. *Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales*.  
<https://www.cnrtl.fr/definition/comment>

Conn, H. (2020). Marche commémorative des femmes. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/marche-commemorative-des-femmes>

Du Québec À Trois-Rivières, U.-. U., & Du Québec À Trois-Rivières, P. V. /. S.-. U.  
(s. d.). *Chronologie historique des nations autochtones du Québec de 1745 à nos jours - EDUTIC - UQTR*.  
[https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa\\_no\\_site=85&owa\\_no\\_fiche=308](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa_no_site=85&owa_no_fiche=308)

Gwiazda, E. (2022) Journée de la robe rouge. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/journee-de-la-robe-rouge>

Hoefnagels, A. (2015). La musique autochtone. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-musique-des-premieres-nations>

Parrott, Z. (2006). Loi sur les Indiens. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens>

- Parrott, Z. (2007). Peuples autochtones au Canada. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/peuples-autochtones>
- Ouellet, F. (2013). Bas-Canada. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/bas-canada>
- Représenter. *Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales*.  
<https://www.cnrtl.fr/definition/repr%C3%A9senter>
- Robinson, A. (2018a). Île de la Tortue. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/ile-de-la-tortue>
- Robinson, A. (2018b). Ornementation autochtone au Canada. *L'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/ornementation-autochtone-au-canada>
- Simpson, M. (2016). Danses de pow-wow. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/danses-de-pow-wow>
- Tousignant, P. (2006). L'Acte constitutionnel de 1791. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/lacte-constitutionnel-de-1791>
- Victimisation. (2021). *GDT*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26511984/victimisation>
- Waite, P. (2013). Confédération. *L'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/confederation>

## **ANNEXES : CORPUS D'ANALYSE**

1. IMAGE 1: *MUSKRAT MAGAZINE* – ARTICLE DE DESJARLAIS (2015, FÉVRIER 26)



Photographie par Amy S. Desjarlais

L'image 1, en noir et blanc<sup>90</sup>, montre une femme au milieu de l'image, regardant vers l'objectif de l'appareil photo (prise de haut), au sein de la marche avec d'autres manifestants (femmes, enfants, et peut-être un homme en haut à gauche de l'image) regroupés de manière compacte. La femme tient une pancarte où il est écrit « *LES FEMMES AUTOCHTONES MÉRITENT MIEUX* » [traduction libre] (Desjarlais, 2015, Février 16).

---

<sup>90</sup> Les images sont toutes majoritairement en couleur. Dans le cas contraire, il sera précisé que l'image est en noir et blanc.

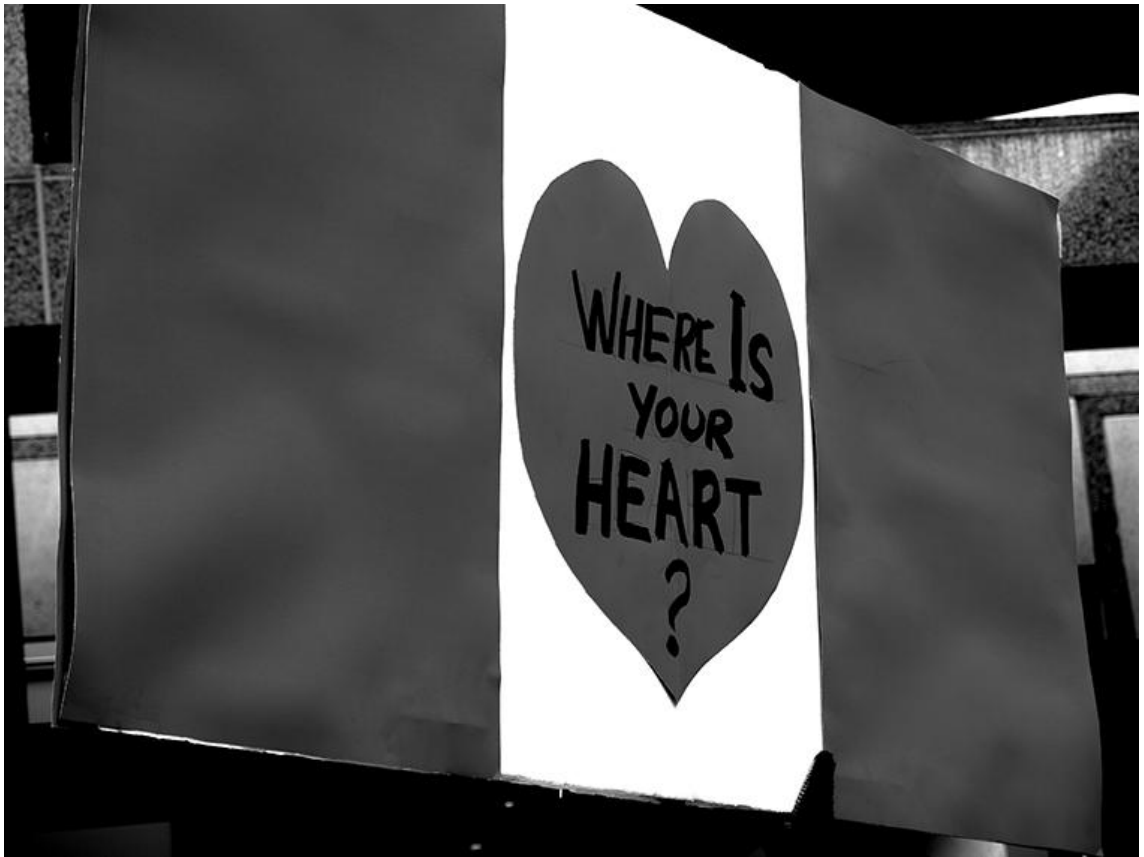
2. IMAGE 2 : *MUSKRAT MAGAZINE* – ARTICLE DE DESJARLAIS (2015, FÉVRIER 26)



Photographie par Amy S. Desjarlais

L'image 2 illustre un rassemblement massif de manifestants, femmes, enfants, et hommes, en cercle dans une rue. Certains manifestants arborent des symboles autochtones (broches, plumes, tambours). Ils entourent une femme au milieu qui prend la parole par un micro. Le texte de l'article précise qu'il s'agit d'un cercle de cérémonie dans lequel les familles autochtones, les activistes et les allié.e.s peuvent se recueillir et demander à ce que justice soit faite pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Desjarlais, 2015, Février 16).

3. IMAGE 3 : *MUSKRAT MAGAZINE* – ARTICLE DE DESJARLAIS (2015, FÉVRIER 26)



Photographie par Amy S. Desjarlais

L'image 3 est une photographie, en noir et blanc, du drapeau canadien où il est dessiné un cœur, dans la partie blanche du drapeau, dans lequel est écrit « *Où est ton cœur ?* » [traduction libre] (Desjarlais, 2015, Février 16). Le texte de l'article explique que la question fait suite à la demande d'enquête nationale pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées<sup>91</sup> restant sans réponse à la date de l'image. Desjarlais s'adresse directement au premier ministre canadien de l'époque, Stephen Harper, qui manquerait à ses devoirs de protection et de traitement judiciaires égaux envers les femmes autochtones (2015, Février 16).

---

<sup>91</sup> Cette demande a finalement été entendue et s'est conclue sur le rapport final de l'ENFFADA en 2019, comme il a été vu plus tôt dans ce mémoire.

4. IMAGE 4 : *MUSKRAT MAGAZINE* – ARTICLE DE DESJARLAIS (2015, FÉVRIER 26)



Photographie par Amy S. Desjarlais

L'image 4 met en avant le chef de l'assemblée des Premières Nations, Perry Bellegarde durant la marche commémorative<sup>92</sup>. Il ne regarde pas l'objectif de l'appareil photo et arbore un regard qui semble sévère. Il lève son bras gauche en tenant quelque chose à la main dont on n'aperçoit pas l'extrémité (peut-être une affiche).

---

<sup>92</sup> Il sera précisé dans les descriptions des images l'identification nominale et ethnique des personnes présentes sur l'image si le texte des articles l'indique ou le sous-entend. Dans le cas contraire, aucune hypothèse du nom ou de l'ethnie des personnes présentes sur les images ne sera faite.

5. IMAGE 5 : ALBERTA NATIVE NEWS – ARTICLE DE LUSTY (2015, FÉVRIER 18)



Photographie par Terry Lusty

L'image 5 montre des manifestants (femmes, enfants et hommes) circulant dans une rue, brandissant des pancartes et arborant des habits ou accessoires autochtones. Au premier plan, le chef autochtone, Calvin Bruneau, des Papaschases est identifié. Il porte une coiffe autochtone et tient une pancarte où il est écrit « *la vie des femmes compte* » [traduction libre] (Lusty, 2015, Février 18). À gauche de l'image, une pancarte est sur laquelle est inscrit « *Nous nous soucions* » [traduction libre] et est accompagnée de photographies de femmes (Lusty, 2015, Février 18). Une femme porte un plume d'aigle à la main, à gauche de l'image. Enfin, à droite de l'image, une femme, portant une jupe à ruban, tient une photographie d'une femme/fille.

6. IMAGE 6 : *ALBERTA NATIVE NEWS* – ARTICLE DE LUSTY (2015, FÉVRIER 18)



Photographie par Terry Lusty

L'image 6 montre également des manifestants (femmes, enfants et hommes) en marche dans une rue. Ils abordent pour certains des vêtements autochtones. Trois hommes portent des tambours à main.

7. IMAGE 7 : *EAGLE FEATHER NEWS* – ARTICLE DE MANDES (2016, MARS 18)



Photographie par Jeanelle Mandes

L'image 7 montre trois manifestants au premier plan (deux femmes, et un jeune garçon) brandissant une longue banderole de deux/trois mètres, sur laquelle est inscrit « Justice pour les femmes autochtones disparues et assassinées » [traduction libre] (Mandes, 2016, Mars 18). La banderole est également dessinée par des mains rouges, bleues, blanches, vertes et roses, le symbole du mouvement féministe (un point levé dans le signe féminin), et la roue de la médecine accompagnée de plumes d'aigles. Derrière les trois manifestants et la banderole se trouvent d'autres manifestants (femmes, enfants, et hommes), floutés par l'appareil photo. On distingue quelques pancartes sans parvenir à les déchiffrer. On peut voir des arbres dans le fond de l'image. Il se pourrait que la marche se soit organisée dans un contexte plus boisé que pour les images précédentes qui ont été prises dans un contexte urbain dans des rues.

#### 8. IMAGE 8 : *EAGLE FEATHER NEWS* – ARTICLE DE MANDES (2016, MARS 18)



Photographie par Jeanelle Mandes

L'image 8 montre quatre femmes portant des affiches roses où il est écrit « *Marcher pour #FADA* » ; « *Souvenez-vous de nos sœurs* » [traduction libre] ; « *#INM* » et d'une femme autochtone dessinée avec des ailes d'ange et une auréole au-dessus de la

tête (Mandes, 2016, Mars 9). Elles ont été prises de face, regardant l'objectif de l'appareil photo. Après recherches, les femmes sont situées devant l'hôtel de ville de Saskatoon. Le drapeau de la province Saskatchewan est hissé devant l'hôtel de ville (vert et jaune).

9. IMAGE 9 : *THE DISCOURSE* – ARTICLE DE MORGAN (2019, FÉVRIER 20)



Photographie par Brielle Morgan

L'image 9 expose le visage de Sii-am Hamilton, appartenant aux Premières Nations des Nuu-chah-nulth et des Sto'lo, portant un chapeau autochtone et étant maquillée par deux traits rouges sur les coins des yeux et de la bouche. Elle aborde un regard dur (triste voire apeuré), non fixé sur l'objectif de l'appareil photo. Derrière elle, d'autres manifestants se situent au fond de l'image, floutés par l'appareil photo, et présentent des symboles autochtones ainsi que des pancartes/banderoles, qui ne sont pas possible à déchiffrer. La photographie a été prise dans une rue (contexte urbain).

10. IMAGE 10 : *THE DISCOURSE* – ARTICLE DE MORGAN (2019, FÉVRIER 20)



Photographie par Brielle Morgan

L'image 10 présente la prise de parole des organisatrices autochtones de la marche Juanita Desjarlais, Myrna Cranmer et Carol Martin, à la conférence de presse avant la marche. Juanita Desjarlais à gauche de l'image porte des vêtements aux motifs autochtones. Myrna Cranmer, au milieu, est vêtue d'une veste d'intervenant de première ligne et prend la parole à l'aide d'un micro. Carol Martin, à droite de l'image, est vêtue d'un chemisier floral et d'un bandeau rouge sur sa tête. Derrière elles, une courtepoinette semble être dressée, sur laquelle est inscrit « *Leurs esprits vivent en nous* », et est composée de plusieurs pièces de tissus où différents symboles et messages sont affichés tels que « *Espoir* » et « *N'arrêter jamais de regarder* » [traduction libre] (Morgan, 2019, Février 20).

11. IMAGE 11 : *THE DISCOURSE* – ARTICLE DE MORGAN (2019, FÉVRIER 20)



Photographie par Brielle Morgan

L'image 11 montre Carol Martin au premier plan, identifiée à l'image 10 et habillée de la même manière, prenant la parole au rassemblement des manifestants (femmes, enfants, Aîné(e)s, hommes) aux rue Main et Hastings de Vancouver. Derrière elle, au second plan, les manifestants forment un cercle et tiennent des drapeaux. La Femme du Ciel est par exemple affichée sur un drapeau à gauche de l'image. Le symbole du genre féminin est également présenté sur un drapeau. À droite est assise une Aînée portant une cape autochtone. La couleur rouge ressort également de l'image dans les drapeaux, les vêtements et accessoires.

12. IMAGE 12 : *THE DISCOURSE* – ARTICLE DE MORGAN (2019, FÉVRIER 20)



Photographie par Brielle Morgan

L'image 12 présente Ray-Chelle Boulier, prise en portrait, femme des Premières Nations Sts'ailes, portant un bonnet rouge et une veste rouge. Elle tient sa tête droite et son regard est porté sur l'objectif de l'appareil photo. Derrière elle, des manifestants sont floutés par l'appareil photo. On distingue des pancartes et des banderoles suspendues, sans qu'il soit possible de les déchiffrer. La photographie a été prise dans une rue (contexte urbain).

13. IMAGE 13 : *THE DISCOURSE* – ARTICLE DE MORGAN (2019, FÉVRIER 20)



Photographie par Brielle Morgan

L'image 13 montre le visage de Viviane Rose Sandy, une femme Shuswap guerrière. Elle se tient droite à l'appareil photo, la tête haute. Elle porte un manteau rouge avec une épingle en forme de cœur rouge. Son berret rouge présente une épingle où il est écrit « *Merde le 1%* » [traduction libre], une petite plume et le ruban violet, symbole de la lutte contre les violences personnelles et domestiques faites aux femmes (Morgan, 2019, Février 20). Au fond de l'image, on aperçoit d'autres manifestants, floutés par l'appareil photo et regardant à gauche. On suppose que l'image a été prise dans une rue.

14. IMAGE 14 : *THE DISCOURSE* – ARTICLE DE MORGAN (2019, FÉVRIER 20)



Photographie par Brielle Morgan

L'image 14 présente Ruby Dennis (des Premières Nations du Nord Tl'azt'en) dans la marche, portant des habits autochtones, une chapka, une veste d'intervenant de première ligne, et un maquillage rouge et noir d'une main qui couvre sa bouche pour « symboliser qu'elle ne sera pas réduite au silence » [traduction libre] (Morgan, 2019, Février 20). La photographie a été prise au milieu d'un boulevard vide. Ruby Dennis se tient droite en regardant l'objectif de l'appareil photo.

15. IMAGE 15 : *THE DISCOURSE* – ARTICLE DE MORGAN (2019, FÉVRIER 20)



Photographie par Brielle Morgan

L'image 15 illustre les manifestants à la fin de la marche à l'intersection des rues Main et Hastings de Vancouver où une Aînée, portant une jupe à rubans, prend la parole. Autour d'elle, d'autres manifestantes forment un cercle (certaines debout, d'autres assises) et l'écoutent attentivement. Elles présentent des symboles autochtones (vêtements et accessoires). Des banderoles sont dressées, sans qu'il soit possible de les déchiffrer. On peut voir que des plantes sont brûlées, au milieu de l'image, par une personne tenant une plume à la main.

16. IMAGE 16 : *WINDSPEAKER* – ARTICLE DE WINDSPEAKER (2021, FÉVRIER 16)



Photographie par David P. Ball

À l'image 16, une foule de manifestants (femmes et hommes), prise de face, marchent à l'intersection des rues Main et Hastings de Vancouver, sous un temps de pluie (Ball, 2021 ; Février 16). Il s'agit notamment de femmes, portant des jupes à rubans rouges et violettes. Quelques-unes ont des tambours et une rose jaune à la main. La rose jaune est déposée pour les femmes autochtones disparues, comme il est décrit dans l'article de Mehl (2023, Février 14). Les manifestants portent des masques COVID où une main est dessinée au niveau de la bouche. Ils devaient garder une distance de sécurité, selon les politiques gouvernementales durant la période sanitaire de l'époque (Ball, 2021 ; Février 16). Sur certains masques rouges, des mains sont dessinées, en référence aux mains rouges peintes sur la bouche. On peut apercevoir des pancartes/banderoles et des photographies de femmes au loin dans l'image.

17. IMAGE 17 : *WINDSPEAKER* – ARTICLE DE *WINDSPEAKER* (2021, FÉVRIER 16)



Photographie par David P. Ball

L'image 17 montre un cercle de cérémonie. Elle présente la cheffe Reta Blind, Aînée autochtone, qui passe la clef de cérémonie à Cecilia Point, afin qu'elle reprenne le rôle de guide cérémonial (Ball, 2021, Février 16). Les deux femmes portent des habits et accessoires autochtones. On peut notamment voir que Reta Blind a attaché ses cheveux dans une écharpe florale. Les deux femmes ont été prises de dos et dans une rue (contexte urbain), sous un temps de pluie (aperçu d'un parapluie). Le texte précise que ce rôle s'effectue également dans les marches commémoratives passant devant le DTES de Vancouver, lieu de prières et de soutien pour les Autochtones (Ball, 2021, Février 16). Au fond de l'image, d'autres manifestants et des banderoles, floutés par l'appareil photo, entourent les deux femmes.

18. IMAGE 18 : *WINDSPEAKER* – ARTICLE DE *WINDSPEAKER* (2021, FÉVRIER 16)



Photographie par David P. Ball

L'image 18 présente, au premier plan, une mère autochtone, Sarah-Anne Mitchell, se tenant derrière sa fille, Sofia. La mère et la fille se tiennent debout à côté du portrait de la grand-mère, Frances Mitchell, assassinées dans le DTES de Vancouver. Le portrait est posé sur une table d'appoint rouge, des herbes sont disposées à côté. La mère et la fille posent devant l'objectif de l'appareil photo. Elles sont habillées par des vêtements autochtones rouges et noirs. On peut notamment voir que la mère porte une jupe à ruban. La jeune fille aborde un maquillage autochtone au visage (du noir au travers de ses yeux, des points rouges sur son front et un trait rouge traversant son œil droit). La mère porte un masque noir avec une main rouge dessinée sur la bouche. La photographie a été prise dans une rue, sous un temps de pluie, où d'autres manifestants derrière elles, marchent ou sont arrêtés en regardant vers la gauche. Ils abordent des symboles autochtones (jupes à rubans rouges, tambours).

19. IMAGE 19 : *WINDSPEAKER* – ARTICLE DE WINDSPEAKER (2021, FÉVRIER 16)



Photographie par David P. Ball

L'image 19 montre Jamie Smallboy au premier plan, femme Cree, portant un tee-shirt et une jupe à rubans rouge, prenant la parole devant la marche, après avoir récité son poème « *Si j'étais une femme blanche* » [traduction libre] (Ball, 2021, Février 16). Elle se tient devant six femmes portant des tee-shirts et des jupes à rubans rouges, au milieu d'une intersection de rues, sous un temps de pluie. Elles portent des masques COVID. Jamie Smallboy a d'ailleurs cousu environ 120 jupes à rubans rouge pour les distribuer lors de la marche. La femme Cree a expliqué les significations de la couleur rouge, visant à rapprocher les personnes entre-elles et à appeler les esprits (Ball, 2021, Février 16). Des chapiteaux sont installés au fond de l'image.

20. IMAGE 20 : *WINDSPEAKER* – ARTICLE DE BALL (2021, FÉVRIER 16)



Photographie par David P. Ball

L'image 20, dernière de l'article de Ball (2021, Février 16), montre des Aînées autochtones, vêtues d'habits autochtones (dont des jupes à rubans), menant la marche dans une rue. Elles ont été prises un peu du côté droit. Les Aînées portent un masque COVID où une main rouge est dessinée sur la bouche. Elles font brûler de la sauge, offrent du tabac et des prières. On peut voir une plume d'aigle à la main d'une Aînée, la deuxième en partant de la gauche. Des roses rouges dans un panier ont l'air d'être distribuées par une Aînée à droite de l'image. Les roses rouges sont déposées pour les femmes autochtones qui ont été assassinées, selon l'article de Mehl (2023, Février 14).

21. IMAGE 21 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE RENWICK (2022, FÉVRIER 16)



Photographie par Melissa Renwick

L'image 21 a été prise au milieu d'un cercle de manifestants dans les rues de Tsaxana (deux femmes et trois hommes). Ils sont situés sur un chemin enneigé entouré d'arbres (contexte boisé). Les regards des manifestants tendent vers le sol et semblent être attristés. Le manifestant du milieu tient une plume dans la main et une affiche dans l'autre où on peut voir une main rouge peinte sur la bouche d'une femme autochtone et où il est écrit « *No more stolen sisters* », soit « *Plus de sœurs volées* » [traduction libre] (Renwick, 2022, Février 16).

22. IMAGE 22 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE RENWICK (2022, FÉVRIER 16)



Photographie par Melissa Renwick

Dans la suite du cercle de manifestants des rues de Tsaxana, l'image 22 présente, au premier plan, trois autres hommes avec des tambours à la main et des habits et accessoires rouges. L'homme à gauche de l'image regarde vers le ciel (attristé), tandis que les deux autres à droite de l'image regardent vers le sol. De même, ils sont situés sur un chemin enneigé et boisé. Derrière eux, on distingue des femmes, observant le cercle à quelques mètres.

23. IMAGE 23 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE RENWICK (2022, FÉVRIER 16)



Photographie par Melissa Renwick

L'image 23, dernière image du cercle de manifestants des rues de Tsaxana, fait un focus sur un manifestant, portant une veste avec des symboles rouges autochtones, jouant du tambour à la main. Contexte enneigé et boisé apparaît de nouveau sur l'image. Trois autres manifestants sont présents, floutés par l'appareil photo.

24. IMAGE 24 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE RENWICK (2022, FÉVRIER 16)



Photographie par Melissa Renwick

L'image 24 présente Brian Lucas, membre du programme de soutien aux Nations autochtones Nuu chah nulth, « *Quu'asa bien-être* », récitant une prière, au « *House of Unity* » des Premières Nations Mowachaht/Muchalaht, avant le début de la marche commémorative en soutien aux familles, et aux femmes et filles autochtones disparues et assassinées (Renwick, 2022, Février 16). Il porte une veste noire où il est dessiné des plumes rouges. Brian Lucas se tient droit. À côté de lui se tient un homme qui regarde vers le sol. On aperçoit derrière eux le symbole de « *House of Unity* » sur une grande banderole de plusieurs mètres de hauteur et largeur (on distingue un cercle de deux serpents/dragons verts, les deux têtes se rejoignent).



Photographie par Melissa Renwick

L'image 25 présente une cérémonie de couverture à la fin de la marche au « *House of Unity* » des Premières Nations Mowachaht/Muchalaht afin de soutenir les familles endeuillées (Renwick, 2022, Février 16). Les neuf participants (femmes et hommes probablement autochtones en raison du lieu où la photographie a été prise), dont Brian Lucas de l'image 24, photographiés dans l'image, présentent des habits rouges, et des couvertures rouges. L'homme à gauche de l'image porte un tee-shirt/chandail orange. Certains manifestants portent des masques COVID. Ils présentent leur main devant eux face vers le haut. Le troisième homme, en partant de la gauche de l'image, lève son bras gauche vers le haut. Le symbole de « *House of Unity* » est dressé sur une grande banderole de plusieurs mètres de hauteur et largeur (on voit le cercle de deux serpents/dragons verts et les deux têtes se rejoignent, accompagné d'une baleine grise au milieu).

26. IMAGE 26 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE RENWICK (2022, FÉVRIER 16)



Photographie par Melissa Renwick

L'image 26 montre Yunicum Howard, face caméra, vêtu d'un tee-shirt rouge et entouré de deux manifestantes portant des habits rouges et un masque COVID sur lequel est dessiné une main rouge sur la bouche (pour la femme située à sa gauche). Ils sont au « *House of Unity* » des Premières Nations Mowachaht/Muchalaht et sont donc probablement autochtones (Renwick, 2022, Février 16). Sur l'image, Yunicum Howard retient ses larmes tout en se remémorant les meurtres de ses deux sœurs, Helena et Christina, âgées respectivement de 16 et 26 ans, alors qu'elles faisaient de l'auto-stop le long de Island Highway, à la sortie de Gold River.

27. IMAGE 27 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE RENWICK (2022, FÉVRIER 16)



Photographie par Melissa Renwick

À droite de l'image 27, Margaret Amos (au milieu) est en train de danser aux côtés d'autres manifestantes pendant que les hommes chantent et jouent au tambour (Renwick, 2022, Février 16). Margaret Amos et les manifestantes lèvent les bras vers le ciel. Elles portent des habits et accessoires autochtones de couleur rouge. Les personnes sur l'image sont au « *House of Unity* » des Premières Nations Mowachaht/Muchalaht et sont donc probablement autochtones (Renwick, 2022, Février 16). Au fond de l'image, deux totems sont floutés par l'appareil photo. Les totems sont de grands mats de plusieurs mètres, commémorant l'histoire, la culture, et les droits d'une Nation autochtone (Gadacz, 2007).

28. IMAGE 28 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE MEHL (2023, FÉVRIER 14)



Photographie par Alexandra Mehl

L'image 28 montre une foule de manifestants (femmes, Aîné.e.s, hommes) en marche dans les rues du DTES de Vancouver lors de la marche. La foule, compactée, prend la largeur de la rue et semble s'étendre à l'infini dans la rue. La photographie a été prise de haut. On constate que les manifestants abordent des tenues et accessoires autochtones comme des écharpes florales, des tambours et des plumes d'aigles. Certaines femmes sont maquillées au visage par du noir et une main rouge peinte sur la bouche. La couleur rouge est prégnante dans l'image sur les habits, les accessoires, et les pancartes. Les pancartes affichent des photographies de femmes disparues et/ou assassinées, parfois accompagnées de leur date de naissance et de décès comme « *Jessica Cameron, Juillet 29/85 – Juillet 06/19* » [traduction libre] (Mehl, 2023, Février 14). Les messages « *Stolen sisters* », soit « *Nos sœurs volées* », et « *Nous honorons nos FADA* » [traduction libre] sont écrits sur des pancartes (rouges et vertes) au fond de l'image (Mehl, 2023, Février 14). Des mains rouges sont peintes sur les pancartes.

29. IMAGE 29 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE MEHL (2023, FÉVRIER 14)



Photographie par Alexandra Mehl

L'image 29 montre aussi une foule de manifestants (femmes, Aîné.e.s, enfants, et hommes) en marche dans les rues du quartier DTES de Vancouver. On retrouve donc les symboles de l'image précédente. En plus des tenues et accessoires autochtones de l'image 28 (tambours, plumes d'aigles), certaines manifestantes portent des jupes à rubans rouges et d'autres font brûler de la sauge. Les photographies de femmes apparaissent également. Une pancarte sur laquelle est inscrit « *Trouver mon meurtrier* », accompagnée de la photographie d'une femme, se situe au fond de l'image [traduction libre] (Mehl, Février 14). Des mains rouges sont dessinées sur les vêtements ou peintes sur la bouche des manifestants. La couleur rouge est très présente sur l'image. Enfin, une robe rouge est dessinée sur une pancarte sur laquelle est inscrit « *FFADA* » [traduction libre] (Mehl, 2023, Février 14).

30. IMAGE 30 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE MEHL (2023, FÉVRIER 14)



Photographie par Alexandra Mehl

L'image 30 est la dernière image de l'article de Mehl (2023, Février 14) montrant une foule de manifestants (femmes et hommes) à l'intersection des rues Main et Cordova Est du DTES de Vancouver. Nous retrouvons des tambours, des mains rouges peintes sur la bouche de manifestants, des photographies de femmes sur des affiches. L'attention est portée sur une pancarte d'un manifestant, au premier plan à gauche de l'image, où il est écrit « *Mettons fin à la violence conjugale* » [traduction libre], et est accompagnée de photographies de femmes (Mehl, 2023, Février 14).

31. IMAGE 31 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE MEHL (2023, FÉVRIER 14)



Photographie par Alexandra Mehl

L'image 31 présente trois manifestantes, prises de face, sous un chapiteau blanc dans une rue pour une presse conférence lors de la marche. Elles ont des vêtements autochtones rouges et noirs. Celle du milieu est Melodie Casella, cousine de Cheryl Ann Joe. Elle a pris la parole, avec un micro debout, pour sensibiliser la société sur les violences faites aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées et pour rendre hommage aux familles et proches des victimes. Melodie Casella et la femme à sa droite portent les rubans violets et jaunes en symbole, respectivement, à la lutte contre les violences personnelles et domestiques faites aux femmes, et à la lutte contre l'endométriose, les cancers des os et de la vessie, et la prévention au suicide. La femme à droite de Melodie Casella porte une veste d'intervenant de première ligne et un bandeau rose sur sa tête. Enfin, la manifestante, à gauche de Melodie Casella, a accroché une épingle en forme de robe rouge sur sa tenue.

32. IMAGE 32 : *HA-SHILTH-SA* – ARTICLE DE MEHL (2023, FÉVRIER 14)



Photographie par Alexandra Mehl

L'image 32 présente un couple assis sur des chaises, pris de face, sous un chapiteau rouge dans une rue vide. La femme porte une jupe à rubans rouges. Tandis que l'homme porte un tambour à la main et autres accessoires autochtones.

33. IMAGE 33 : *THE EASTERN DOOR* – ARTICLE DE DUBREUIL (2022, FÉVRIER 18)



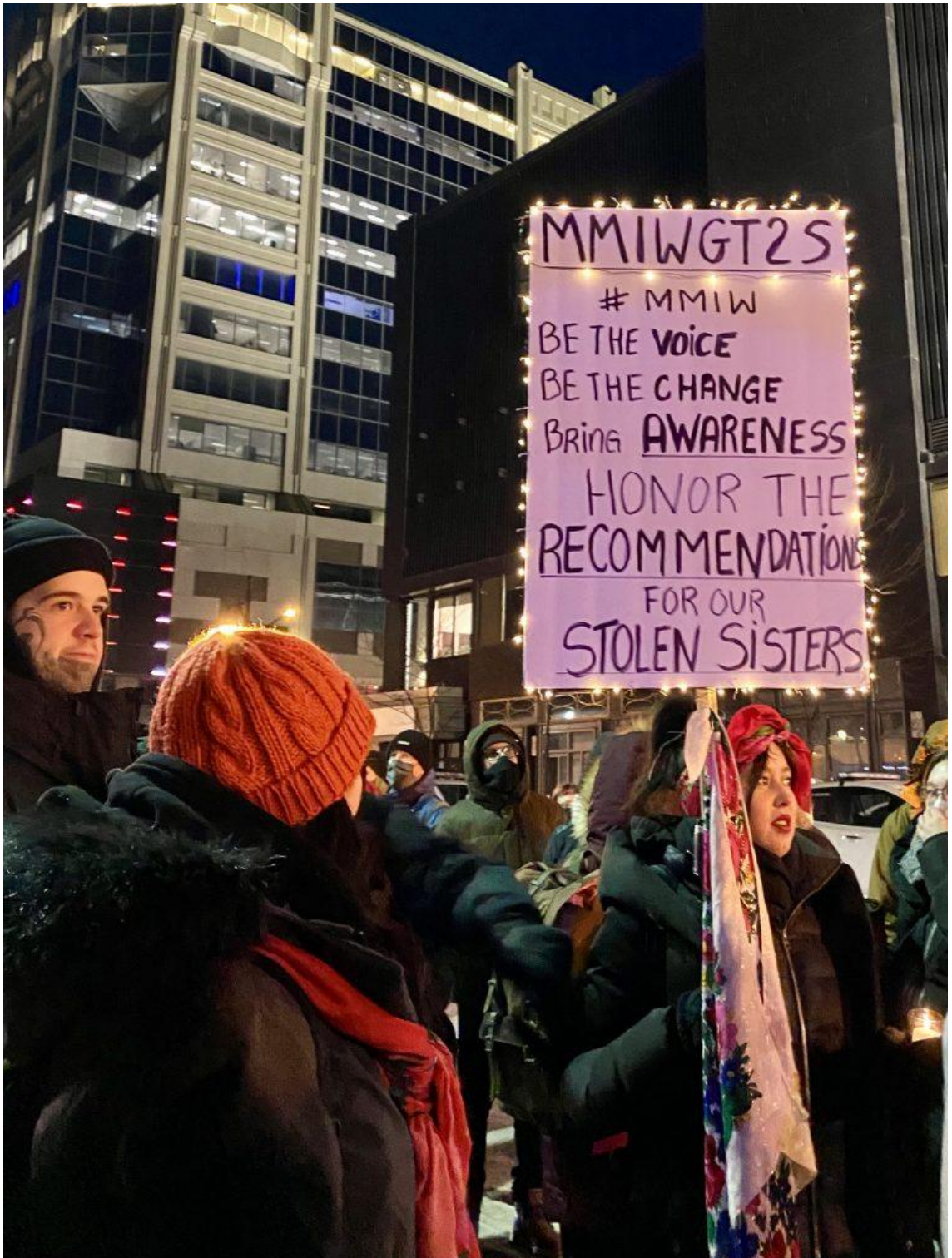
Photographie par Courtesy Diane Yeung

L'image 33 montre au premier plan trois femmes, portant des masques COVID, tenant un drapeau de l'association FAQ en marche. Celui-ci est rouge et est dessiné par la Femme du Ciel. Elles marchent dans une rue. Le soleil est couché, on peut supposer que la photographie a été prise en soirée, voire de nuit<sup>93</sup>. Derrière elles, des manifestants marchent dans les rues. Des femmes ont des tambours à la main, ou encore des mains rouges peintes sur la bouche. On distingue une pancarte rose, illuminée, dans le fond de la photographie. Il y est écrit « *MMIWGT2S*<sup>94</sup> », « *#FADA* », « *Soyez la voix, soyez le changement, alertez/sensibilisez, Rendez hommage à la recommandation pour nos sœurs volées* » [traduction libre] (Dubreuil, 2022, Février 18).

<sup>93</sup> La majorité des images ont été prises de jour. Dans le contraire, il sera précisé que l'image a été prise en soirée, de nuit.

<sup>94</sup> Pour rappel, « *MMIWGT2S* » tient pour Missing and Murdered Indigenous Women, Girls, Trans and Two-Spirit, soit les Femmes, les Filles, les personnes Trans et Bi-Spirituelles Disparues et Assassinées (Dubreuil, 2022, février 18).

34. IMAGE 34 : *THE EASTERN DOOR* – ARTICLE DE DUBREUIL (2022, FÉVRIER 18)



Photographie par Laurence Brisson Dubreuil

L'image 34 fait un focus sur la pancarte et aux messages qui y sont écrits, cités à l'image 33, tenues par une femme portant des écharpes florales. La pancarte est illuminée.

Les messages sont : « *MMIWGT2S* », « *#FADA* », « *Soyez la voix, soyez le changement, alertez/sensibilisez, Rendez hommage à la recommandation pour nos sœurs volées* » [traduction libre] (Dubreuil, 2022, Février 18). La pancarte est tenue par une femme qui porte une écharpe florale sur la tête et en a accrochée une autre sur la pancarte. Elle est entourée d'autres manifestants (femmes et hommes), dont certains portent des masques COVID, dans une rue où il fait nuit. La photographie a été prise de côté.

35. IMAGE 35 : *THE EASTERN DOOR* – ARTICLE DE DUBREUIL (2022, FÉVRIER 18)



Photographie par Laurence Brisson Dubreuil

L'image 35 montre des manifestants allumant des bougies sur des tables d'appoint dans une rue où il fait nuit. On aperçoit le logo du métro au loin dans l'image. On peut

supposer que les bougies servent à rendre hommage aux Femmes, Filles, personnes Trans et Bi-Spirituelles Autochtones Disparues et Assassinées (FFT2SADA) ainsi qu'aux proches et familles des victimes (Dubreuil, 2022, Février 18). Les manifestants portent des masques COVID.

36. IMAGE 36 : *THE EASTERN DOOR* – ARTICLE DE DUBREUIL (2022, FÉVRIER 18)



Photographie par Courtesy Diane Yeung

L'image 36 expose une robe rouge suspendue par un cintre et accrochée dans une rue devant un bâtiment public. L'image a été prise de nuit. Une pancarte sur laquelle est inscrit « *Plus de sœurs volées* » [traduction libre] est positionnée derrière la robe rouge (Dubreuil, 2022, Février 18).

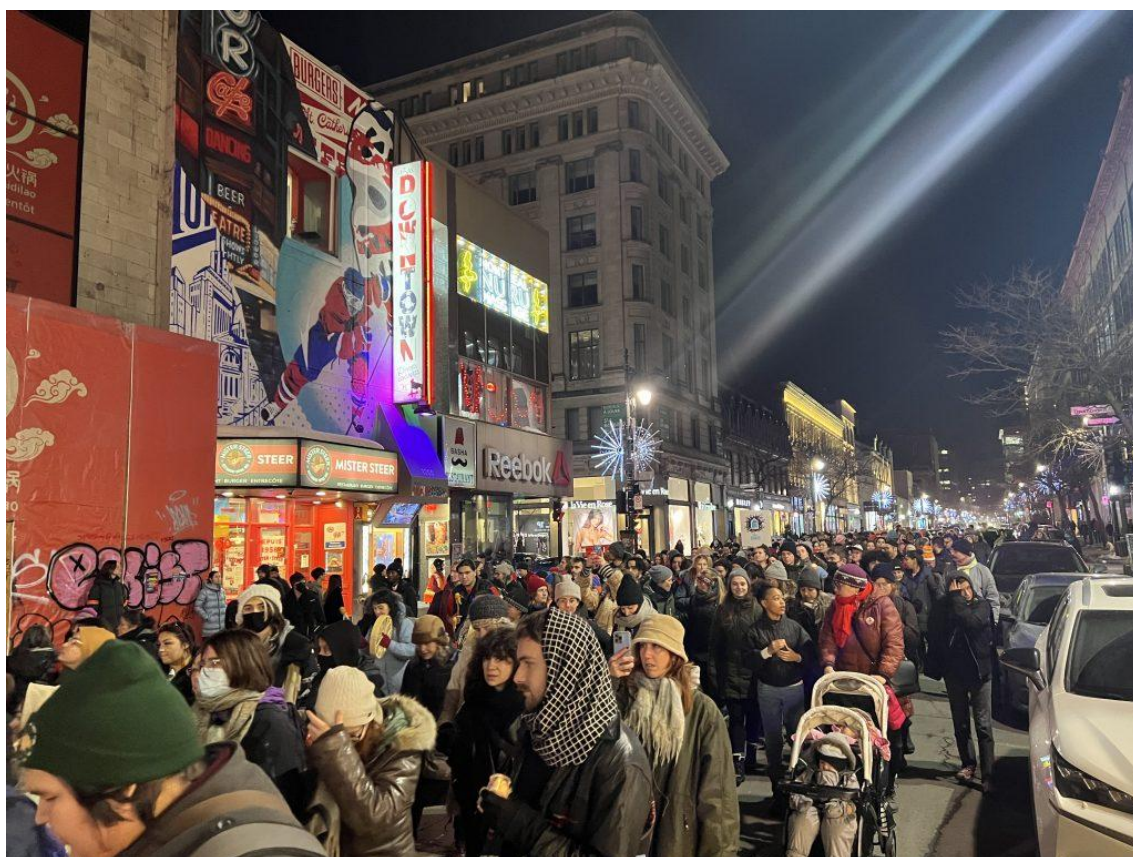
37. IMAGE 37 : *THE EASTERN DOOR* – ARTICLE DE PYE (2023, FÉVRIER 21)



Photographie par Candice Pye

L'image 37 présente Ellen Gabriel, activiste et défenseuse des droits humains et environnementaux, venant de Kanasatake, qui s'adresse avec un micro à la foule de manifestants autochtones et allochtones au Square Cabot, enneigé, de Montréal. L'image a été prise de nuit vers 18 heures (Pye, 2023, Février 21). Au fond de l'image, certains manifestants (femmes et hommes) portent des masques COVID et des bougies à la main.

38. IMAGE 38 : *THE EASTERN DOOR* – ARTICLE DE PYE (2023, FÉVRIER 21)



Photographie par Candice Pye

L'image 38 présente la foule de manifestants autochtones et allochtones (femmes, enfants, hommes) lors de la marche dans la rue Sainte Catherine de Montréal (on distingue le magasin Reebok à gauche de l'image). L'image a été prise de nuit. La foule prend largement la largeur et la profondeur de la rue. Certains manifestants portent des masques COVID. On aperçoit des tambours à main.

39. IMAGE 39 : *THE EASTERN DOOR* – ARTICLE DE PYE (2023, FÉVRIER 21)



Photographie par Candice Pye

L'image 39 montre les manifestants autochtones et allochtones (femmes, hommes) lors de la marche dans la rue Sainte Catherine de Montréal où il fait nuit. On peut voir que certains ont des tambours à la main, ou brandissent le drapeau des guerriers Mohwak, illustrant une image stéréotypée de l'*Indien* avec une plume sur la tête sur un fond rouge. La foule s'étend sur la largeur de la rue. On ne distingue pas la fin de la foule.

40. IMAGE 40 : *TWO ROW TIMES* – ARTICLE DU TWO ROW TIMES (2023, FÉVRIER 15)



Photographie par Two Row Times

L'image 40 expose des manifestantes, portant des jupes à rubans, circulant dans une rue, qui semble petite en largeur, à Ganohkwasra dans la Réserve Indienne des six Nations. Elles brandissent une longue pancarte sur laquelle des photographies de femmes, de filles et de bébés y sont imprimées ainsi que le dessin de femmes de dos portant des tenues rouges. À droite et à gauche de l'image, des manifestantes porte des photographies de femmes et d'enfants. À gauche de l'image, une manifestante porte un pull rouge où une main y est dessinée accompagnée de l'inscription « *Je porte du rouge* » [traduction libre], en rappel à la couleur officielle du mouvement « *Femmes Autochtones Disparues et Assassinées* » (Two Row Times, 2023, Février 15).

41. IMAGE 41 : *TWO ROW TIMES* – ARTICLE DE DURIC (2024, FÉVRIER 21)



Photographie par Donna Duric

L'image 41 montre des manifestants (hommes, femmes, enfants), en ligne devant l'appareil photo sans bouger, portant des photographies de femmes et d'enfants. L'image a été prise au parc Veteran à Ohsweken dans la Réserve Indienne des six Nations (Duric, 2024, Février 21). Un message, intitulé « *Jamais oubliées* », « *FFADA* » [traduction libre], est écrit sur une pancarte (Duric, 2024, Février 21). Les femmes portent des jupes à rubans.

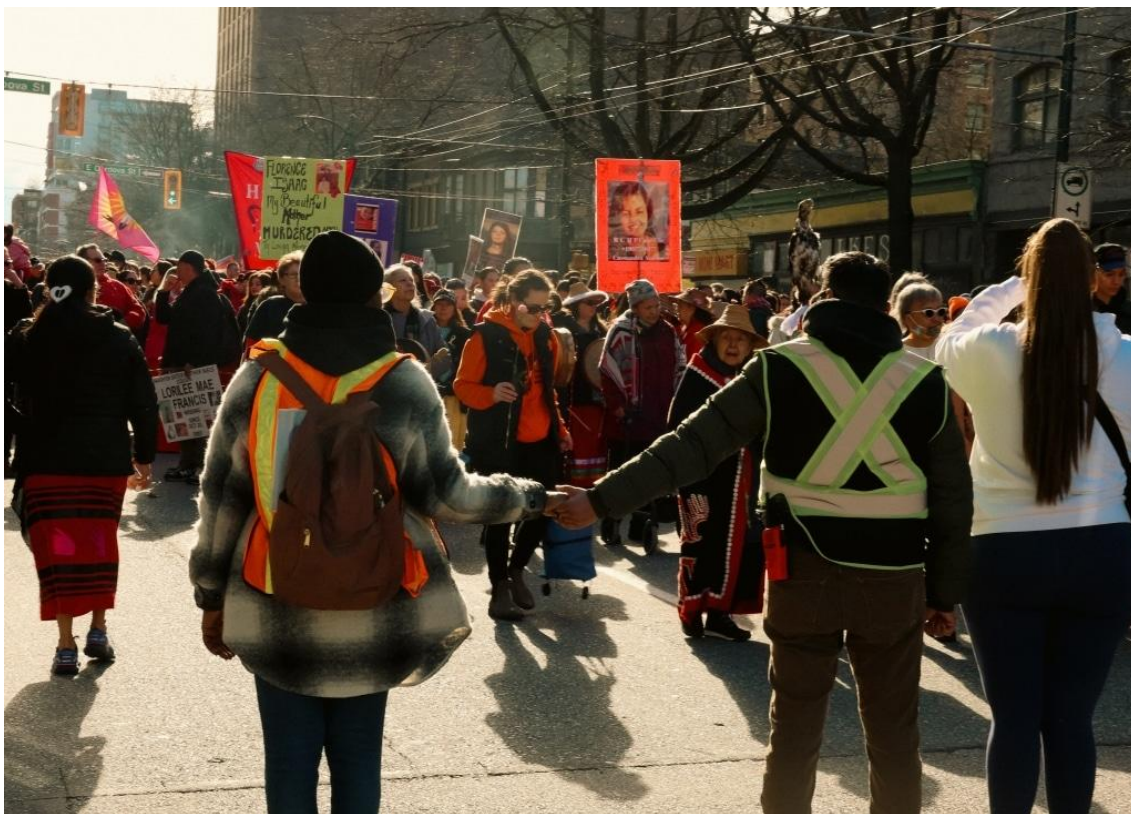
42. IMAGE 42 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE SHEPEL (2024, FÉVRIER 15)



Photographie par Jocelyn Shepel

L'image 42 présente une foule de manifestants (femmes et hommes) dans une rue du quartier du DTES de Vancouver. Au premier plan, une femme est habillée en rouge et est maquillée par une main rouge peinte sur la bouche. Elle fixe son regard sur l'objectif de l'appareil photo. Derrière elle, une femme tient un tambour à la main. Au fond de l'image, on distingue également une pancarte rouge où il est écrit « *Nous honorons nos FADA* » [traduction libre] (Shepel, 2024, Février 15). La foule semble s'étendre sur la largeur de la rue.

43. IMAGE 43 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE SHEPEL (2024, FÉVRIER 15)



Photographie par Jocelyn Shepel

L'image 43 expose deux manifestants, pris de dos, portant des vestes d'intervenants de première ligne, se tenant la main lors de la marche, en signe de protection. Devant eux se trouve la foule de manifestants (femmes, Aînées, hommes) dans une rue. On peut voir des pancartes avec des photographies de femmes, ou encore l'inscription « *Florence Ijaac – ma magnifique mère assassinée* » [traduction libre] (Shepel, 2024, Février 15). Le drapeau des guerriers Mohwak est brandi dans sa version féminine, en fond rose. Les manifestants dans la foule portent des vêtements et accessoires autochtones, majoritairement rouges, comme des jupes à rubans, des coiffes, des plumes et des tambours.

44. IMAGE 44 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE SHEPEL (2024, FÉVRIER 15)



Photographie par Jocelyn Shepel

L'image 44 présente une famille ouvrant la marche avec un cercle de tambours et chantant dans une rue. Le cercle de tambours est composé de plusieurs membres autochtones, tous masculins, qui se sont rassemblés autour d'un tambour à cadre (gros tambour joué par plusieurs personnes en même temps) (Groupe Média TFO, 2022a). La photographie a été prise de haut afin de mieux observer le cercle de tambours. L'ensemble des personnes présentes sur l'image porte des vêtements, majoritairement de couleur rouge, où sont dessinés des symboles autochtones.

45. IMAGE 45 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE SHEPEL (2024, FÉVRIER 15)



Photographie par Jocelyn Shepel

L'image 45 expose un enfant sur les épaules d'un manifestant, dans la foule de manifestants (femmes et hommes), en train de brûler de la sauge. La photographie a été prise de haut, se focalisant sur l'enfant et ne laissant qu'entrevoir les têtes des autres manifestants. L'image se situe au 307 de la rue Main dans le DTES de Vancouver.

46. IMAGE 46 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE SHEPEL (2024, FÉVRIER 15)



Photographie par Jocelyn Shepel

L'image 46 montre l'entrée de la marche, prise de côté, avec trois enfants (un garçon et deux petites filles, se tenant la main) et deux femmes adultes, dansant et chantant au rythme des tambours dans une rue de Vancouver. Le rouge ressort des tenues et accessoires autochtones arborés. Une petite fille à gauche de l'image porte une jupe à rubans. D'autres manifestants (femmes, enfants et hommes) les observent derrière eux et portent des habits, principalement rouge, où des symboles autochtones sont dessinés.

47. IMAGE 47 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE SHEPEL (2024, FÉVRIER 15)



Photographie par Jocelyn Shepel

L'image 47 expose une foule de manifestants (femmes, enfants et hommes) dans les rues de Vancouver. La foule semble venir de la rue du milieu et s'étend sur la largeur. Mais d'autres manifestants à droite de l'image, et en provenance de la rue de droite, se joignent à la foule. Certains ont des pancartes, d'autres des tambours. Des vêtements et accessoires autochtones sont repérés tels que les jupes à rubans. La couleur rouge ressort de l'image.

48. IMAGE 48 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 48 montre également une foule de manifestants (beaucoup de femmes en première ligne, puis des hommes) marchant dans les rues de Victoria sur les territoires des Nations Songhees et Esquimalt de l'île de Vancouver. La photographie a été prise de haut pour voir la foule s'étendre sur la largeur de la rue et s'allonger à l'infini jusqu'au bout de la rue. Tambours à la main, drapeau des guerriers Mohwak, jupes à rubans, tenues et accessoires autochtones, couleur rouge sont autant de symboles présents sur l'image. Les manifestants, au premier plan, semblent chanter au rythme des tambours à main.

49. IMAGE 49 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 49 présente, au premier plan, deux femmes qui regardent l'appareil photo dans une rue parmi la foule, floutée derrière et autour d'elles. Elles tiennent des tambours à la main et sont vêtues d'habits et d'accessoires autochtones rouges. La femme à gauche de l'image porte des boucles d'oreilles en forme de robes rouges. Au fond de l'image, on distingue le drapeau des guerriers Mohwak. Une pancarte sur laquelle est inscrit « *Justice pour Daphne Bear* » [traduction libre] avec des photographies de la femme est située à gauche de l'image et est tenue par une femme (Graeme, 2024, Février 14). La couleur rouge est perceptible sur les autres manifestants (femmes et hommes).

50. IMAGE 50 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 50 affiche Lisa DeWit, appartenant à la Première Nation des Wet'suwet'en et organisatrice de la marche, prendre la parole avec un micro à la main, à côté d'une enceinte de son. Elle regarde au loin. Elle porte des vêtements et accessoires autochtones rouges et noirs. Elle se positionne devant un bâtiment flouté par l'appareil photo. On distingue à peine trois personnes floutées et placées sur les côtés derrière la femme.

51. IMAGE 51 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 51 fait un focus sur une affiche, sur laquelle est inscrit en rouge « *Personne disparue* » [traduction libre], et sur laquelle on aperçoit trois photographies (deux portraits et une photographie du corps en entier) de Frances Brown, tante de Lisa DeWit (identifiée à l'image 50) portée disparue en 2014 à Smithers en Colombie Britannique (Graeme, 2024, Février 15). L'affiche est tenue par une personne de dos. On ne voit seulement son épaule et un bout de son visage. Au fond de l'image, des manifestants, floutés par l'appareil photo, se sont rassemblés en arc de cercle, laissant un espace vide sur l'image. On voit quelques personnes assises par terre.

52. IMAGE 52 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 52 montre un grand cercle formé par les manifestants (femmes, enfants, et hommes) aux intersections des rues Wharf et Government à Victoria sur l'île de Vancouver, laissant un grand vide sans personne au milieu du carrefour. Les manifestants rendent ainsi hommage aux personnes disparues et assassinées en chantant dans le cercle. Les trois femmes au premier plan sont de dos et portent des gilets rouges et jaunes, et des accessoires autochtones. Le reste des manifestants, au fond de l'image, est flouté par l'appareil photo. Le drapeau des guerriers Mohwak est aperçu au loin. On distingue quelques jupes à rubans portés par des manifestants, même si elles sont floutées.

53. IMAGE 53 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 53 montre les trois femmes du premier plan de l'image 52 mais de face. L'appareil photo les a un peu prises à gauche. Celle tout à droite est un peu floutée et on ne distingue pas son visage. Les deux autres à sa droite ont des tambours à la main gauche et lèvent leur bras droit avec une mailloche à la main. Elles sont vêtues de leurs gilets rouges et jaunes et accessoires autochtones. La deuxième à droite de l'image porte des boucles d'oreille en forme de robe rouge (il s'agit de la femme à gauche de l'image 49). Au second plan, deux femmes tiennent aussi des tambours à la main. Celle de gauche lève son bras droit avec une mailloche à la main. Un jeune homme, présenté à l'image 56 appartenant au groupe autochtone Tsawout youth group, est aperçu au fond de l'image à côté des femmes. Il porte des vêtements et accessoires autochtones, tels que des plumes. On distingue un grand bâtiment au fond de l'image.



Photographie par Mike Graeme

L'image 54 présente trois manifestantes au premier plan, debout face caméra, vêtues d'habits et de vêtements autochtones rouges, qui brandissent cinq pancartes de portraits de femmes et d'hommes disparus et/ou assassinés. On identifie Drew Ballantyne, disparu, sur la pancarte à gauche de l'image avec trois portraits de lui. La récompense pour le retrouver s'élève à 5 000 dollars CAD. La pancarte du milieu présente en grand le portrait de Linda Mary Beardy et est sur laquelle est inscrit « *Nous sommes des humains, pas des déchets* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). Le slogan « *#SearchtheLandfill* » est écrit sur cette pancarte. Au-dessus de ces termes, quatre autres portraits de femmes apparaissent. Celui tout à gauche de l'affiche présente une femme qui a peint sur sa bouche une main rouge. La première pancarte, parmi les trois pancartes à gauche de l'image, montre le portrait de Kaylee, où il est écrit « *Justice pour Kaylee* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). Les trois manifestantes tenant les pancartes se situent devant un bâtiment. Derrière elles, d'autres manifestants sont aperçus et sont floutés par l'appareil photo.



Photographie par Mike Graeme

L'image 55 montre trois manifestants, Dwayne Joe à gauche, Helen Joe au milieu et Bradley Joe à droite, appartenant aux communautés Cowichan, debout face à l'appareil photo. Ils se tiennent dans une rue devant un bâtiment. On distingue quelques personnes, floutées par l'appareil photo, derrière eux. Dwayne Joe tient une très grande pancarte où le portrait de sa mère, et sœur d'Helen Joe, Catherine Joe, est affiché. Cette dernière a été portée disparue en 1977 lorsque Dwayne avait trois ans (Graeme, 2024, Février 14). Les trois personnes portent du rouge sur leurs vêtements. Des symboles autochtones sont dessinés dessus. Helen Joe porte une cape où une main rouge est dessinée. Bradley Joe est vêtu d'un tee-shirt noir sur lequel on peut distinguer quelques écritures : « *porte du rouge pour ma sœur* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). Des silhouettes de personnes autochtones sont dessinées sur le tee-shirt en rouge, devant une main rouge. Dwayne Joe a évoqué que sa détresse. Depuis la disparition de sa mère, les jours sont difficiles pour lui (Graeme, 2024, Février 14).

56. IMAGE 56 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 56 expose trois hommes (deux adultes à gauche de l'image et un adolescent à droite de l'image), jouant du tambour à main avec des mailloches. Ils appartiennent au groupe Tsawout youth group, mené par le batteur Patrick Leon, qui a ouvert la marche en chantant et en jouant au tambour devant le centre communautaire Our Place de Victoria (Graeme, 2024, Février 14). Ils sont assis sur des chaises devant une vitrine d'une boutique où une affiche d'un far de port est accrochée. L'adolescent porte des plumes accrochées à un bandeau sur sa tête. Il porte un pull où on distingue une main rouge dessinée dessus. Les deux autres hommes ne présentent pas de particularités dans leurs habits. À droite de l'image, on distingue d'autres personnes derrière les trois hommes, sans plus de détails visibles.

57. IMAGE 57 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 57 montre quatre femmes, prises de face de la tête au buste devant un bâtiment. On peut supposer qu'il s'agit du centre communautaire Our Place de Victoria, comme sur l'image précédente (Graeme, 2024, Février 14). Les quatre femmes portent des vêtements et accessoires autochtones rouges et noirs. Elles ont l'air de chanter au rythme du tambour à main joué par Brianna Bear, première femme en partant de la gauche de l'image. Il semblerait qu'il soit écrit sur son pull « *Nos femmes sont sacrées* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). Tout à droite de l'image se trouve Lisa DeWit, déjà identifiée à l'image 50. La femme à la gauche de Brianna Bear, Stephanie Papik, présente un tatouage sur le menton où trois traits noirs verticaux sont dessinés (Graeme, 2024, Février 14).



Photographie par Mike Graeme

L'image 58 expose au premier plan Stephanie Papik remettant une couverture de reconnaissance en l'honneur de Bernice Kamano, appartenant aux Premières Nations Da'naxda'xw, qui fait partie de l'héritage de l'organisation des marches commémoratives « *Stolen Sisters* » (Graeme, 2024, Février 14). Les deux femmes ont des tatouages sur leur menton (traits noirs verticaux). La couverture de reconnaissance, posée sur les épaules de Bernice Kamano est composé de rouge, d'orange, de bleu et de symboles autochtones. Bernice Kamano porte également un accessoire autochtone au niveau de la tête. Derrière les deux femmes, on distingue deux/trois personnes floutées par l'appareil photo, devant un bâtiment sous un chapiteau.



Photographie par Mike Graeme

L'image 59 expose au premier plan May Sam, Aîné de la Nation Malahat, située sur l'Île de Vancouver, en train de parler avec un micro dans la main. Il se positionne derrière un pupitre à côté d'une enceinte de son. Il porte des vêtements rouges et noirs où des symboles autochtones sont visibles. Il lève la main droite comme s'il voulait interpeller son auditoire. Durant sa prise de parole, May Sam a présenté une prière et a partagé une chanson : « *pour toutes les familles qui sont blessées et qui souffrent, pour celles qui ont perdu une fille, une tante, pour celles qui sont disparues, pour celles qui n'ont pas été retrouvées, il n'y a pas de fin pour leurs familles, leur douleur* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). Derrière lui, on distingue d'autres personnes, également habillées en rouge et noir, qui sont floutées par l'appareil photo, dont Stephanie Papik, qui était déjà présente sur les images 57 et 58. À droite de l'image, des tambours à main sont visibles. May Sam et les autres manifestants derrière lui se trouvent devant le centre communautaire Our Place de Victoria. On aperçoit un bout du logo du centre en haut à droite de l'image (neuf petites maisons vertes dessinées en carré).

60. IMAGE 60 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 60 présente Lisa Kenoras, des Nations Secwépemc et WSÁNEĆ, prenant la parole à l'aide d'un micro. Elle est vêtue de blanc et tient une plume d'aigle dans ses mains. Elle regarde au loin tout en parlant, peut-être même en chantant ou en récitant une prière. Elle a aussi évoqué l'épidémie de violence qui fait des ravages sous ses yeux (Graeme, 2024, Février 14). À sa droite se trouve Lisa DeWit, déjà présente sur les images 50 et 57, portant des vêtements et accessoires autochtones rouges et noirs. Elle tient dans ses bras l'affiche de sa tante disparue, Frances Brown, détaillée à l'image 51. Elle regarde intensément Lisa Kenoras. Les deux femmes ont des regards attristés. Elles se situent devant, ce qui semble être l'entrée, de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, située à Victoria (après vérification).



Photographie par Mike Graeme

L'image 61 montre des manifestants (femmes, enfants, hommes) en marche sur la largeur d'une rue. Ils portent des vêtements autochtones, rouges et noirs, dont des jupes à rubans et des tambours à mains. On aperçoit, à droite au fond de l'image, une photographie d'une femme. Les trois personnes au premier plan portent des affiches dans leur main. La femme à gauche de l'image, regardant droit devant, tient dans ses mains une affiche sur laquelle est inscrit « *Plus de sœurs volées* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). Des petits cœurs de toutes les couleurs et trois mains rouges sont dessinés sur son affiche. Les hashtags « *#JUSTICE4CARSYN* » et « *#FOREVER15* » (on suppose que Carsyn avait 15 ans lors de sa disparition ou de son assassinat) sont également présents (Graeme, 2024, Février 14). À sa gauche, se tient une autre femme portant l'affiche sur laquelle est inscrit « *Justice4Carsyn* » et « *#FOREVER15* ». Deux mains rouges sont dessinées sur l'affiche accompagnée d'une image (qu'on ne distingue pas). La femme qui tient cette affiche a le regard baissé vers le sol. La dernière affiche est tenue par une jeune fille, qui regarde vers l'objectif de l'appareil photo. L'affiche présente les textes suivants : « *Plus de sœurs volées* » [traduction libre], « *#JUSTICE4CARSYN* » et « *#FOREVER15* » (Graeme, 2024, Février 14). Trois mains rouges et des petits cœurs de toutes les couleurs sont dessinés sur son affiche.

62. IMAGE 62 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 62 expose un plan rapproché de trois femmes (de la tête au buste). En partant de la gauche de l'image, il y a Shaylynn Sampson, Lisa Kenoras (déjà identifié à l'image 60), et Gina Mowatt (Gitxsan, Lax Seel de Gitanmaax de la communauté de Luutkudziiwus et Xsimwitjinn). Shaylynn Sampson a un tatouage sur son visage (deux traits noirs verticaux sur son menton). Lisa Kenoras porte toujours du blanc et une plume d'aigle à la main. Gina Mowatt porte une veste rouge. Shaylynn Sampson et Gina Mowatt regardent l'objectif de l'appareil photo intensément et fièrement. Lisa Kenoras porte un regard sévère, droit devant elle. Les trois femmes ont relaté leur expérience par rapport aux problématiques des disparitions et des meurtres des femmes, des filles, des personnes bispirituelles autochtones (Graeme, 20204, Février 14). Elles se situent devant un bâtiment. On suppose qu'il s'agit de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, située à Victoria (au regard de l'architecture et du fait que Lisa Kenoras a également été prise en photographie devant l'Assemblée législative à l'image 60).

63. IMAGE 63 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 63 présente Tiffany Joseph, des Nations W̱SÁNEĆ, Sḵw̱wú7mesh et Quw'utsun, prenant la parole devant un micro. Elle a affirmé que les femmes autochtones sont le pilier des sociétés autochtones : « *Lorsqu'ils ont voulu voler la terre, ils ont ciblé les femmes et les filles parce que nous étions la force. Nous sommes la force. Nous sommes la colonne vertébrale.* » [traduction libre] (Graeme, 2024, Février 14). À sa droite, se tient debout regardant vers l'auditoire, Lisa DeWit, déjà présente sur les images 50, 57 et 60, portant des vêtements rouges et noirs accompagnés de symboles autochtones. Les deux femmes se situent sur les marches d'entrée de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, située à Victoria (l'image a été prise au même endroit où Lisa Kenoras a été prise à l'image 60).

64. IMAGE 64 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 64 fait un plan rapproché d'un tambour à cadres avec ses mailloches qui présentent des symboles autochtones. Autour du tambour à cadre, on distingue trois personnes assises sur des chaises, sans qu'on puisse voir leur visage. Il est possible qu'il s'agisse d'une femme à gauche de l'image (en raison de sa jupe ou robe florale), d'une jeune fille au milieu (du fait de ses petites mains et de sa robe rose), et d'une personne portant un pantalon à droite de l'image.

65. IMAGE 65 : *INDIGINEWS* – ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14)



Photographie par Mike Graeme

L'image 65 montre des batteurs du groupe autochtone Aunty Collective qui ont fermé la marche commémorative avec une chanson (Graeme, 2024, Février 14). Cinq femmes forment un cercle au premier plan de l'image. Elles portent des vêtements rouges et noirs et des accessoires autochtones. Elles lèvent leurs bras vers le ciel avec leurs mailloches à la main. D'autres manifestants ont l'air de se trouver derrière elles. Elles sont toutes concentrées et ferment les yeux tout en chantant.



Photographie par Cedric Gallant

L'image 66 présente Sarah Carrière, originaire de Kinngait, prenant la parole avec un micro à la main droite, en devant de la marche, rue Sainte-Catherine à Montréal où il fait nuit. Il semblerait que Sarah Carrière est en train de chanter. Elle a aussi les yeux fermés. Derrière elle, la foule, floutée, est en marche et présente des tenues et accessoires autochtones comme les tambours ou les jupes à rubans noirs et rouges. Des pancartes sont également brandies. Il n'est pas possible de déchiffrer ce qui est écrit dessus. On distingue néanmoins un cœur rouge brisé en deux ou encore des mains rouges dessinées.

67. IMAGE 67 : *NUNATSIAQ NEWS* – ARTICLE DE GALLANT (2024, FÉVRIER 15)



Photographie par Cedric Gallant

L'image 67 montre deux manifestants, pris du côté gauche dans une rue enneigée de nuit. Ils ont des bougies à la main qui illumine leur visage. Les bougies servent à commémorer les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Gallant, 2024, Février 15). D'autres personnes sont présentes sur l'image mais sont floutées par l'appareil photo et sont prises de dos. Il n'y a pas d'autres symboles flagrants qui ressort de l'image, hormis des illuminations au fond.

68. IMAGE 68 : *NUNATSIAQ NEWS* – ARTICLE DE GALLANT (2024, FÉVRIER 15)



Photographie par Cedric Gallant

L'image 68 expose des manifestantes au Square Cabot enneigé de Montréal, au début de la marche, tambours à la main et portant des jupes à rubans, une écharpe florale et autres accessoires autochtones. La photographie a été prise de soirée/nuit, le soleil est couché. Trois femmes brandissent chacune une pancarte. Il est possible de déchiffrer ce qui est écrit sur deux d'entre elles, qui se trouvent au milieu de l'image et face à l'appareil photo. La pancarte de droite est sur laquelle est inscrit « *NOUS SOMMES DES HUMAINS, PAS DES DÉCHETS* » [traduction libre] et est accompagnée du slogan « *Search the Landfill !* » (Gallant, 2024, Février 15). « *Des vies volées sur des terres volées* » est inscrit sur l'autre pancarte [traduction libre] (Gallant, 2024, Février 15). Les deux pancartes comportent des mains rouges dessinées. Les manifestantes sont entourées d'autres personnes sans qu'il soit possible de distinguer d'autres détails. Une couleur rose filtre l'image.

69. ARTICLE DE DESJARLAIS (2015, FÉVRIER 26) – *MUSKRAT MAGAZINE*

**Titre de l'article :** WHERE IS YOUR HEART? CANADA'S PROBLEM ON VIOLENCE AGAINST INDIGENOUS WOMEN AND GIRLS

**Auteur :** S. Amy Desjarlais

**Revue :** *MUSKRAT Magazine*

**Date de publication :** 26 Février 2015

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> Septembre 2024

**URL :** <https://muskratmagazine.com/where-is-your-heart-canadas-problem-on-violence-against-aboriginal-women/>

**Texte de l'article :**

February 14th represents a day when many in mainstream culture celebrate love, romance, and relationships. For many Aboriginal families, it is a day to remember and demand justice for missing and murdered Aboriginal women. Families, supporters and allies stood outside the Toronto Police Headquarters in bone-chilling weather in ceremony, calling on Canada to act.

“Where is your heart?” Blares one handwritten message starkly contrasted by the colours of the Canadian flag. Indeed, it seems one needs to ask that question, after the repeated

calls for a national public Inquiry into the 1200+ Missing and Murdered Indigenous women in Canada continue to fall on deaf ears. Prime Minister, Stephen Harper's actions demonstrate that he does not believe that Aboriginal women deserve fair treatment, or respect. Do Aboriginal women represent a disposable part of Canadian society that warrant no empathy or justice from the Harper Government? Clearly families, supporters, and allies across the country know differently.

Ceremony performed with our "heart-berry" Odemin/Strawberry, allows us to speak to loved ones in the spirit world. Many voices lifting together in prayer, in ceremony, and in song to let our missing and murdered sisters know that we are here working to make their lives mean something. Ceremony brings value and honour back to the lives of Aboriginal women everywhere.

According to health professionals, minimizing, denying or blaming victims is an act of violence. One leader who is responding is Assembly of First Nations leader, Perry Bellegarde who recently mentioned five things an inquiry would accomplish: better social services in First Nations communities; better coordination with the justice system; ensuring that families are heard; exposing the roots of colonial violence against Indigenous women; and creating wider social awareness at the international level.

Loss of a loved one is painful for everyone. Grieving families warrant leadership capable of responding in a responsible way. Loss of life through senseless acts of preventable violence deserves action by everyone. Canada is country that purports to protect its citizens against violence. Families of the victims of violence need leadership that responds by ardently ensuring change. The message that Canada and Canadians are sending to these families when cases remain unsolved, and the violence persists, is that the lives of Aboriginal people are not valued in this country. As Indigenous Peoples, we deserve better.

An alarming report published by the Women's Legal Education and Action Fund (LEAF) endorsed by member agency Aboriginal Legal Services of Toronto (ALST), finds hundreds of expert recommendations to stop violence against Indigenous women and girls have yet to be implemented.

70. ARTICLE DE LUSTY (2015, FÉVRIER 18) – *ALBERTA NATIVE NEWS*

**Titre de l'article :** Elder says: Get mad about missing and murdered Aboriginal people

**Auteur :** Terry Lusty

**Revue :** *Alberta Native News*

**Date de publication :** 18 Février 2015

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> Septembre 2024

**URL :** <https://www.albertanativenews.com/elder-says-get-mad-about-missing-and-murdered-aboriginal-people/>

**Texte de l'article :**

The enduring pain of the relatives of missing and murdered Aboriginal women and men was more than apparent at the 10th annual Memorial March held on February 12 in Edmonton as well as throughout Canada.

In Edmonton, approximately 200 supporters gathered at Sacred Heart Church of the First Peoples where Elder Linda Boudreau-Semaganis not only slammed the Harper government of this country for refusing to call a national inquiry but also criticized society in general which continues to exhibit prejudice and discrimination against Aboriginal people and society.

“It’s up to everybody to get pro-active and vocal about what we can do to stop losing those lives – two in the last few days (in Edmonton),” said Semaganis. “Those families are reeling,” she added.

“Our communities are saturated with grief and we don’t have enough people to get out there and help with their healing.”

“Some,” she continued, “don’t even recognize they need healing because we’ve been taught not to show how we feel.”

One of the affected grandparents – Katie Dene – from Fort McKay, Alberta, addressed those in attendance to express her ongoing distress over a lost loved one. One of her girls, Shelly Tanis Dene who is in her mid-20s has now been missing for over a year. That, according to Katie, is very uncharacteristic of her.

“She usually phones no matter where she is and she hasn’t,” exclaimed Katie emotionally. Sobbing softly, but courageously hanging on to deliver her message, she summoned the additional strength she needed to state, “We need closure, the sooner the better.”

An unidentified woman in the crowd stepped forward and told of losing her aunt whose remains were found as was the man believed to have been the abuser. However, she stated, he was never charged even though the police had matched DNA evidence, and that was 20 years ago!

“It was so horrendous, so violent. I know that many of our people, many of our women have endured sadness, fear, loss, and in the end, loss of lives,” she stated.

Special guest, Chief Calvin Bruneau, of the Papaschase Band praised the bravery and value of Aboriginal women. He spoke of their traditional roles in the Aboriginal community and the importance of supporting them just as he does by participating in the annual memorial marches.

“We need to be standing up for our women,” he matter-of-factly said.

Yet another unidentified speaker told of a male who opened his heart and informed her that he had “hurt” women in the past. The man expressed his regrets, his remorse and requested her forgiveness. “It really touched me,” she claimed.

Then there were two Aboriginal men who had come in from Winnipeg for the occasion, two men on a mission. They explained that they travel all over the country to lend support to worthy causes that impact the Aboriginal community, issues like Treaty rights, residential school survivors and, of course, missing and murdered women.

There’s a need to “reclaim our spirit,” said Boudreau-Semaganis. “Every death leaves such a big hole in our hearts, in our families, in our communities and in our nation.”

She further encouraged those present to get on board, to “get mad” about the missing and murdered as well as “those who practice prejudice and discrimination.”

Following a smudging ceremony and prayer delivered by Boudreau-Semaganis, the marchers then departed the church, led by Chief Bruneau and four drummers/singers. The group trudged stoically through the wet, heavy snow on the side streets to and around City Hall, then back to the church. All that time, they drummed, sang, chanted and hollered slogans such as: “What do we want? Justice; When do we want it? Now; Who is it for? Women!”

Organizer, Danielle Boudreau recognized and publicly thanked all those who have helped out over the years with the cooking, setting up, security and volunteering. Some of the people, she noted, “have been helping us since we started marching 10 years ago.”

71. ARTICLE DE MANDES (2016, MARS 9) – *EAGLE FEATHER NEWS*

**Titre de l'article :** Saskatoon honours MMIW with a march and round dance

**Auteur :** Jeanelle Mandes

**Revue :** *Eagle Feather News*

**Date de publication :** 9 Mars 2016

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://eaglefeathernews.com/2016/03/09/saskatoon-honours-mmiw-with-a-march-and-round-dance-7/>

**Texte de l'article :**

On Valentine's Day, hundreds of people gathered downtown in Saskatoon to listen to speakers and held signs as they marched down the streets in honor of Missing and Murdered Indigenous Women (MMIW).

Mostly all major cities across Canada held the same event in solidarity of MMIW. For the past three years, Nichole Yamchuk coordinated the event because she believes that all lives matter including those who went missing or murdered in the Indigenous population.

“I want everyone to know it's an all nation problem, we all live here....1600 missing and murdered cases in our territory, that's not okay,” says Yamchuk. “No matter who's driving down the street and they see our banners, they should say that's an amazing movement and I want to get involved.”

Connie Beauchene from North Battleford participated in the march to honor her niece, Courtney Breanna Johnstone, who went missing end of January 2014 and was found dead not long after in a landfill located in Grande Prairie, Alberta. Although Johnstone's killer was found and put behind bars, there remains a void that Beauchene feels without her niece but she remembers the kind of person Johnstone was to her and their family.

“She was a very beautiful girl who had four children who lived in Grande Prairie. I was like mother, I raised her...very beautiful girl she was,” says Beauchene.

As the issue hits closer to home for her, Beauchene leaves with these words that she hopes parents will tell their sons and daughters. “Warn them and let them know there are bad people out there. Please parents talk to your children and let them know the dangers.”

Many guest speakers took the time to share their messages on the issue of Canada’s missing and murdered Indigenous women and how important it is to shed light on an important topic.

“It’s the poverty, the poor housing, it’s the racism, it’s the disadvantage that is putting many of our Indigenous women [at risk],” says Chief of Police Clive Weighill. “On behalf of the Saskatoon Police Service, let me reassure you we put every much of our effort as we can into this important issue.”

During his speech, Chief Weighill held a photo of what the new bronze monument of a dancing Indigenous woman will look like and noted it will be placed in front of the police station downtown.

Following the march, a feast and round dance was held at the Albert Community Hall that brought closure to the day’s event.

72. ARTICLE DE MORGAN (2019, FÉVRIER 20) – *THE DISCOURSE*

**Titre de l’article :** ‘Our women are being hunted and killed’

**Auteur :** Brielle Morgan

**Revue :** *The Discourse*

**Date de publication :** 20 Février 2019

Consulté le : 1<sup>er</sup> septembre 2024

URL : <https://thediscourse.ca/urban-nation/women-march>

**Texte de l'article :**

Last week, I walked behind elders, healers, drummers, activists and thousands more who came to collectively grieve the loss of their mothers, daughters, sisters and friends on Feb. 14, 2019, at the annual Women's Memorial March.

Indigenous women have led this march through Vancouver's Downtown Eastside since 1992. They gather not only to grieve and remember, but also to unite in their call for justice.

These are women who "face physical, mental, emotional, and spiritual violence on a daily basis," the march's organizers say on their website. In the face of this ongoing violence and colonial racism, their strength, resilience and leadership is remarkable.

"Our women are being hunted and killed," said organizer Myrna Cranmer, during the press conference that preceded the march. She held a long list: names of women the organizers have recorded as missing or murdered over the past year in Metro Vancouver. "I was going through the list of names last night and I found eight more names that are not on our list that should be."

Organizers demanded accountability and action not just from government or police, but from everyone. "Is this just a one-moment-thing where I'm going to just pour my guts out about what's going on?" Carol Martin said to the handful of journalists at the press conference. "Is this the only time that people are going to listen?"

"It's up to you, it's up to me, it's up to everyone," she said. "We need people to stand up." "My entire family is homeless and on the streets and I'm here for them because I know they're not safe and I know I'm not safe," said marcher Ray-Chelle Boulier, 31, who is a member of Sts'ailes First Nation.

Ray-Chelle marched to remember her mother, Glenda Herrling, who died of exposure. "She was a matriarch of the people on the streets, not just other Indigenous people, but everyone," she said. "I'm here for my mom and all of my family that has been murdered."

“The police don’t care about us and that’s made very obvious when they don’t investigate any of those murders, not just women, but men, too,” she said. “I feel fear every time I see a police officer.”

Ray-Chelle walked alongside Sii-am Hamilton.

“I am Sto’lo and Nuu-chah-nulth,” Sii-am told me, in Hul’q’umi’num. Then in English they continued, “I am at the march today because there is a number of Indigenous women and femmes and two-spirit people that are missing and the police aren’t doing anything about it, and I’m scared.”

Sii-am, who uses the gender-neutral pronoun “they,” is 24 years old and has spent much of their life in Vancouver. “We have a lot of relatives that live here on the Downtown Eastside, and every year there’s less and less.”

“I want people to look for us,” they said. “I want people to wonder where we are, and I want people to see us because I don’t feel seen right now.”

Viviane Rose Sandy identifies as a Shushwap woman and she’s been on the front lines of the march since the year it began.

“My colours are red and black and they represent mother earth and the warrior,” she said. “I fight for justice, for peace, for love... the red, white, yellow and black people are of one family. It’s time for us to come back together.”

“Everything is out of balance, and the women, we get the brunt of it,” Viviane told me. “This is a healing ceremony for all. We’re marching, but we’re in circle — to us this is a sacred circle.”

Filmmaker Ruby Dennis said she marched to remember women who’ve gone missing along the Highway of Tears. Ruby comes from the Tl’azt’en First Nation up north, and she said her roots in the Downtown Eastside run deep.

She spent the day volunteering, ensuring elders were supported as they performed ceremonies along the walk to honour women who’ve gone missing or been murdered.

At the end of the march, people gathered in a circle at Main and Hastings, where march organizers spoke and healers smudged.

Elder Rita Blind has brought her energy and leadership to the memorial march for many years.

“Look up always and don’t be afraid,” she said, as she led the crowd in a prayer. “Our ancestors are gathering with us... they’re very, very happy with what you people are doing, and I thank the people of the sacred lands that are surrounding the city.”

“I ask you my dear sisters and brothers — love each other,” Rita continued. “They tried to destroy us for the last 500 years and it has to stop. And we are the ones that are going to stop it.”

### 73. ARTICLE DE BALL (2021, FÉVRIER 16) – *WINDSPEAKER*

**Titre de l’article :** Vancouver Women’s Memorial March marks 30-year anniversary with prayers and ceremony

**Auteur :** David P. Ball

**Revue :** *Windspeaker*

**Date de publication :** 16 Février 2021

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://windspeaker.com/news/windspeaker-news/vancouver-womens-memorial-march-marks-30-year-anniversary-prayers-and>

#### **Texte de l'article :**

Snow, slush and freezing temperatures did not deter Sunday’s annual Women’s Memorial March from marking its 30th anniversary in Vancouver.

The differences from previous years of the annual event were obvious. Participants had all been asked by the organizing committee to wear face masks and socially distance because of COVID-19, but also one of the key ceremonial roles changed hands after three decades.

Speakers after the event spoke of the long-time impact and role Cree Elder Reta Blind had played in creating the event and helping guide it ever since. In 1991, she was known for walking throughout the Downtown Eastside offering prayers and support to Indigenous people on the streets.

As the numbers of missing Indigenous women climbed, but police continued to dismiss the community’s growing fear and concern, Blind and others in Vancouver decided an

annual event was urgently needed to honour and pray for those who vanished and to support families and loved ones seeking justice.

On Sunday, as every year, Blind and a group of Elders continued their tradition of stopping at places women were murdered or were last seen in the neighbourhood, offering prayers, tobacco, song and drumming.

Afterwards, Blind passed the ceremonial torch as lead Elder to Cecilia Point, of Musqueam Nation, to carry the role forward.

“I say to you my dear beloved brothers and sisters, stand up. It’s our time. Our time is here,” Blind told attendees at Main and Hastings Street. “I believe we are the change. Stay strong, pray, look after your families, look after your children, and we need to look after the Earth.”

For another of the original early 1990s march organizers, Carol Martin, the Elders’ influence and importance could not be understated. In a tearful tribute, Martin honoured Blind’s supportive role for three decades.

“Reta stood by us like a tree — our strength — someone we could go to when we fall to our knees, someone who reminded us of who we are,” Martin said. “She brought medicine when we needed it, and our culture saved our lives.

“Everyone standing here has lost someone very close to us. This Elder who’s been with us all these years will still be with us.”

One of those who lost someone and who has marched for years to remember them is Sarah-Anne Mitchell, who attended with her daughter Sofia handing out red sweaters, granola bars, bags of candy and water with Mitchell’s coworkers at the Aboriginal Mothers Centre.

“I’m here to walk in honour of my mother, France Mitchell,” she told Windspeaker.com. Her mother died in the Downtown Eastside in 2000. “She was a beautiful soul.

“We were very close. Being here brings me a sense of connection to her. My mother lived down here for many years. Every year I march in her honour.”

Another participant this year was Jamie Smallboy, for whom it was her first march. She marched to remember multiple fellow Indigenous women she was friends with who “one by one I never heard from again.”

But the Cree woman said she was so moved by having been gifted a ceremonial ribbon skirt when she was struggling, and the healing power it brought her, that she decided to sew ribbon skirts for others at the march. She never expected she would end up handing out nearly 120 of them on Sunday, but to see so many of their red colour weaving throughout the march moved her to tears.

“It was heartfelt, and so good to see them all in solidarity, knowing we’re all connected, and knowing that their loved ones probably see that sea of red as well, that the spirits recognize, and I hope they are marching with them today.”

She said that she honours women who took care of her when she first arrived in the Downtown Eastside, but “one day they just weren’t there anymore.”

“I didn’t know I was suffering the impacts of colonialism,” she said. “But Indigenous women and girls wear a target where we’re the most likely to be abducted, kidnapped, raped or killed.

“I didn’t know what genocide or intergenerational trauma was before. But Canada’s court system says it’s okay to harm Indigenous women. But genocide is happening, but our women aren’t invisible. This march is a yearly reminder that we’re not.”

74. ARTICLE DE RENWICK (2022, FÉVRIER 16) – *HA-SHILTH-SA*

**Titre de l’article :** Mowachaht/Muchalaht honour missing and murdered women and girls.

**Auteur :** Melissa Renwick

**Revue :** *Ha-Shilth-Sa Newspaper*

**Date de publication :** 16 Février 2022

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://hashilthsa.com/news/2022-02-16/mowachahtmuchalaht-honour-missing-and-murdered-women-and-girls>

**Texte de l’article :**

Paul Johnson was only eight years old when his mother, Pauline, was murdered in Vancouver.

It's been 38 years since her body was found, but to this day, her murder remains unsolved.

With only a short time together, Johnson holds onto memories of his mother through the stories his grandparents, aunts and uncles have shared with him over the years. That, and through the old photos that he keeps of her stored in his cell phone.

"It hurts every day that I can't say, 'I love you, mom'," he said. "Part of me is lost."

Because her case remains open, Johnson said his mother's spirit is still out there "wandering around."

He remains hopeful that it will soon be closed so "she can rest in peace," he said.

On Valentine's Day, Johnson and his brother, Sam Mayer, gathered with family and friends to honour the Nuu-chah-nulth women and girls who have gone missing or been murdered.

Inside the House of Unity, in Tsaxana, on the traditional territory of the Mowachaht/Muchalaht First Nation, community members held space for each other to grieve the loss of their loved ones.

The event was organized by Brian Lucas, Quu'asa wellness worker, and the Nuu-chah-nulth Tribal Council (NTC) Teechuktl/Mental Health Program team, in response to community requests.

"We want to hold you up," Lucas said. "And hold up the ladies who have gone before us. It's always important that we nourish our women – if it weren't for our women, our men wouldn't be here."

Lisa Watts, the tribal council's MMIWG family support worker, said that 53 murders or suspicious deaths have been reported by Nuu-chah-nulth families, and that two Nuu-chah-nulth women remain missing. There are over 10,200 registered Nuu-chah-nulth members, according to the NTC.

The Assembly of First Nations, a national advocacy organization representing First Nation citizens in Canada, stated that Indigenous women make up 16 per cent of all female homicide victims and 11 per cent of missing females, despite Indigenous people accounting for only 4.3 per cent of Canada's population.

Indigenous women are also roughly seven times more likely than non-Indigenous women to be murdered by serial killers, read the 2017 National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls.

Speaking to the dozens of community members gathered at the House of Unity, Watts said “we’re making the best of it the way we know how.”

“Every one of these women’s lives mattered,” she said. “It’s so apparent today how much they are loved.”

The occasion marked the first time Pauline’s family gathered together to commemorate her, said Margaret Amos, Pauline’s eldest sister.

Because of the tragedy surrounding her death, Pauline’s father asked his family not to hold a celebration, described Amos.

But now that Johnson, Mayer, and their sister, Chrystal, are adults with children of their own, Amos said it’s “time to honour her and show the respect that we had for her.”

In between drumming, singing and dancing, family members were invited to speak about their loved ones to the intimate crowd that listened unblinkingly.

Yunicum Howard was among the first step up.

Fearful of stirring old memories, he said he was hesitant to attend the event at all.

In 1979, two of his sisters, Helena and Christina, were murdered while hitchhiking along the Island Highway just outside of Gold River. Christine was 26 at the time, while Helena was only 16.

“I’ve never ever let go of what happened to my sisters,” he said, holding back tears. “You think you get over it, but it keeps coming back. And I was scared to come here because I didn’t want that feeling to come back. I want to let it go, but I don’t want to let them go.”

All these years later, Howard said he still feels out of breath when he thinks about what happened to his sisters.

“I go back to how they must have been feeling – what they must have been going through,” he said. “I don’t think you ever get over anything like that.”

Now, Howard’s wife, Beulah, calls them her highway protectors.

“When I’m on the road, I pray to [them],” she said. “Because they were taken when they were on the road, I really believe they are protecting our people.”

After two years of not being able to gather due to pandemic restrictions, Watts said it felt good just being together again.

“This is what healing is,” she said. “Being together.”

Towards the end of the day, a blanket ceremony was held and each grieving family member was tenderly wrapped in a red blanket.

“You are cared for,” Watts said, as a blanket was gently placed around Johnson’s shoulders. “And you are loved.”

Having grown up without his mother, Johnson said he regularly reminds his seven children to be thankful they have parents.

“I tell my kids that you have to appreciate what you have in front of you,” he said. “I never got that opportunity.”

For Amos, the ceremony wasn’t closure – it was an opportunity to remember Pauline “for who she was, not how she left us,” she said.

“It’s a really, really good feeling being here today,” she added.

Despite it being nearly four decades since Pauline passed, Amos still believes that her murderer will be brought to justice.

“I’m always hopeful,” she said. “You always have to have hope.”

75. ARTICLE DE MEHL (2023, FÉVRIER 14) – *HA-SHILTH-SA NEWSPAPER*

**Titre de l'article :** Downtown Eastside fills shoulder to shoulder in memory of the missing and murdered Indigenous Women, girls, and gender diverse people

**Auteur :** Alexandra Mehl

**Revue :** *Ha-Shilth-Sa Newspaper*

**Date de publication :** 14 Février 2023

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://hashilthsa.com/news/2023-02-14/downtown-eastside-fills-shoulder-shoulder-memory-missing-and-murdered-indigenous>

**Texte de l'article :**

Tuesday, February 14th, marked the 32nd year that the streets of the Downtown Eastside flooded with remembrance of murdered and missing Indigenous women, girls, and gender diverse peoples. Families from First Nations across Canada came to commemorate their missing and murdered loved ones.

At the corner of Main and East Hasting Street people began to gather in the morning, organizing for the day's events. The sky was widely blue, and the air was crisp with a coastal winter bite.

Signs hung from tents with the faces and names of missing and murdered women, girls, and gender diverse people. Repeating the phrase, "In loving memory of..."

The Women's Memorial March in DTES began in 1992 after the murder of Cheryl Ann Joe on Powell Street.

In a press conference on Feb. 14, Melodie Casella, cousin of Cheryl Ann Joe spoke.

"The spark of this March is to continue to bring the awareness of the murdered and missing woman in Canada," said Casella. "I think it's the families that have to be honored and acknowledged as well. And the ones that stand here with their broken hearts."

Families of the missing and murdered women, girls, and gender diverse people stood in front of the mic at the corner of East Hastings and Main Street, sharing stories of grief and loss to the crowd of people, that grew larger and larger as the morning went on.

Around them, a sea of posters, filled with the faces of MMIWG2S+ were held above the growing crowd of people.

As family members spoke eagles took their turn flying overhead.

Among the families were Lee and Leah Desjarlais, mother and father of Jenaya who was murdered in 2019 in Regina, Saskatchewan.

"We're here to help the other families, as well to find some sort of peace to help us with our grieving," said Leah Desjarlais.

She explained that despite not knowing anyone at the event, many people have come together and shown love.

For Regina and Carson Poitras, their daughter, Happy Charles, remains missing.

"I don't know where my daughter is and I still look around everywhere," Poitras said to the crowd. "I'm hoping that we can get some action out there."

After family members spoke, shoulder to shoulder, the crowds of people walked in song, down the streets of DTES, united in honoring their missing and murdered loved ones, and calling for justice.

Elders led the memorial march, stopping at locations where women, girls, and gender diverse people were last seen or found, murdered in the DTES. They pray in ceremony and lay a yellow rose for those who remain missing, and a red rose for those who have been murdered.

“The roses are getting more and more each year,” said Evelyn Youngchief, an organizer for the Women’s Memorial March Committee.

According to a census released in 2022, Vancouver is home to 63,345 Indigenous peoples, making the city the third highest population of urban Indigenous people in Canada.

The Downtown Eastside has been reported to have a disproportionately high population of Indigenous people.

“The women that live down here are not safe in their environment,” said Youngchief.

The neighborhood, one of Vancouver's oldest, is interwoven with high levels of addiction, sex work, homelessness, among other social issues that put its residents at risk of violence.

“The violence is getting worse,” said Youngchief. “It's like nobody cares.”

“After three decades the MMIWG2S+ continue... to increase, despite the National Inquiry,” said Chief Judy Wilson at the press conference.

The Squamish Nation matriarch, Kwákwayel Simia Wendy Nahanee, has sat on the planning committee for the memorial walk in DTES for five years, and has been a resident of the area for over twenty. In an email to Ha-Shilth-Sa Nahanee notes that Indigenous women living in DTES are blamed for the violence that is committed against them because of their ‘high risk’ lifestyles.

The Downtown Eastside Women's Center sees over 1,000 women and girls through their doors seeking their supports each day, with 70 per cent of their clients identifying as Indigenous.

Nahanee said not only is this a walk to remember those who have been lost, but is a march “against class disparity, racism, inequality and violence.”

Coordinators of the walk publish a booklet annually which includes a list of names of Indigenous women, girls, and gender diverse peoples who are missing and murdered. Since 1992, the year of the first annual women's memorial walk through DTES, over 1,500 Indigenous women's names from DTES have been added to the list, wrote Nahanee. "I was born Indigenous, I will die Indigenous, but I don't want to die because I am Indigenous," said Nahanee.

76. ARTICLE DE DUBREUIL (2022, FÉVRIER 18) – *THE EASTERN DOOR*

**Titre de l'article :** Honouring the lives of loved ones lost

**Auteur :** Alexandra Mehl

**Revue :** *The Eastern Door*

**Date de publication :** 18 Février 2022

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://easterndoor.com/2022/02/18/honouring-the-lives-of-loved-ones-lost/>

**Texte de l'article :**

On the day devoted to love, Montreal's downtown was painted in red.

Red banners, red signs and red handprints – all symbolizing the Missing and Murdered Indigenous Women, Girls, Two-Spirit, Trans and 2SLGBTQ+ (MMIWG2ST) movement.

On Monday, February 14, hundreds responded to an invitation by the Native Women's Shelter of Montreal (NSWM), the Iskweu Project and the Quebec Native Women to join a vigil followed by a march honouring the lives that have been lost, as well as the families and loved ones who continue to carry them in their hearts.

"The more people who take part in our protests and demonstrations, the more this shows governments that our people deserve the same respect and rights as others," said Janis Qavavauq-Bibeau, research coordinator at Iskweu. "We aren't less than because we're Indigenous, and it's important for Quebecers to stand by us to show that we matter."

Defying the bitterly cold night, the crowd gathered at Cabot Square before marching down Ste. Catherine St. while chanting "No more stolen sisters!"

The event marked the 31st annual Women’s Memorial March, which first took place in Vancouver on February 14, 1992, as a response to the murder of a woman in downtown’s eastside.

From the sense of hopelessness and anger felt by the women witnessing these injustices came this march – an act of compassion and caring.

“A lot of people think this is something that happens just out west, but it does happen here too,” said NSWM executive director Nakuset. “The point of today is really about awareness which is a really big part of (the Iskweu) project – providing this information that people don’t know about missing and murdered Indigenous women.”

In the midst of an ongoing human rights crisis fuelled by a staggering rate of violence against Indigenous women and gender diverse people, the Canadian government launched a national public inquiry in 2016.

Denouncing the MMIWG2ST as a “national tragedy of epic proportion,” the final report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls was released in June 2019.

“This report is about these beautiful Indigenous people and the systemic factors that lead to their losses of dignity, humanity and, in too many cases, losses of life. This report is about deliberate race, identity and gender-based genocide.”

The document outlined 231 calls to action directed at the public, governments of all levels, alongside institutions such as media organizations.

A supplementary report specific to Quebec was simultaneously released in order to give particular attention to the issue as it persists in this province.

Kanehsata’kehró:non Cheryl McDonald was among those who offered their testimony to the National Inquiry.

Surrounded by illuminated candles, McDonald addressed the crowd present at Monday’s vigil.

“Did I think I would be testifying in Montreal in March of 2018? That was not part of my plan,” said the Kanien’kehá:ka woman who is also Ahkhwesasró:non. “I’m sick of red tape, I’m sick of bureaucracy, and I’m so angry that I haven’t come out since I testified because the games still go on.”

As she spoke to the attendees listening attentively to her, McDonald denounced systemic inaction and how speaking the truth about her sister Carleen's death has marked her life.

In the report for Quebec, McDonald's family said they "had the impression police did not make much of an effort to search for (Carleen)."

Institutional inaction was a recurring subject throughout the march.

"A hot topic here is still that there's no systemic racism in Quebec, according to (premier) François Legault, while in the meantime there are cases like Joyce Echaquan who died in horrific conditions that prove otherwise," said Qavavauq-Bibeau. "This wasn't 10 years ago – it was just over a year ago, and these situations continue to happen."

Aimed at reducing barriers faced in accessing support and ensuring the proper response from institutions in cases when someone goes missing, the Iskweu Project is also addressing the epidemic through the creation of a database for MMIWG2ST in Quebec.

"By demonstrating that cases of missing and murdered women happen here, then we can prove that it's a problem," said Qavavauq-Bibeau, who leads the project. "Right now, there continues to be this denial in Quebec, but we know that numbers don't lie."

Leaving no place for doubt, to date, Iskweu's research has identified more than 200 cases of MMIWG2ST in the province. In contrast, a report released by the RCMP in 2014 found only 46 Indigenous women murdered in Quebec between 1980 and 2012.

"We can't only believe the work of the police or coroners – throughout the years, we were able to see that they aren't necessarily the most reliable sources," said Qavavauq-Bibeau.

Throughout her research, she noted that the deaths of Indigenous women were all too often not given the same attention as those of their non-Native counterparts. Moreover, she explained that her work frequently came across patterns where Indigenous women's deaths remained inconclusive – oftentimes with cases placing emphasis on substance and alcohol use disorder.

"Everywhere that there are databases, there are many women missing from these numbers," noted the research coordinator. "I don't know whether we will ever have the real number of victims."

To this day, Qavavauq-Bibeau said she still doesn't know the exact cause of her mother's death, whom she lost in 2006. In the coroner's report that she obtained, her mother, who was in her 30s, had her death marked as "inconclusive."

While no alcohol concentration was revealed in the autopsy, Qavavauq-Bibeau worried that her mother's case wasn't further investigated due to her struggles with alcohol and harmful stigmas about addiction.

“There isn't that effort when you're an Indigenous woman because it'll be dismissed assuming that it's likely due to alcoholism,” said the young woman. “Meanwhile, like so many Indigenous women, my mother faced a lot of domestic violence in her life.”

Also, having lost her grandmother, who was murdered in 2005, Qavavauq-Bibeau expressed that as an Inuk woman who is conscious of how widespread the MMIWG2ST crisis is, she is committed to making a difference.

“I'm trying to be the person who could've helped my mother when she was here.”

#### 77. ARTICLE DE PYE (2023, FÉVRIER 21) – *THE EASTERN DOOR*

**Titre de l'article :** Deman for justice at Valentine's Day vigil

**Auteur :** Candice Pye

**Revue :** *The Eastern Door*

**Date de publication :** 21 Février 2023

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://easterndoor.com/2023/02/21/demand-for-justice-at-valentines-day-vigil/>

**Texte de l'article :**

A soft glow emanating from a sea of candles illuminated the evening of Tuesday, February 14, as hundreds of people gathered in Montreal for a peaceful Valentine's Day vigil and march honouring missing and murdered Indigenous women, girls, and two-spirit people (MMIWG2S+).

The large crowd convened at 6 p.m. in Cabot Square to attend the event organized by the Iskweu Project – an initiative started by the Native Women's Shelter of Montreal (NWSM) that aims to help families of missing and murdered Indigenous women and girls by ameliorating the support and response provided by institutions when a case arises, and ultimately solve the current crisis.

Throughout the evening, a variety of speakers and performers took turns addressing the crowd about the dire consequences of historic and ongoing colonial violence. Following a performance of traditional song by the Traveling Spirit Drummers, Kahnawake elder Kevin Deer kicked off the speeches with powerful words.

“We have no right to hurt another human being. We have no right to rape and destroy women,” said Deer.

The crowd, which included a large number of non-Indigenous people, also had the opportunity to learn from Kanesatake human rights activist and environmental advocate Ellen Gabriel, whose moving speech elicited multiple waves of claps and cheers from the attendees.

“Indigenous women are over-incarcerated. Indigenous women are the most marginalized because you do not teach in your curriculums the problems that have caused a genocide in this country that claims to be a human rights defender,” said Gabriel. “When is that going to happen? Because until that happens, we are going to have vigils like this forever. This should not be tolerated.... It’s about time you guys stepped up to the plate and pressured your politicians to do better.”

Canada’s minister of Crown-Indigenous Relations Marc Miller was present at the march. Gabriel made a point to address him directly while she spoke about the lack of progress made by the federal government in responding to the 231 Calls for Justice established in the final report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls.

“I know (Miller) is here amongst us, and I thank him for coming because, as a human being, he should care. As a human being, I respect his right to be in freedom and to live without fear. I wish the same would be done towards us to respect our rights,” said Gabriel. “The Stolen Sisters report came out in 2004. It’s 2023 and we’re still no further ahead on this issue.”

Following Gabriel’s speech, the march began at Atwater Ave. and continued along St. Catherine St., eventually culminating at Phillips Square. As the group walked, the streets were filled with posters, lively music, and chants that featured phrases including “no more stolen sisters” and “land back.”

A final round of speakers approached the microphone at the end of the march, including an emotional Janis Qavavauq-Bibeau, who has been involved in the crisis both personally and professionally.

Through tears, she remembered asking for her mother's coroner's report and seeing the first phrase on it was, "This client is obese and unclean."

"Well, this was my mom, and she was the best, and she's not here today," she said.

Qavavauq-Bibeau also asked the attendees to imagine if they were all murdered there that night, simply because they were Indigenous, in reference to the more than 200 names of missing and murdered Indigenous women she has found throughout her time as a researcher and coordinator for the Iskweu Project. The 200 names will be compiled as part of a comprehensive online database for all of Quebec's murdered and missing Indigenous women and girls that she is in the process of creating.

The vigil concluded with a throat-singing performance by Nina Segalowitz and her daughter Sierra. Before they sang, Nina initiated one of the most affecting scenes of the night, asking for all the women in the crowd to come to the centre and for the men to form a protective circle around them.

"As men, this is your job – to protect us. Remember this tonight and when you walk home; remember that you need to spread that," said Nina. "We should not be scared to walk on the streets."

NWSM director Nakuset closed the event by thanking attendees for their presence and encouraging them to extend their compassion beyond the march and vigil.

"The Iskweu Project is a really awesome project that we've had for many years," said Nakuset. "Please check out the website for Iskweu and continue to support the work that we do at the Native Women's Shelter."

## 78. ARTICLE DU TWO ROW TIMES (2023, FÉVRIER 15) – *TWO ROW TIMES*

**Titre de l'article :** Annual walk for MMIWGB2S+ highlights non-binary, two-spirit people

**Auteur :** Two Row Times

**Revue :** *Two Row Times*

**Date de publication :** 15 Février 2023

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://tworowtimes.com/news/local/annual-walk-for-mmiwgb2s-highlights-non-binary-two-spirit-people/>

**Texte de l'article :**

Non-binary and non-heterosexual Indigenous people face violence at a rate seven times higher than cis-het Indigenous men and women.

The inclusion of two-spirit and non-binary individuals at this year's annual walk for Missing and Murdered Indigenous Women, Girls, Boys and Two-Spirit folks was highlighted as Miss Six Nations Dawn Martin, who identifies as two-spirit and pansexual, spoke about the extra challenges they face in reassuring their own individual safety in their day to day lives.

She said at first contact, when non-Indigenous people first arrived on Turtle Island, that two-spirit people were seen as even more non-human and were the first to be massacred.

“I was born and raised in the longhouse and it has taken me my whole life to come to accept my identity; that being discriminatory and prejudiced towards our two spirit people is not really right.”

Yesterday (Feb. 14) marked the annual walk Ganohkwasra holds to honour and remember MMIWGB2S+ in the community.

“I would say it's still not safe today for two-spirit people to be proud in their identities. It's still unsafe for us to really be who we are. It's like a slow death, a slow kill, to be discriminatory toward those people.”

In a four-year period alone, from 2013 to 2018, four Six Nations men were murdered, shared Ganohkwasra counsellor Amber Silversmith with about 100 people who joined in the march through Ohsweken yesterday.

“It's hard for us to imagine this type of violence is happening in our community,” said Silversmith. The campaign to remember those lost to violence was originally called Love Starts With Us and focused on women.

It has evolved to include all demographics of Indigenous people.

The campaign started with about five female community members who got together to do something about the high rates of violence faced by Indigenous women.

“They wanted to start talking about it because it was very much silenced in our community,” said Silversmith, a counsellor at Ganohkwasra. “It wasn’t something that we talked about openly.”

The original pilot project was “Embrace Her With Love” because at the time, a lot of the focus was on women.

Since then, it’s shifted to men and non-binary and two-spirit victims of violence, as well.

“We could see that there was a high need to include our men and what did that look like. We didn’t know at the time so we changed the name to, ‘embrace them with love’ to include our family members that had men murdered in their families.”

Silversmith said, “That was another thing our group needed to focus on. We need to bring in other that are identifying different these days. We’re talking specifically our pride community, our two-spirited...we need to share that love no matter how we choose to identify or how our young ones are choosing to identify. Violence knows no race, no gender, no age.”

#### 79. ARTICLE DE DURIC (2024, FÉVRIER 21) – *TWO ROW TIMES*

**Titre de l’article :** Memorial walk for MMIWGB2S+ shifts, becoming more inclusive.

**Auteur :** Donna Duric

**Revue :** *Two Row Times*

**Date de publication :** 21 Février 2024

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://tworowtimes.com/news/local/memorial-walk-for-mmiwgb2s-shifts-becoming-more-inclusive/>

**Texte de l’article :**

Linda John has lost two of her children to violence.

First, her baby boy, David, and then, her daughter, Hylena Rivera, in 2011.

It never gets easier, she says, as she told her story before a large crowd at Veteran's Park for the 3rd annual memorial walk for MMIWGB2S+ hosted by Ganohkwasra Family Assault Support Services.

There was love in the chilly Valentine's Day air last Wednesday during the walk through Ohsweken but it was a different kind of love – the Love Starts With Us program counsellor at Ganokhwasra, which extends love to all community members affected by loss.

Amber Silversmith, the love starts with us counsellor, said, "We always say that this program is built on the individuals that feel the effects (of loss) the most. We're really thinking we needed to start including our men. It was time to start thinking about balance in our community. It meant inclusion of our men. It meant inclusion of the LGBTQS+ community."

So John spoke of her baby boy who died of shaken baby syndrome before he even had a chance to experience life.

"I don't look anymore at Valentine's Day as a day of Valentine's cards," she said. "I look at it as reaching up to the stars as far as I can and sending my prayers to my children who have been taken away from me. It took me some time, lots of time to stand up here. I don't want to trigger anybody. My story isn't a story of tragedy. Mine is a loved one. I know he's here with me today because this month marks 30 years he's been taken from me, his sisters, his brother, his grandmother, his aunts and uncles. My message here today is no matter how long, our hearts are going to be broken."

For a while, John said, she tried to numb the pain with alcohol, discreetly.

"I struggled in the beginning because I didn't know what to do. If I could just numb my pain with alcohol, I don't have to feel no more."

She said she felt she had nothing left to live for after losing her boy.

"I knew later on down the road my son would look down on me and say that's my mom down there honouring me," she said, and she eventually quit drinking.

"I can't touch him," she said, "but I can close my eyes and I can still remember what he looks like. Am I angry? I was. I was so angry."

But the outpouring of support she's received and the love she's receive has helped.

She learned how to cope using the teachings in the Love Starts Among Us program, how to breathe, how to embrace the past.

“I stand strong when it comes to mental health for men, for women. We don’t have to live like this. We can love each other because love is medicine. Love conquers.”

In 2011, she experienced profound loss a second time.

“My daughter was murdered. I was robbed then again.”

Her daughter shared a song that helped her cope with healing from the loss while others who experienced loss listened somberly, holding pictures of their loved ones lost to violence.

Participants also signed up for a new men’s support program that Ganohkwasra is offering.

#### 80. ARTICLE DE SHEPEL (2024, FÉVRIER 15) – *INDIGINEWS*

**Titre de l’article :** On Valentine’s Day, people gather for 33rd annual Women’s Memorial March : ‘they still are loved’.

**Auteur :** Jocelyn Shepel

**Revue :** *IndigiNews*

**Date de publication :** 15 Février 2024

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://indiginews.com/news/on-valentines-day-people-gather-for-33rd-annual-womens-memorial-march-they-still-are-loved>

#### **Texte de l’article :**

Embraces of warmth and greetings could be heard before a hush fell over the crowd at the 33rd annual Women’s Memorial March on Wednesday.

Family members of missing and murdered Indigenous women approached the mic, sharing stories of remembrance while chants of “we love you” echoed amongst attendees.

Chas Coutlee, a woman from the Nla’kapamux Nation and one of the co-ordinators and committee members for the march, explained why the date holds a special significance for the community.

“February 14th, many people know this as a day of love and so I think it’s a perfect day to honour the lives of women who disappeared and were murdered because those women weren’t just loved, they still are loved,” said Coutlee.

“Their lives mattered and their lives continue to matter.”

Each year, the Women’s Memorial March happens on Valentine’s Day through the downtown eastside in x<sup>w</sup>məθk<sup>w</sup>əyəm, Sk̓w̓x̓wú7mesh and səlilwətəl territories. The event was founded in 1992 after Cheryl Ann Joe, a shíshálh woman and mother of three, was found murdered in East Vancouver.

Coutlee has been in her role for four-and-a-half years now. She said after joining the committee, it was important to her to see where and how she could be of service to the women who have been on the committee for such a long time, pouring their hearts into this work.

Chants from the crowd of “break the silence, end the violence,” resonated between speakers and those listening. The words represent the ongoing act of raising awareness on a day for families to grieve in a collective way and celebrate the lives of their loved ones.

“I believe awareness is the seed, but the prayer is that those seeds will bloom into action and that each person who comes, if they haven’t been impacted in that way that they will pick up one or more of the calls to justice and really make it their own within their family community and circle,” added Coutlee.

As said in the final report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, the calls for justice and steps forward “to end and redress this genocide must be no less monumental than the combination of systems and actions that has worked to maintain colonial violence for generations.”

The calls address areas such as enhancing safety and addressing the socio-economic conditions that contribute to the inequalities faced by Indigenous women, girls, LGBTQ and Two-Spirit people. This includes actions to improve housing, education, employment opportunities, reforming the justice system and preservation of cultural practices.

“I think people come and see the march but they don’t maybe know the whole history of it and that it is friends and family members and people with deep love and care who really want this to stop,” said Coutlee.

Coutlee said the movement to support MMIWG2S+ has grown each year, with more people showing up or holding marches in other locations.

While the event was happening in “Vancouver,” another march also took place in “Surrey.” Taylor Mason, a woman of Athabaskan descent who works with Anika Youth Services, attended the smaller event.

Mason recounted the initial gathering having around 20 people.

“As we started walking, we just started gaining more and more people. By the end of it I want to say we had 50, 60 maybe 70 people,” said Mason.

That march began in Holland Park with attendees making their way to the former Motel Hollywood, a notorious location for MMIWG2S+ cases.

At the event in “Vancouver,” over a thousand attendees gathered. Children ran about as people of all ages — many dressed in red — started the march with singing and drumming.

Music could be heard throughout the march but with pauses at stops to commemorate where women were last seen or found. Roses, medicine and prayers were offered by Elders as the crowd — many holding signs, posters and photographs — stood still in the moments for remembrance.

Concluding with speeches and a healing circle, Carol Martin, one of the organizers of the march, recognized the uplifted spirit that was felt and acknowledged the dedication of all involved before a community feast. She said she felt hopeful to see so many people at the event.

“Also, hoping that in our lifetime, hopefully we won’t have to march and bring awareness to our loved ones going missing and being murdered because there will be actual safety and actual care,” she said.

“This is a hope, this is a hope we’d love to see in our lifetime.”

81. ARTICLE DE GRAEME (2024, FÉVRIER 14) – *INDIGINEWS*

**Titre de l’article :** ‘It is a memorial; it is centred in love’: Hundreds march through ləkʷəŋən territories to honour MMIWG2S

**Auteur :** Mike Graeme

**Revue :** *IndigiNews*

**Date de publication :** 14 Février 2024

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://indiginews.com/news/it-is-a-memorial-it-is-centred-in-love-hundreds-march-through-victoria-to-honour-mmiwg2s>

**Texte de l'article :**

Around 600 people marched through lək̓ʷəŋən territories on Saturday, remembering the thousands of Indigenous women, girls, and 2SLGBTQ+ people who have been disappeared or murdered throughout “Canada’s” ongoing colonial legacy.

The Stolen Sisters Memorial March in “Victoria” was inspired by the Women’s Memorial March in “Vancouver” which began in 1992 following the murder of Cheryl Ann Joe, a shíshálh woman and mother of three young boys, whose body was found near a warehouse in East Vancouver. Since then, marches have sprung up across the province and country around Valentine’s Day, demonstrating a collective movement to uplift families impacted by the crisis.

This year’s Stolen Sisters Memorial March was the 14th annual event and took place on Feb. 10. The annual march in “Vancouver” will take place on Feb. 14.

During the Saturday event, many people held signs in memory of their missing loved ones or donned the colour red as a way to pay respects and call for justice.

“The Stolen Sisters Memorial March is for us to hold a really beautiful space for all,” said Lisa DeWit, a Wet’suwet’en woman from Laksilyu Clan and one of the march organizers. “For some it is healing... We fight and search everyday, and this is the one day we can be held by community.”

DeWit added that for others the march is to help people “understand the systems that intersect with violence against Indigenous women, LGBTQ, Two-Spirit, and children in our communities. Others will be there to show support for those of us who are impacted. It is a memorial; it is centred in love.”

Indigenous women are 400 per cent more likely than other Canadians to go missing, and an estimated 4,000 Indigenous women and girls went missing or were murdered in “Canada” from 1956 to 2016. According to the 2019 National Inquiry into MMIWG2S, the country’s epidemic of violence towards Indigenous women, girls and 2SLGBTQQIA people “amounts to a race-based genocide.”

“It is a memorial to remind society as a whole that we are still searching and that the pictures we hold are of beautiful humans that are loved,” said DeWit at the march. “It is a reality for many of us here today that we know a truth: that you can be disappeared from this earth in a blink of an eye.”

“Our communities are here to uplift us,” said TEALIE Brianna Bear, who welcomed those gathered to her ancestral homelands of the Songhees, ləkʷəŋən people. “As we stand together, we are able to raise our voices a little louder, to bring more awareness about what we are doing and to be able to also bring healing, which is very much needed for a lot of us.”

“It’s with all the love in the world that we all come together today, HÍSW̱KE thank you,” said Elder May Sam of Malahat Nation, who shared a prayer and a song “for all the families who are hurting and in a lot of pain, those who have lost a daughter, an aunt, those who are missing, those who have not been found, there’s no closure for families, their pain.”

“We have to look at the root of this violence in the face,” said Gina Mowatt, who is Gitxsan, Lax Seel of Gitanmaax from the house of Luutkudziiwus and Xsimwitjinn. “Part of the goal [of colonization] is to destroy our knowledge systems, our kinship systems, our legal orders, our governance systems, our sovereignty. And gender-based violence plays a huge role in that.”

ŚW̱XELOSELWET Tiffany Joseph, who is WSÁNEĆ, S̱kw̱wú7mesh and Quw’utsun, said Indigenous women are a cornerstone of Indigenous societies. “When they wanted to steal the land, they targeted the women and girls because we were the strength. We are the strength. We are the backbone.”

The National Inquiry into MMIWG2S+ revealed that “persistent and deliberate human and Indigenous rights violations and abuses are the root cause behind Canada’s staggering rates of violence against Indigenous women, girls and 2SLGBTQQIA people.”

“We are grateful for those who have committed to upholding the values that our Indigenous communities hold — of protecting our feminine, our Two-Spirit, and our masculine,” said DeWit. “Take care of each other ... Sing loud in unity, and let them know we are still searching.”

82. ARTICLE DE GALLANT (2024, FEVRIER 15) – *NUNATSIAQ NEWS*

**Titre de l'article :** Activists demand action during Montreal MMIWG march

**Auteur :** Cedric Gallant

**Revue :** *Nunatsiaq News*

**Date de publication :** 15 Février 2024

**Consulté le :** 1<sup>er</sup> septembre 2024

**URL :** <https://nunatsiaq.com/stories/article/activists-demand-action-during-montreal-mmiwg-march/>

**Texte de l'article :**

Chants resonated along Montreal's Saint-Catherine Street on Valentine's Day as hundreds of people converged to march for Missing and Murdered Indigenous Women and Girls.

"When I say Nuna, say back, 'Nuna Back!'" the crowd shouted.

For 33 years, Feb. 14 has been dedicated to calling governments to action to provide safety for Indigenous women and girls in their communities.

Kinngait-born Sarah Carrière led the nighttime march, screaming the chants until her vocal chords gave out. Carrière has been an active member in Montreal's Indigenous community ever since she moved there from her hometown seven years ago.

"It is super important that everyone keeps showing up," she said in a speech at the end of the march.

"We need all the love and support because we are constantly grieving. Constantly in a state of grief, it is exhausting."

Two Inuit names were prevalent at the march: Linda "Charlie" Uqaituk Kirshner and Alasia Tukkiapik.

Kirshner is a 15-year-old who has been missing since Aug. 17, 2023. She was last seen near Sir Wilfrid Laurier Park in the Plateau Mont-Royal neighbourhood of Montreal.

Tukkiapik, 41, was from Kangiqsujuaq. She was missing for six months in 2023, until her body was found in a Montreal apartment last year.

Laura Aguiar, a co-ordinator with Iskweu Project, read a statement from Tukkiapik's family.

“Alasie Tukkiapik was a mother, a sister, aunt and daughter,” Aguiar said. “Her joy and warmth were palpable to all those who knew her. Her life ended tragically and in a dehumanizing way.”

The statement alleges Tukkiapik’s family attempted to file a report with police for more than two weeks, yet were dismissed.

Even though they had not heard from Tukkiapik for an extended period of time, the family was told she was not in imminent danger, the statement read.

It took Tukkiapik’s sister, who lived near Edmonton, to file a report with police in Alberta, who then transferred the file to Montreal police, according to the family.

“Even though Alasie is dead, it is still my responsibility as her mother to take care of her, and this is why I need to know what happened to her,” Aguiar read from the statement.

Carrière talked of Nunavut in an interview next to the stage.

She said she wants to return to her home community, but fears returning means that violence will follow her there.

“Our communities are isolated, much smaller, and everything is a lot more in your face,” she said.

“We see the violence happening in our communities, and it’s almost like it has been normalized.”

Carrière called for governments to stop doing research and instead support action. She also called for investment into the preservation of Inuktitut languages and other Inuit-led initiatives.

“Stop spending money on assessment,” she said. “Give us the money to deliver our own programming that we know works. But also give us the resources, the extra support that we need.”